



## RAPPORT ANNUEL 2017



PRIX DE L'ÉCONOMIE  
GENEVOISE  
2017



# Groupe BCGE

## CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS DU GROUPE BCGE

	2017	2016	2015	2014	2013
<b>Bilan</b> (en CHF millions)					
Total du bilan	22'671	21'393	20'016	17'494	16'619
Avances à la clientèle	15'692	14'973	13'711	13'551	13'155
Dépôts de la clientèle et emprunts	17'981	16'315	15'691	14'222	14'266
Fonds propres	1'472	1'386	1'319	1'236	1'163

## Résultats

(en CHF millions)					
Résultat net des opérations d'intérêts	210	206	198	206	201
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	107	100	101	108	98
Résultat des opérations de négoce	30	26	28	27	27
Autres résultats ordinaires	19	17	20	19	9
Total des produits d'exploitation	366	349	347	360	335
Charges d'exploitation	223	222	211	207	204
Amortissements, correctifs de valeurs, provisions et pertes et résultats extraordinaires	68	54	69	77	58

## Résultat opérationnel

(en CHF millions)	128	111	130	115	-
-------------------	-----	-----	-----	-----	---

## Résultat de la période

(en CHF millions)	82	79	78	76	73
-------------------	----	----	----	----	----

## Actifs gérés et administrés

(en CHF milliards)	26.4	23.1	21.8	19.8	19.3
--------------------	------	------	------	------	------

## Effectif total

• en unités de travail à plein temps	748.3	737.6	720.5	710.4	725.4
• en personnes	799	791	773	763	782

## Ratios

(en %)					
Fonds propres/total du bilan	6.5	6.5	6.6	7.1	7.0
Capitalisation boursière sur fonds propres	80.2	77.3	71.2	62.4	69.7
Résultat opérationnel sur fonds propres	8.9	8.1	10.0	10	-
Bénéfice net sur fonds propres (ROE)	5.6	5.8	6.0	6.3	6.4
Charges/produits	60.8	63.4	60.9	57.4	60.8
Couverture en fonds propres <sup>1</sup>	15.0	13.2	14.4	14.0	13.5

## Données par action<sup>2</sup>

(en CHF)					
Fonds propres	204	193	183	172	162
Résultat opérationnel	18	15	18	16	-
Résultat net	11	11	11	11	10
Dividendes	5.8 <sup>2</sup>	5.5	5.5	5.0	4.5

## Données boursières

Cours extrêmes des actions <sup>3</sup> (en CHF)					
• plus haut	166	149	131	117	130
• plus bas	148	129	105	104	102
• clôture	164	149	130	107	113
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	1'180	1'072	939	771	811
Nombre d'actions en milliers (information historique)	7'200	5'721	5'721	5'721	5'721
Fonds propres comptables / nombre d'actions <sup>3</sup>	207	195	186	175	165

<sup>1</sup> Le ratio de couverture en fonds propres ne prend plus en compte le volant anticyclique à partir de l'année 2017.

L'exigence minimale de la BCGE est passée de 12% à 12.5%, incluant ce volant anticyclique depuis cette même date.

<sup>2</sup> Proposition soumise à l'Assemblée générale du 2 mai 2018. <sup>3</sup> Ajusté selon la structure du capital en vigueur dès le 2 février 2017.

#### Référence pour la cotation BCGE (symbole)

Cotation en bourse	Bourse suisse, SIX Swiss Exchange
Reuters	BCGE.S
Bloomberg	BCGE SW
Telekurs	BCGE
Numéro de valeur	35 049 471
Numéro ISIN	CH0350494719

#### Structure du capital BCGE de CHF 360 millions

Actions nominatives de CHF 50 nominal	Nombre d'actions 7'200'000
---------------------------------------	-------------------------------

#### Renseignements

E-mail: [communication@bcge.ch](mailto:communication@bcge.ch)

Banque Cantonale de Genève  
Communication et relations investisseurs  
Hélène De Vos Vuadens

Téléphone: +41 (0)22 809 24 11  
Téléfax: +41 (0)22 809 22 11

Adresse postale  
Case postale 2251  
CH – 1211 Genève 2

**BCGE: des solutions bancaires made in Geneva**

BANQUE UNIVERSSELLE DEPUIS 1816, LA BCGE PROPOSE AUX PARTICULIERS, AUX ENTREPRISES ET AUX INSTITUTIONS DE GENÈVE ET DE LA RÉGION DES PRESTATIONS BANCAIRES DE GRANDE QUALITÉ. LA BCGE DÉVELOPPE LES MÉTIERS SUIVANTS: LES SERVICES BANCAIRES QUOTIDIENS, LE PRIVATE BANKING, L'ASSET MANAGEMENT, LES FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES ET LES CRÉDITS AUX ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES. ELLE EXPLOITE UNE SALLE DES MARCHÉS ET OFFRE DES SERVICES D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE, D'ÉVALUATION ET DE TRANSMISSION D'ENTREPRISES ET DE TRADE FINANCE. LE GROUPE BCGE COMPREND 22 AGENCES À GENÈVE ET EXERCE CERTAINS DE SES MÉTIERS À LAUSANNE, ZÜRICH, LYON, ANNECY, PARIS, DUBAÏ ET HONG KONG. IL OCCUPE 738 PERSONNES (EN ÉQUIVALENT PLEIN TEMPS). LA BCGE EST COTÉE À LA BOURSE SUISSE, SIX SWISS EXCHANGE, ET EST RÉGULÉE PAR LA FINMA.



Chiffres-clés	Rabat 2 <sup>e</sup> de couverture
Message du président du conseil d'administration	2
Message du président de la direction générale	5
<b>Identité du groupe</b>	
Maison mère et ses filiales	10
Modèle d'affaires calqué sur l'économie genevoise	11
Gamme de prestations	12
Services offerts	13
Modèle d'affaires en constante évolution	14
L'action BCGE	15
Organigramme	18
Présence locale affirmée	20
Dimension internationale	21
<b>Développement des affaires en 2017</b>	
Division Genève	24
Entreprises, immobilier professionnel et investisseurs institutionnels	26
International	28
Finances et <i>asset management</i>	29
Banque digitale et innovation	30
BCGE (France)	31
Capital Transmission SA, Genève	34
Dimension SA	35
<b>Infrastructure et production bancaire</b>	<b>36</b>
<b>Contrôle des risques</b>	<b>40</b>
<b>Talents et compétences</b>	<b>46</b>
<b>Communication</b>	<b>48</b>
<b>Politique de responsabilité éthique et environnementale</b>	<b>52</b>
<b>Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise</b>	<b>69</b>
<b>Commentaires sur les comptes du groupe</b>	<b>93</b>
<b>Comptes consolidés 2017 et annexes</b>	<b>99</b>
<b>Comptes annuels 2017 et annexes</b>	<b>137</b>
<b>Adresses</b>	<b>Rabat 3<sup>e</sup> de couverture</b>

L'exercice 2017 a été excellent pour la BCGE et le compte rendu effectué dans le rapport annuel en témoigne.



Gilbert Probst,  
président du conseil  
d'administration, et  
Blaise Goetschin,  
président de la  
direction générale

#### **Un rôle économique historique**

Nos racines sont résolument genevoises. Nos deux siècles d'histoire témoignent de notre dévouement ininterrompu au service de notre canton et de sa prospérité. Les phases de développement économique et industriel se sont succédé, tantôt euphoriques, tantôt récessives, et nous avons toujours su répondre présent. Déjà, autour de 1847, alors que le canton allait se mécaniser et se moderniser, nous avons su anticiper, nous adapter et soutenir ces besoins naissants. Aujourd'hui, le canton est bien plus diversifié. Il est fort de ses nouvelles industries et de son ouverture au monde. Le système bancaire et la réglementation mondiale sont devenus beaucoup plus complexes, la concurrence se multiplie, mais nous nous adaptons avec toujours autant de concentration et d'abnégation. La BCGE a connu une croissance continue et elle a parcouru un chemin exigeant au cours des 17 dernières années, lui permettant d'atteindre aujourd'hui le haut degré de maturité et de rentabilité qu'on lui connaît. D'une part, notre banque a su se construire et se reconstruire, pour devenir une organisation saine et de plein succès commercial. D'autre part, elle assume aussi une importante responsabilité vis-à-vis de l'économie. Enfin, elle se distingue par la tenue sans faille de ses engagements au régime actuel de remboursement de l'Etat de Genève. Il permet à la banque de se développer et de renforcer ses fonds propres. Il permet aux actionnaires publics d'obtenir un bon rendement sur leurs actions. Il permet aux collectivités, en particulier l'Etat, de prélever des impôts. La banque a ainsi versé CHF 47 millions aux collectivités publiques en 2017.

Tout ça ne fut possible, et ne le reste dans un avenir proche, qu'en gérant la banque comme une entreprise privée, avec une cotation en bourse et une pluralité d'actionnaires, avec le devoir concomitant d'un traitement équitable entre eux. Notre conseil en appelle donc à éviter toute influence péjorant sa compétitivité et son attrait auprès des investisseurs ainsi que toute entrave à l'exercice de sa mission légale. En l'état actuel des choses, la banque remplit pleinement sa mission de soutien à l'économie, en particulier aux PME; et elle contribue au développement et à la croissance par ses différentes activités tant sur le bassin lémanique qu'en France voisine, ou par ses relations internationales.

### Faire face à la diversité grâce à l'expérience acquise

Malgré le succès, il nous faut bien sûr rester vigilants. 2017 a souligné l'accélération de l'innovation, des transformations et des changements profonds, à la fois des attentes de nos clients et de l'évolution de la concurrence. Nul besoin de vous rappeler l'importance prise par les nouvelles technologies qui placent la transformation numérique comme une priorité majeure : digitalisation, automatisation, modèles économiques basés sur les "données" et leur exploitation, nouveaux circuits de distribution, incubation de *start-up* et leur intégration sélective, intelligence artificielle, *chatbot*, *blockchain* et bien d'autres. Loin d'être surpris ou à contre-courant, nous avons entamé ces réflexions adaptatives depuis des années déjà.

Autant que les opportunités, les craintes liées à ces changements sont bien présentes : nouvelles compétences, nouveaux types de coopérations, réallocations, réorganisations, menaces perçues sur les emplois, etc. Procédant à l'examen attentif de ces risques, on ne peut que saluer l'expérience institutionnelle acquise durant les tempêtes des deux derniers siècles et à notre degré de maturité. Je sais les qualités de visionnaire et d'anticipation de la direction. De plus, nos équipes au contact de la clientèle en Suisse, en France voisine et à l'international témoignent de la nouvelle diversité économique genevoise.

Nous sommes déjà en route vers l'avenir. Notre préoccupation pour l'économie locale, la population, les entrepreneurs et les PME se traduit par le service hautement professionnel de nos activités de financement du commerce, de la Genève internationale à la nouvelle route de la soie. Nous faisons aussi grandir la banque en Suisse en portant avec grande fierté ce joyau de notre région. La BCGE est une banque rentable et compétitive. Nous avons une présence physique reconnue et appréciée, ce qui, dans notre contexte, constitue une vraie valeur ajoutée. Nous continuons aussi notre développement numérique par le lancement de nouvelles applications ou plateformes comme *avantageservice.ch* et par l'optimisation de certains de nos modèles opérationnels pour satisfaire aux attentes de segments en croissance.

Ce bilan positif est à mettre à l'actif des femmes et des hommes de la BCGE, qui portent, par leurs valeurs, leur passion et leur intelligence, les services au quotidien et les projets qui renforcent la banque à plus long terme. Chacun à sa manière apporte sa contribution à notre établissement. Relevons que la BCGE s'est vu remettre deux prix d'excellence. D'une part, le Prix 2017 de l'Économie genevoise remis par la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), le Département de la sécurité et de l'économie (DSE) et l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI). D'autre part, le prix 2017 octroyé par le Cercle suisse des administratrices pour sa mixité au conseil d'administration qui compte plus de 30% de femmes. Sans contraintes législatives, la BCGE tend depuis plus d'une décennie à stimuler les efforts pour promouvoir la mixité au sein du conseil. À la BCGE, parallèlement au conseil d'administration, les femmes sont également bien présentes dans les différentes strates de la hiérarchie. Ainsi, alors que la proportion d'hommes est de 55% dans la banque, les femmes occupent 41% des postes de cadres et 25% des postes de direction. Sans jamais avoir eu recours à aucune forme de discrimination, la BCGE pratique une politique intégrative et met tout en œuvre pour permettre aux femmes, comme aux personnes d'origines diverses, de concilier carrière professionnelle et vie privée (ajustement des taux d'activité, congé parental).

### **Une continuité positive entre passé, présent et avenir**

Enfin, la bonne santé de la BCGE est aussi liée à sa cotation en bourse et à sa pluralité d'actionnaires, avec le devoir concomitant d'un traitement équitable entre eux. Naviguer face à une multitude de vents et de courants locaux et mondiaux requiert une grande capacité de réaction, une droiture et une indépendance inébranlables. Cela demande aussi un conseil d'administration compétent et capable d'utiliser sa voix sans réserve. La gouvernance actuelle est excellente et possède une expérience combinée utile et efficace. Il est essentiel de maintenir cette qualité, notamment en évitant toute politisation. S'inscrire dans le temps long, c'est aussi être le garant du bon sens qui interdit le court-termisme et qui protège des tentations rapides.

Soulignons encore l'importance de la gouvernance en relevant les qualités essentielles à préserver : la compétence et l'indépendance du conseil d'administration qu'il faut maintenir en évitant toute politisation.

Car, c'est au conseil d'administration qu'il incombe de garantir et de maintenir une balance de *leadership*, une croissance organique et la profitabilité de la banque et le fonctionnement effectif et efficace de l'organisation. Dans ce travail de bonne gouvernance, la clé est de savoir conserver le bon équilibre entre des pôles contraires pour garantir la stabilité de l'institution.

Pour conclure, c'est avec une fierté non dissimulée que l'on peut confirmer le développement sain de la BCGE, inscrit sur le long terme. Sa gouvernance est équilibrée, procurant stabilité et évolution. Sa croissance est appréciable, forte d'une efficacité constamment recherchée et d'une volonté d'innovation. Son organisation est efficace, alliant sagement esprit de groupe, coordination opérationnelle, agilité et autonomie.

Les résultats de 2017 ont été atteints grâce à l'engagement de chacun, du collaborateur au sommet de la direction. Le conseil d'administration leur en est très reconnaissant. Il remercie également les actionnaires de la banque de leur fidélité et de leur confiance.

Pour notre institution, souhaitons que, en 2018, nous puissions répondre mieux encore aux besoins de nos clients, principalement à Genève, mais aussi partout où ils se trouveront et là où nous tisserons des liens commerciaux et professionnels durables.



**Gilbert Probst**

Président du conseil d'administration

L'exercice sous revue a permis à la banque de franchir des caps importants et de solidifier son appartenance à la communauté des leaders du marché bancaire suisse. La compétitivité du groupe s'est bien affirmée dans les marchés-clés et les grands métiers. La productivité opérationnelle a progressé grâce à une informatique de plus en plus intégrée et sophistiquée. La rentabilité a atteint un niveau de haute qualité. La pérennité de l'entreprise sur le long terme fait l'objet de préparatifs méthodiques, qu'il s'agisse de la couverture en fonds propres ou des orientations technologiques profondes opérées ces dernières années, qui permettent à la banque d'agir avec une multitude de canaux de distribution, sur une gamme large de métiers, dans plusieurs langues et divers fuseaux horaires.

## ÉVOLUTION VERTUEUSE DES AGRÉGATS FINANCIERS

Les bons résultats 2017 sont le fruit d'un arbitrage subtil entre une pluralité d'objectifs (croissance, rentabilité, diversification, etc.) et une multitude de contraintes (réglementation sur les fonds propres, la liquidité et la distribution des produits, etc.). Trois exemples de ces points d'équilibre sont brièvement exposés ci-dessous.

### Croissance versus fonds propres

La croissance s'observe sur plusieurs fronts ; le financement hypothécaire qui atteint CHF 10.98 milliards soit +6%, les actifs confiés qui ascendent à CHF 26.4 milliards soit +14.3% ou encore les fonds de placement du groupe Synchrony qui approchent la barre de CHF 2.5 milliards, avec 61 classes de fonds. Pour accompagner ces évolutions commerciales réjouissantes, le groupe doit constamment accroître sa base calculatoire de fonds propres. Le taux de couverture atteint 15.02% au 31 décembre 2017. C'est un niveau élevé, résultant d'une politique responsable de distribution, permettant un autofinancement du capital, et d'une ingénierie financière sophistiquée ayant mené l'institut à lever des compléments de fonds propres sous forme d'AT1 et de T2<sup>1</sup> dans d'excellentes conditions.

### Charges versus revenus

Le *cost income ratio* est un indicateur intéressant, bien que binaire et peu explicatif. A 60.84%, il se situe dans les bonnes valeurs de banques comparables, c'est-à-dire de banques diversifiées et actives à l'échelon international. En 2017, la banque a continué à investir massivement dans son infrastructure technique et informatique. De nombreuses applications ont été perfectionnées avec de nouvelles fonctionnalités, comme la bourse sur internet (1816) ou le change en ligne (forXchange) pour institutionnels et entreprises. La formation de l'encadrement et des collaborateurs s'est intensifiée dans de nombreux domaines réglementaires ou technologiques. Tout cela a entraîné naturellement un niveau de charges élevé, mais pleinement justifié. L'enveloppe des coûts reste sous contrôle à CHF 222.7 millions et ne progresse que de 0.5% par rapport à 2016. Plus importants dans l'équation, sont les revenus qui progressent à CHF 366.1 millions, de plus de 4.8%, malgré une érosion du rendement des actifs corrélée à la situation des marchés de taux. Une croissance du chiffre d'affaires a été obtenue grâce à une palette de métiers très large et une offre de services au meilleur niveau. Le fait que plus d'un tiers du chiffre d'affaires soit réalisé avec la clientèle entreprises et institutionnels atteste de cette excellence.

### Liquidité versus taux négatifs

La puissance d'une banque universelle se mesure aussi à sa capacité de collecter les dépôts. En 2017, la banque a accru ses avoirs liquides de plus de CHF1.3 milliard. Cette situation excédentaire lui a permis d'obtenir d'excellents taux de refinancement et de remplir avec une bonne marge les exigences réglementaires élevées dans ce domaine précis. Vus sous un autre angle, les dépôts non réinvestis par les clients constituent une charge considérable pour la banque en raison du régime répressif des taux négatifs. Là aussi des équilibres ont dû être trouvés pour, d'une part, préserver la marge d'intérêt de la banque et, d'autre part, assurer le maintien de la relation à long terme avec la clientèle. Une politique transparente et équitable dans ce domaine a permis de construire une stratégie de *cash management* coordonnée avec les grands déposants.

<sup>1</sup> Deux emprunts subordonnés totalisant CHF 200 mios.

## DIGITALISATION INCRÉMENTALE

La révolution digitale 4.0 est une réalité incontestable. Il n'en demeure pas moins que, face à l'avalanche de discours et de produits miracles, les banques, comme tous les acteurs de l'économie, doivent opérer des choix de priorités et transformer leurs modes opératoires sur la base d'un plan de programmation. La BCGE opère cette mutation selon trois principes directeurs: créer de l'utilité pour ses clients, maintenir le lien personnel avec le conseiller par une "approche multicanal" et assurer une haute sécurité informatique.

En 2017, la plateforme forXchange, développée avec une *fintech* genevoise, a travaillé avec ses premières dizaines de clients. Son introduction dans le marché s'exécute pas à pas. La formation des clients, la surveillance de la chaîne d'exécution et l'informatisation d'intégration autour du noyau *fintech* ont nécessité une coordination précise. Cette courbe d'apprentissage démontre que les *banktech* doivent être intégrées avec soin dans la mécanique opérationnelle et réglementaire complexe des banques.

Autre évolution majeure: le lancement de la plateforme *avantageservice.ch* en fin d'année. Ce programme de primes d'intérêt cumulatives sur l'épargne rassemble déjà 32'897 adhérents. Il est désormais disponible sur internet pour toute personne physique résidant en Suisse et peut être activé en quelques minutes. La banque accomplit ici un progrès significatif vers la numérisation. Cette fonctionnalité, qui ne se substitue pas à la relation clientèle, mais la complète en parallèle, offre avant tout à celle-ci un gain de temps et une procédure simplifiée. Mais l'originalité de cette nouvelle application n'est de loin pas que technique; au contraire, c'est son concept *marketing* qui est le plus innovant. En particulier, le fait de rendre immédiatement accessible un des programmes de fidélité les plus élaborés de la nouvelle consommation bancaire.

## AU SERVICE D'UNE ÉCONOMIE TOURNÉE VERS L'EXTÉRIEUR

Conformément à sa mission de soutien à l'économie genevoise, la banque appuie tant les acteurs purement domestiques que les entreprises genevoises qui exportent, importent, distribuent, accueillent ou investissent à l'international.

Un tiers du chiffre d'affaires de la banque est réalisé en devises autres que le franc suisse, principalement en euro et en dollar américain. La banque, qui a été la première à proposer un compte d'épargne en yuan, progresse dans tous ses métiers orientés vers l'étranger. Le financement du négoce des matières premières connaît une année record avec un encours moyen de USD 1'704 millions, le *correspondent banking*, de même, a conduit des affaires avec 386 banques dans plus de 57 pays et le *private banking* international a bien avancé avec des actifs confiés de CHF 2.9 milliards (+15.3%). La filiale française a obtenu d'excellents chiffres et mène de nombreux projets de croissance. On notera aussi que la banque accompagne les expatriés au travers de son programme spécifique *Xpatbking*. Elle a d'ailleurs signé un accord de collaboration avec l'Organisation des Suisses de l'Etranger (OSE) en vue de faciliter la gestion des affaires bancaires des membres restées en Suisse.

La prospérité économique genevoise est intrinsèquement liée aux marchés extérieurs, à leur accessibilité et à leur dynamisme. La BCGE s'inscrit pleinement dans cette réalité par sa gamme de prestations de financement et de conseil, par ses équipes spécialisées et par son infrastructure, notamment en France, en Asie et au Moyen-Orient. Accompagner l'économie genevoise vers l'international n'est pas optionnel.

### UNE DIVERSIFICATION NÉCESSAIRE ET UTILE

La banque a poursuivi l'élargissement de son portefeuille de métiers en 2017. La nouvelle unité en charge des multinationales suisses et étrangères opère d'ores et déjà avec 15 clients. Un fonds de placement LPP 80, formule inédite, a été mis à disposition des épargnants disposant d'un horizon de placement plus long. Deux exemples pour illustrer l'adaptabilité de la banque pour disposer d'une offre aussi large que la concurrence autant pour les entreprises que pour les particuliers. Cette diversification est nécessaire. Mais cette exigence imposée par le marché a aussi pour effet indirect une diversification utile. C'est-à-dire une déconcentration des risques résultant d'une meilleure répartition des provenances de revenus, en termes géographiques, monétaires et sectoriels.

### UNE GESTION FINANCIÈRE AFFINÉE

Il y a la banque commerciale. Et il y a la banque "portefeuille financier". Cette deuxième entité joue un rôle central dans la génération de rendement, comme dans la palliation des risques financiers. La gestion *ALM* (*assets and liabilities management*) a été très dynamique dans une conjoncture de taux objectivement défavorable aux banques universelles. Elle a contribué à l'obtention d'excellentes conditions de refinancement, en respectant un cadre prudentiel réglementaire et interne très strict.

### UNE IMAGE CRÉDIBLE SUR LE MARCHÉ DES CAPITAUX

La banque a construit méthodiquement, ces dernières années, une image très positive sur le marché des capitaux. Les excellentes conditions d'émission des deux emprunts, à caractère de fonds propres, *AT1* et *T2* en attestent. De même, l'évolution du cours de bourse a été favorable, permettant à la capitalisation d'atteindre CHF 1.2 milliard, en hausse de 10.1%. L'introduction de l'action unique en cours d'exercice a aussi favorisé cette évolution positive pour les actionnaires. Le rendement total de l'action a ainsi atteint 11.9%.

### UN MODÈLE D'AFFAIRES MODULAIRE ET ANTICIPATIF

La banque est organisée par segments de marché. Les divisions et départements de front sont autant d'entreprises chargées de réussir et de croître dans leurs métiers. Ce modèle d'affaires et d'organisation est modulaire et permet d'affecter les ressources humaines et techniques, comme les budgets de risque, en fonction des cycles conjoncturels ou des modifications structurelles des marchés. La banque est bien préparée pour anticiper et saisir les opportunités de développement qui s'annoncent. Digitalisation, vieillissement de la population, hyper-réglementation, globalisation de l'activité bancaire, inflation des actifs, les défis ne manquent pas. La BCGE est au mieux de sa forme pour participer avec les leaders bancaires nationaux à l'expansion de la place financière genevoise et suisse.



**Blaise Goetschin**

Président de la direction générale





# UNE BANQUE QUI CULTIVE SON CENTRE DE GRAVITÉ

Aux côtés de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs avec détermination, sens de l'équité et transparence.

- Stratégie d'entreprise fondée sur l'équilibre entre parties prenantes
- Convictions et valeurs clairement affirmées
- Communication transparente
- Conduite déontologique et environnementale stricte
- Gestion prudente et mesurée, visant le long terme

# Identité du groupe

## Maison mère et ses filiales Une banque leader en Suisse

La BCGE est une banque universelle et commerciale dont la mission première est de contribuer au développement de la place économique genevoise. Pour ce faire, elle fournit une gamme complète de services bancaires à une clientèle de particuliers, d'entreprises et d'institutionnels. Pour l'accompagner dans ses activités et ses opérations qui vont souvent bien au-delà du territoire cantonal, elle dispose de succursales à Lausanne et Zürich ainsi que de bureaux de représentation à Dubaï et Hong Kong. Sa filiale, Banque Cantonale de Genève (France), est présente à Lyon, Annecy et Paris. Le groupe comprend également Capital Transmission, filiale spécialisée dans le financement en fonds propres des PME, et Dimension, société fille spécialisée dans les évaluations et le conseil en transmission d'entreprises.



Le siège de Genève  
au quai de l'Île 17

### PORTRAIT DU GROUPE BCGE



**1816**

Fondée en 1816, la Banque Cantonale de Genève (BCGE) exerce une fonction vitale de soutien et de dynamisation de l'économie régionale. La BCGE constitue le pilier bancaire central pour les services aux particuliers et pour le financement des entreprises, notamment les PME et le secteur immobilier genevois. Elle est au service des collectivités publiques et offre également des prestations de *private banking* ainsi que de la gestion d'actifs financiers pour clients institutionnels. Elle a des succursales à Lausanne et Zürich ainsi que des bureaux de représentation à Dubaï et Hong Kong. Cotée à la bourse suisse SIX Swiss Exchange (code : BCGE). Elle emploie 692 collaborateurs (en équivalent plein temps) et 748 au niveau du groupe, soit 799 personnes.



**1993**

Avec son siège à Lyon, deux succursales à Annecy et Paris, la Banque Cantonale de Genève (France) est une filiale à 100% de la BCGE. Elle propose des prestations de financement, d'investissement et de l'immobilier à une clientèle d'entreprises et d'indépendants ainsi que de la gestion de patrimoine à une clientèle privée. BCGE France contribue au développement de l'axe économique Lyon-Genève. La Banque Cantonale de Genève (France) emploie 53 collaborateurs.



**2008**

Capital Transmission SA, Genève, finance et investit en fonds propres dans des opérations de transmission et d'expansion d'entreprises dans la région genevoise en priorité. Elle opère aussi en Suisse et dans quelques cas particuliers en France. Elle dispose d'une capacité d'investissement afin d'accompagner ses clients à long terme et de soutenir leurs projets par des prises de participations minoritaires ou par de la finance mezzanine.



**2015**

Fondée en 1994, Dimension SA est active en évaluation et transmission d'entreprises, en particulier dans les domaines de la distribution, de l'industrie, l'horlogerie, la construction, l'immobilier, les services, la sécurité et l'informatique. Basée à Lausanne (siège), la société dispose d'une succursale à Genève et est active dans toute la Suisse. Partenaire expérimenté, fiable et pragmatique, Dimension SA est l'interlocuteur privilégié du propriétaire d'entreprise pour analyser le potentiel de valorisation et réaliser des opérations de transmission d'entreprises. Elle fait partie du groupe BCGE depuis 2015 (filiale à 100%).

# Identité du groupe

Modèle d'affaires calqué sur l'économie genevoise  
**Une banque simple et accessible**

La BCGE est une banque dont la stratégie vise un succès durable et inscrit dans le long terme. Elle intervient sur deux grandes catégories de marchés, les particuliers (personnes physiques) et les entreprises ou institutions (personnes morales). Pour répondre d'une manière compétitive aux exigences d'une clientèle aussi diverse, elle développe des métiers spécifiques (domaines d'activité stratégiques). Il y en a treize qui sont listés ci-dessous. Ces métiers ont des caractéristiques très différentes, c'est pourquoi le groupe BCGE est organisé en gestionnaire de portefeuilles d'activités. Il mérite ainsi le qualificatif de banque universelle... Quelques principes de conduite transversaux dominent le dispositif d'ensemble.

## UNE POLITIQUE FINANCIÈRE VISANT LA PÉRENNITÉ

L'objectif financier majeur est l'accroissement régulier de la valeur de la banque. Cette valeur est fondée sur la somme attendue des *cash-flows* libres. L'amélioration du *cash-flow* total découle pour l'essentiel d'une croissance organique et qualitative des affaires (*incremental growth business model*).

**Les décisions stratégiques et la conduite opérationnelle visent en priorité l'accroissement à long terme de la valeur actionnariale de la banque** (reflétée par la capitalisation boursière) – si nécessaire au détriment de la profitabilité à court terme – et ne doivent pas mener à sous-investir ou à élever trop le profil de risque, ou encore à affaiblir en aucune façon la pratique déontologique de la banque.

## UNE RÉPONSE ADAPTÉE À CHAQUE SEGMENT DE MARCHÉ

La banque calibre ses métiers, leur politique commerciale et les ressources qu'elle leur consacre, sur la base d'une étude approfondie des marchés et d'une évaluation de leur accessibilité et potentialité. **Cinq des treize métiers sont centrés sur les particuliers**: les services bancaires quotidiens, le conseil patrimonial de base, l'épargne et la prévoyance, le *private banking* et le financement privé, ceux-ci représentent un tiers des revenus totaux de la banque. Parmi les huit métiers dévolus aux entreprises et institutions, quatre ressortent du crédit. Il s'agit du financement de l'entreprise, de l'immobilier professionnel, des collectivités publiques et du *trade finance*. Les autres métiers sont le conseil financier stratégique, les marchés financiers, l'*asset management* et le service aux banques et assurances. **Deux tiers du chiffre d'affaires du groupe sont réalisés avec des entreprises et institutions publiques privées.**

La banque gère le portefeuille de domaines d'activités en visant à optimiser le ratio rentabilité-risque de chacun et en cultivant les synergies opérationnelles entre eux. La banque construit des positions compétitives et recherche le *leadership* dans chacun de ses métiers. Pour cela, elle capitalise sur sa réputation de banque sûre, transparente et innovante.

La banque maximise l'usage de ses fonds propres disponibles, tout en protégeant sa pérennité par une marge de sécurité définie dans le cadre financier. Ayant atteint un niveau élevé d'emploi du capital, la priorité actuelle de la croissance additionnelle est portée sur les domaines d'activités moins consommateurs de fonds propres.

## Synthèse réussie entre mission publique et impératif de rentabilité

Conformément à l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève du 24 juin 1993, "la banque a pour **but principal de contribuer au développement économique du canton et de la région**. En sa qualité de banque universelle, elle traite toutes les opérations autorisées par la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne du 8 novembre 1934. Elle est gérée selon les principes éprouvés de l'éthique bancaire". BCGE concilie harmonieusement sa mission de politique publique, notamment en finançant à hauteur de plus de CHF 15 milliards l'économie genevoise, avec l'impératif d'être une entreprise rentable, sans aucun avantage monopolistique (pas de garantie cantonale).

# Identité du groupe

Gamme de prestations

Une banque organisée par segments de marchés

## ENTITÉS DE GESTION

	Division	Cientèle	Entreprises et clients	Finances et contrôle	BCGE	 Capital Transmission	 Dimension	 Avantage- service.ch
Grands métiers	Genève	internationale	institutionnels	des risques	(France)			
<b>Particuliers</b>								
Services bancaires quotidiens								
Epargne et prévoyance								
Conseil patrimonial de base								
<i>Private banking</i>								
Financements privés								
<b>Entreprises</b>								
Financement de l'entreprise								
Financement de l'immobilier professionnel								
Financement des collectivités publiques								
<i>Global commodity finance</i>								
Conseil financier stratégique et M&A								
Marchés financiers								
<i>Asset management</i>								
Banques et assurances								

# Identité du groupe

## Services offerts

Une gamme complète de services bancaires et financiers

### PARTICULIERS

#### Services bancaires quotidiens

GE CH

Comptes courants  
Comptes privés  
Cartes bancaires  
Coffres  
Devises

#### Services bancaires en ligne

GE CH

Netbanking  
Application Mobile Netbanking  
Application BCGE Twint

#### Epargne

GE CH

Court, moyen et long termes  
Comptes d'épargne  
Obligations de caisse

#### Prévoyance

GE CH F

Centre de conseil en prévoyance  
Comptes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers  
Contrats d'assurance-vie  
Plan d'épargne en fonds  
Rentés viagères

#### Placements

GE CH F

Dépôts, titres  
*Trading online*  
Fonds de placement et structurés  
Fonds immobiliers  
Certificats *trackers*  
Plans d'épargne en fonds  
Métaux précieux

#### Private banking

GE CH F INT

Mandats de gestion discrétionnaire  
Crédits lombards  
Dépôts à terme et fiduciaires  
Conseils en placements, *advisory*  
Planification patrimoniale  
Investissements en *private equity*

#### Financement du logement

GE CH F

Résidences principales  
Résidences secondaires  
Crédits de construction ou de rénovation

#### Financement d'appui

GE CH

Leasings véhicules  
Crédits pour projets personnels

### ENTREPRISES

#### Financement d'entreprises et gestion de la trésorerie

GE CH F

PME  
Grandes entreprises  
Professions libérales et indépendants  
Etat et entités satellites  
Communes et fondations immobilières communales  
Institutions paraétatiques et églises  
Fondations immobilières de droit public  
Collectivités publiques en Suisse  
Organisations d'intérêt public

#### Financement de l'immobilier et de la construction

GE CH F

Investisseurs immobiliers  
Promotion immobilière  
Tertiaire immobilier et régies  
Entreprises de construction

#### Financement du négoce international de matières premières

GE CH F INT

Financements transactionnels  
Financements structurés

#### Services et marchés financiers pour banques et assurances

GE CH F INT

Devises  
Plateforme *forex* en ligne  
*Trading online*  
Titres, fonds de placement  
Métaux  
Marché des capitaux  
Trésorerie  
Billets

#### Multinationales et Institutions internationales

GE CH F INT

#### Conseils aux entreprises

GE CH F

Conseil financier stratégique (département Financial advisory)  
Conseils en fusions et acquisitions (*M&A*) (Dimension)

#### Financements en fonds propres

GE CH F

Participation minoritaire au capital, *Mezzanine finance*, *Management buyout* (Capital Transmission)

### INSTITUTIONNELS

#### Financement et gestion de la trésorerie

GE CH

Caisses de pension privées et publiques  
Fondations privées et publiques  
*Family office*  
Institutionnels étatiques

#### Services aux gérants de fortune indépendants

GE CH

#### Asset management

GE CH F INT

Mandats actifs balancés  
Mandats de gestion indicielle  
Mandats actifs à risque contrôlé  
Fonds de placement institutionnels  
Gestion durable *small and mid caps* suisse  
Conseil en placement institutionnel  
Fonds souverains et entités similaires

#### Conseils aux investisseurs

GE CH F INT

Conseil pour la gestion des taux  
Conseil pour la gestion des changes

#### Services et marchés financiers

GE CH F INT

Bourses  
Devises  
Plateforme *forex* en ligne  
Métaux  
Emissions  
Marché des capitaux  
Trésorerie

GE

Genève

CH

Marché suisse

F

Marché français – par BCGE (France)

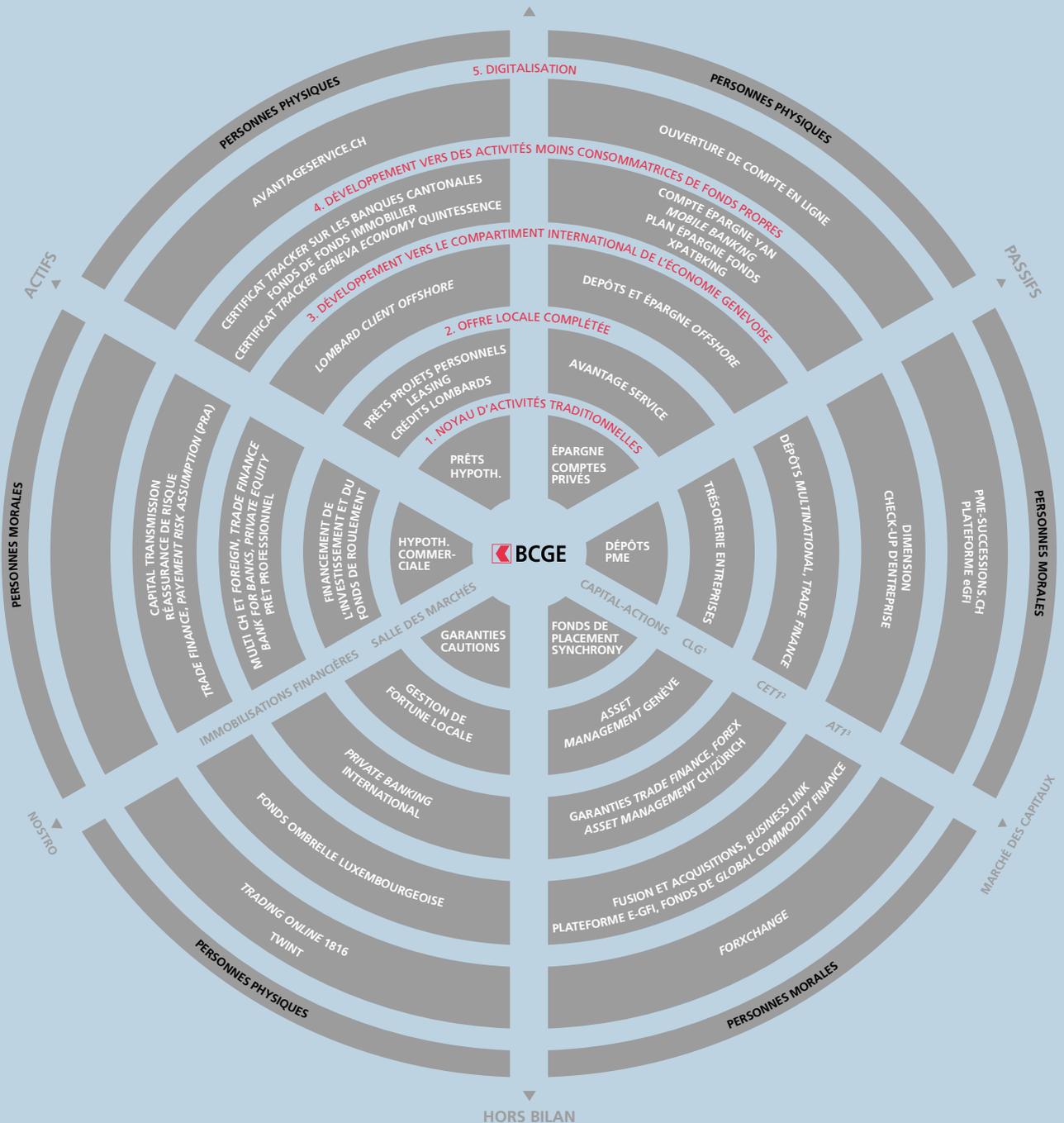
INT

Marchés internationaux – Toutes les opérations sont conclues et enregistrées en Suisse. La BCGE agit à Dubaï et Hong Kong à travers ses bureaux de représentation agréés par les autorités respectives de ces places. Ces bureaux se limitent à promouvoir les activités et les produits de la banque et n'effectuent pas d'opérations.

# Identité du groupe

Modèle d'affaires en constante évolution  
 Une progression en cinq phases

Fondé sur un noyau d'activités traditionnelles, toujours importantes aujourd'hui, le modèle d'affaires de la BCGE a fait l'objet de mutations régulières, entraînant l'élargissement des compétences et des capacités d'intervention de la banque. Ces développements ont été accomplis dans l'optique d'offrir une gamme de services complète et compétitive. Ces choix stratégiques ont permis une croissance constante des résultats financiers.



<sup>1</sup> Refinancement par des emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.  
<sup>2</sup> Emprunt relevant des fonds propres de base durs (common equity tier 1, CET1).  
<sup>3</sup> Emprunt relevant des fonds propres de base supplémentaires (additional tier 1 capital, AT1).

# Identité du groupe

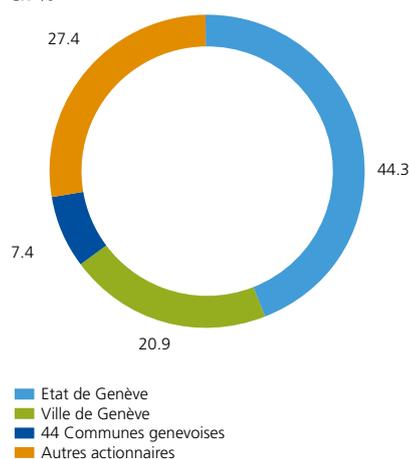
L'action BCGE

Une capitalisation de CHF 1.18 milliard

Le rendement du titre BCGE sur l'année 2017 a été de 11.9% (contre 19.9% pour l'indice SPI), dont 10.1% d'évolution de cours (le SMI progressait quant à lui de 14.1%).

2017 a été l'année du passage à l'action nominative unique, la modernisation du capital s'est concrétisée par la réunion de trois types d'actions en une seule. L'action BCGE avait terminé l'année 2016 à CHF 148.875 (cours ajusté selon la division par deux du 2 février 2017) et a progressé tout au long de l'année pour clôturer à CHF 163.90, soit une progression de 10.1%. La capitalisation boursière de la banque dépasse légèrement les CHF 1.18 milliard. Le potentiel de hausse demeure appréciable en raison de l'écart entre le cours de bourse du titre et la valeur intrinsèque de l'action telle que mesurée par les fonds propres par titre; la valeur intrinsèque du titre se situe à CHF 207 et représente 126% de la valeur boursière.

Répartition du capital et des droits de vote en %



Evolution du titre

Evolution comparative par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2015, en CHF



Fonds propres	204	193	183	172	162
Résultat opérationnel	18	15	18	16	-
Résultat net	11	11	11	11	10
Dividendes	5.8 <sup>2</sup>	5.5	5.5	5.0	4.5

#### Données boursières (maison mère)

##### Cours extrêmes des actions (en CHF)<sup>1</sup>

- plus haut	166	149	131	117	130
- plus bas	148	129	105	104	102
- clôture	164	149	130	107	113
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	1'180	1'072	939	771	811
Fonds propres comptables/nombre d'actions	207	195	186	175	165

<sup>1</sup> Ajusté selon la structure du capital en vigueur dès le 2 février 2017.

<sup>2</sup> Proposition soumise à l'Assemblée générale du 2 mai 2018.



A person's profile is visible on the left side of the image, looking out over a large body of water (likely Lake Geneva) and a range of mountains in the background. The image is split diagonally into two main sections: a darker blue section on the left and a lighter grey-blue section on the right. The text is positioned in the lighter section.

# UNE BANQUE QUI VOUS ACCOMPAGNE EN SUISSE ET VERS L'INTERNATIONAL

Aux côtés des Genevois en Suisse ou à l'étranger  
avec sens du service, souplesse et disponibilité.

- Succursales de Lausanne et Zürich
- Bureaux de Dubaï et Hong Kong
- Programmes *Business Partner* et *XpatBking*
- Gestion institutionnelle en Suisse
- Opérations bancaires multilingues

# Identité du groupe

## Organigramme

Au 1<sup>er</sup> mars 2018

18

 <b>ÉTAT-MAJOR DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b> <b>Blaise Goetschin</b> <sup>I, III, VI, VII</sup> Président de la direction générale, CEO	 <b>Christophe Weber</b> <sup>IV, VII</sup> Etat-major de la direction générale	 <b>Hélène De Vos Vuadens</b> Communication et relations investisseurs
 <b>Elisabeth Ray Tang</b> Ressources humaines	 <b>Christian Hamm</b> Marketing	
 <b>Philippe Marti</b> <sup>IV</sup> Juridique et Contentieux	 <b>Marius Hämmig</b> <sup>I</sup> Contentieux	 <b>René-Christian Métrailler</b> Juridique
		 <b>Francine Robin</b> Successions, tutelles, curatelles

 <b>DIVISION GENÈVE</b> <b>Claude Bagnoud</b> <sup>I, III, V, VII, 1</sup> Membre de la direction générale	 <b>Pierre Villanti</b> Gestion du réseau d'agences et business development	 <b>Sébastien Collado</b> Financements PME et indépendants
 <b>Alain Voiron</b> Collectivités publiques	 <b>Pierrette Jatou Klopfenstein</b> <sup>2</sup> Secteur centre	 <b>Pierre-Olivier Vialla</b> Secteur ouest
 <b>Alexandre Scala</b> Secteur rive droite	 <b>Franco Furcolo</b> BCGE Private Banking clientèle Suisse	 <b>David Bottoli</b> Secteur rive gauche
	 <b>Albert Gallegos</b> Conseil patrimonial et prévoyance	 <b>Paulo Oliveira</b> Banque en ligne

 <b>ENTREPRISES ET CLIENTS INSTITUTIONNELS</b> <b>Yves Spörri</b> <sup>I, III, V, VI</sup> Membre de la direction générale	 <b>Patrick Senger</b> Etat-major entreprises et business development	 <b>Charles Kaeser</b> <sup>I</sup> Immobilier et construction
 <b>Virginie Fauveau</b> Corporate finance	 <b>Nicolas Bézaguët</b> Personal finance	 <b>Raoul Monnay</b> <sup>I, IV</sup> Entreprises Suisse
 <b>Patrizio Arioni</b> Investisseurs institutionnels	 <b>Raoul Monnay</b> Multinationales et institutions internationales	 <b>Catherine Raphoz</b> Entreprises France
 <b>Eric Wesse</b> <sup>II</sup> Président du directoire BCGE (France) SA Filiale à 100% du groupe BCGE	 <b>Virginie Fauveau</b> Directrice Capital Transmission SA Filiale à 100% du groupe BCGE	 <b>Claude Romy</b> Directeur Dimension SA Filiale à 100% du groupe BCGE

 <b>ORGANISATION, INFORMATIQUE ET OPÉRATIONS</b> <b>Jean-Marc Joris</b> <sup>V, VI, VII</sup> Membre de la direction générale	 <b>Jean-Michel Comte</b> Centre de services opérations bancaires	 <b>Grégory Denizou</b> Centre de services crédits et prestations
 <b>Céline Orlandini</b> Logistique et gestion des achats	 <b>Michael Kropf</b> <sup>VI, VII</sup> Organisation	 <b>Daniel Stocco</b> <sup>VI</sup> Informatique

 <b>CLIENTÈLE INTERNATIONALE</b> <b>Pierre-Olivier Fragnière</b> <sup>I, III, V</sup> Membre de la direction générale		 <b>Josiane Tistounet</b> <b>Etat-major clientèle internationale</b>	
 <b>Nicolas Demierre</b> <sup>II</sup> <b>Global commodity finance</b>	 <b>Serge Chesternine</b> <b>Commodity trade finance 1</b>	 <b>Claudio Pietroforte</b> <b>Private Banking international</b>	 <b>Beat Glusstein</b> <b>Team 1 Private Banking international Genève</b>
 <b>Danila Mariotti</b> <b>Commodity trade finance 2</b>	 <b>Nicolas Dervaux</b> <b>Structured finance and distribution</b>	 <b>Olivier Ernoult</b> <b>Team 2 Private Banking international Genève</b>	 <b>Mario Al-Jebouri</b> <b>Representation office Dubai</b>
 <b>Olivier Thyssen</b> <b>Credit and transaction Management</b>	 <b>Philippe Maillart</b> <b>Opérations global commodity finance</b>	 <b>Laurent Juget</b> <b>Team 3 Private Banking international Genève</b>	 <b>Anne de Gendre</b> <b>Private Banking Lausanne</b>
 <b>Boris Bijleveld</b> <b>Banques et assurances</b>	 <b>Léonard Graz</b> <b>Banques 1</b>	 <b>Renaud Chambolle</b> <b>Representation office Hong Kong</b>	 <b>Christopher Demetropoulos (a.i.)</b> <b>Private Banking Zürich</b>
 <b>Irene Diez</b> <b>Banques 2 et assurances</b>		 <b>Stéphane Cuere</b> <b>Gérants de fortune indépendants</b>	

 <b>FINANCES ET CONTRÔLE DES RISQUES</b> <b>Eric Bourgeaux</b> <sup>III, V, VI</sup> Membre de la direction générale		 <b>Marc Doerks</b> <sup>III, V, VI</sup> <b>Etat-major finances et contrôle des risques</b>		 <b>Pierre Sauvagnat</b> <sup>II, III</sup> <b>Marchés financiers et trésorerie</b>	
 <b>Yvan Nicolet</b> <b>Comptabilité générale</b>	 <b>Frédéric Vernet</b> <b>Contrôle de gestion</b>	 <b>Marianne Bourgoz Gorgé</b> <sup>III, V</sup> <b>Contrôle des risques</b>	 <b>Marie-José Bratcov</b> <b>Conformité</b>		
 <b>Constantino Cancela</b> <sup>II</sup> <b>BCGE Asset management</b>	 <b>Marc Riou</b> <sup>II</sup> <b>Portfolio management institutionnel</b>	 <b>Axel Moser</b> <sup>II</sup> <b>Portfolio management privé</b>	 <b>Thierry Angele</b> <b>Financial advisory</b>		
 <b>Constantino Cancela</b> <b>Etudes financières</b>	 <b>Valérie Lemaigre</b> <sup>II, III</sup> <b>Investment office</b>				

 <b>AUDIT INTERNE</b> <b>Monique Seiss Baudry</b> Directrice, rattachée au conseil d'administration
--

- <sup>I</sup> Membre du comité des crédits
- <sup>II</sup> Membre du comité stratégie de placement
- <sup>III</sup> Membre du comité ALM
- <sup>IV</sup> Membre de la commission des crédits à risques accrus
- <sup>V</sup> Membre du comité des risques
- <sup>VI</sup> Membre du comité de stratégie informatique
- <sup>VII</sup> Membre du comité stratégique organisation

<sup>1</sup> Jusqu'au 31 mars 2018.

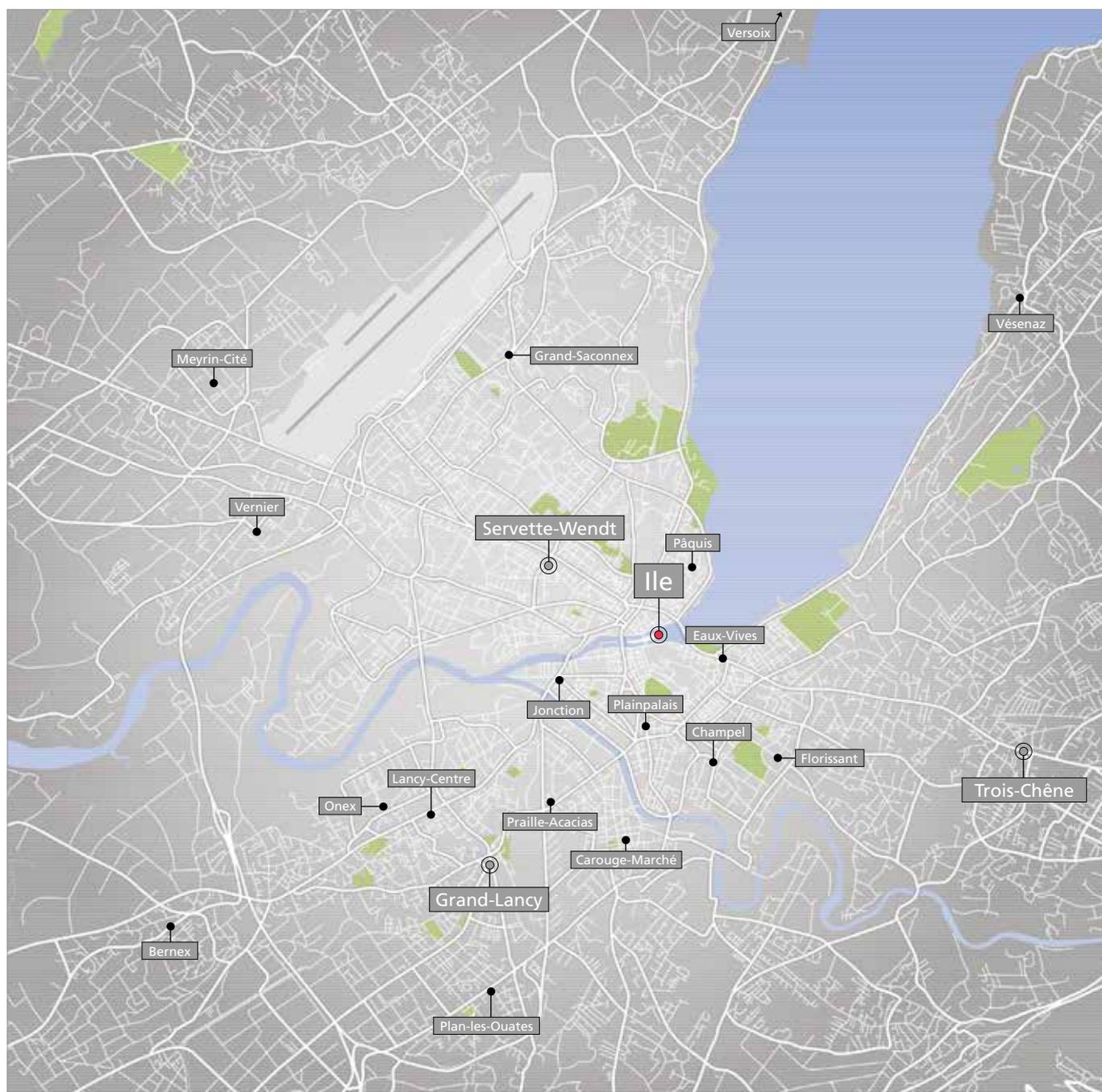
<sup>2</sup> Membre de la direction générale, division Genève, dès le 1<sup>er</sup> avril 2018.

# Identité du groupe

Présence locale affirmée

Réseau de 21 agences

125 appareils de banquette

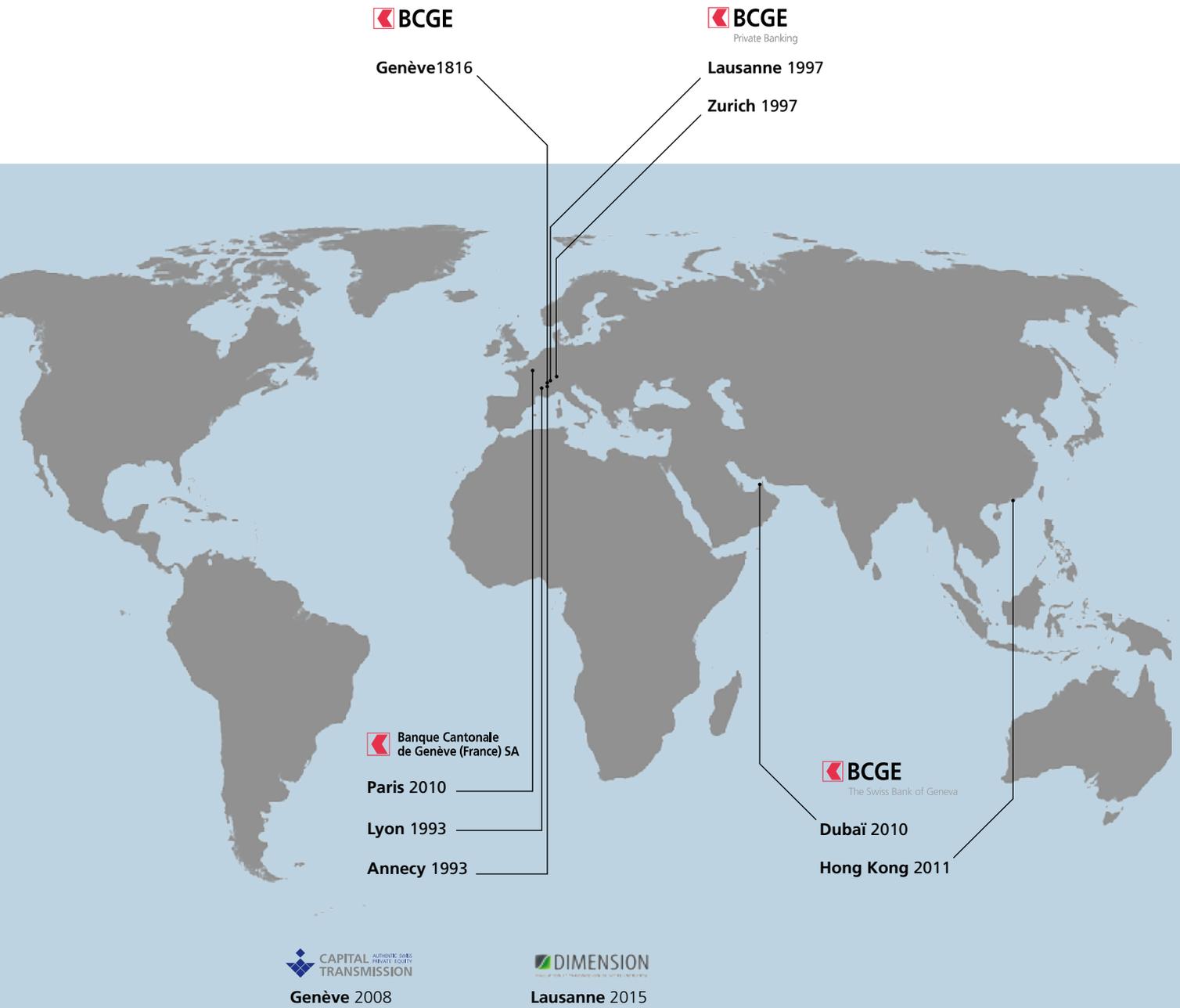


● Siège      ⊙ Tête de secteur      ● Agences

# Identité du groupe

Dimension internationale

Une infrastructure en Suisse, en Europe, en Asie et au Moyen-Orient



Genève



Lausanne



Zürich



Lyon



Annecy



Paris



Dubai



Hong Kong





## UNE BANQUE QUI MUSCLE LE FINANCEMENT DE VOTRE RETRAITE

Aux côtés des caisses de pension,  
des fondations, des *family offices*,  
avec sélectivité, sagesse et patience.

- Gestion institutionnelle
- Fonds de placement
- Fondations de prévoyance
- Stratégies de protection  
de portefeuille
- Salle des marchés

# Développement des affaires 2017

Division Genève

Une banque au service du canton

La division est au service de l'ensemble de la clientèle privée du canton de Genève et de sa région. Elle offre des prestations bancaires complètes aux particuliers, aux professions libérales, aux petites entreprises, aux indépendants et aux institutions privées ou publiques. L'encours des prêts hypothécaires atteint les CHF 5.3 milliards. Elle a remporté, en 2017, le prix de l'économie du canton.



Claude Bagnoud,  
chef de la division  
Genève, membre de  
la direction générale

## Une relation clientèle privilégiée

La BCGE dispose **d'un réseau de 21 agences répondant aux besoins de disponibilité et de mobilité des habitants du canton**. 29% de la population de plus de 14 ans est cliente de la banque et 63% des clients sondés entre avril et juin 2017 jugeaient les prestations en amélioration sur un an. 44% ont choisi la BCGE comme banque principale pour sa réputation. Les cartes de crédit ont présenté une progression de 5.1%, de même que les cartes de débit Maestro (+3.3%). La BCGE est une adresse de dépôt sûre et stable et est le principal pôle collecteur ; les dépôts d'épargne totalisent CHF 3.6 milliards. La BCGE finance des résidences principales ou secondaires à Genève, en Suisse et en France. **Grâce notamment à l'offre hypothécaire Simplissimmo**, les hypothèques représentent CHF 5.3 milliards d'encours (+4.4%). **Le programme de fidélité Avantage service rassemble 32'897 clients** et permet de cumuler un bonus exceptionnel pouvant aller jusqu'à 2% d'intérêts supplémentaires sur son épargne. Une prime de fidélité, d'un total de CHF 9.6 millions, a été distribuée.

## Une expertise patrimoniale sur mesure

L'analyse patrimoniale prend en compte la situation familiale, patrimoniale, fiscale du client ainsi que ses objectifs personnels. L'offre Check-up permet aux conseillers d'effectuer un check-up financier synthétique. Les besoins et attentes de la clientèle doivent **satisfaire une attente de rendement, tout en répondant aux contraintes liées au cadre prudentiel**.

## Succès du compte Epargne 3 et de Business partner

La prévoyance étant devenue un élément-clé, le nombre de nouveaux comptes Epargne 3 a progressé de 4.3%. Le compte Epargne 3 permet de **sécuriser son avenir financier et de combler les lacunes de prévoyance des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> piliers**, tout en réalisant une économie d'impôt. Le BCGE Plan épargne fonds a rencontré un grand succès avec 5'758 plans souscrits.

La banque continue à **étendre l'offre Business partner** couvrant des avantages tarifaires et des services de conseil de haut niveau aux collaborateurs des 86 entreprises partenaires.



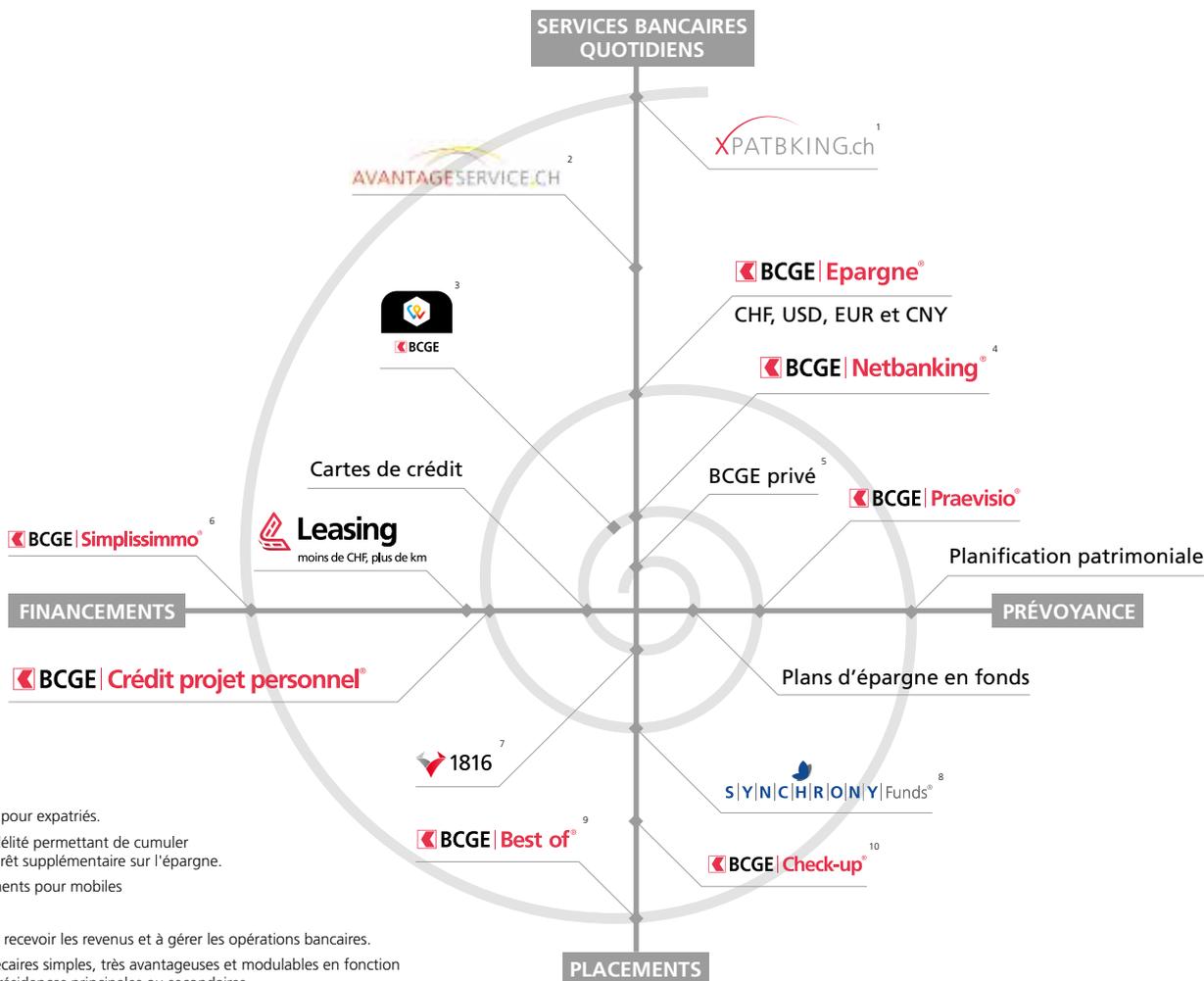
### Prix de l'économie genevoise 2017

Lors du 15<sup>e</sup> Evénement économique, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), le Département de la sécurité et de l'économie (DSE) et l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI) ont décerné le Prix 2017 de l'économie genevoise à la Banque Cantonale de Genève. Ce prix de l'économie, ainsi que celui de l'innovation, ont été créés en 2012, dans le but de promouvoir et valoriser le tissu économique genevois. Ils visent également à honorer des entreprises dont la réputation et le rayonnement véhiculent une image positive et dynamique de Genève.

### BCGE, pilier de l'économie locale et des collectivités publiques

Pilier et soutien de l'économie régionale, la BCGE est **leader du marché des PME et indépendants** auquel elle offre un appui professionnel, flexible et de qualité. Les experts du département Financements PME et indépendants, ont accompagné **plus de 9'675 sociétés et leurs chefs d'entreprises**, qui sont financés à hauteur de CHF 199.3 millions. La BCGE est demeurée le **partenaire privilégié des grandes régies autonomes, des Communes et des fondations immobilières de droit public, cantonales et communales**. Au 31 décembre 2017, l'encours global en faveur des collectivités publiques compte deux grands segments : environ 32% pour les communes genevoises ainsi que leurs fondations communales et un montant équivalent pour les fondations immobilières de droit public. Le solde est notamment dévolu à l'Etat de Genève et à ses entités satellites qui, ensemble, comptent pour près de 12% du total.

### Gamme d'équipement pour les particuliers



<sup>1</sup> Solution bancaire pour expatriés.

<sup>2</sup> Programme de fidélité permettant de cumuler jusqu'à 2% d'intérêt supplémentaire sur l'épargne.

<sup>3</sup> Solution de paiements pour mobiles

<sup>4</sup> Banque en ligne.

<sup>5</sup> Compte destiné à recevoir les revenus et à gérer les opérations bancaires.

<sup>6</sup> Solutions hypothécaires simples, très avantageuses et modulables en fonction des besoins pour résidences principales ou secondaires.

<sup>7</sup> Plateforme de trading online.

<sup>8</sup> Gamme de fonds de placement de la banque.

<sup>9</sup> Mandat de gestion avec 24 profils.

<sup>10</sup> Conseils patrimoniaux personnalisés.

# Développement des affaires 2017

Entreprises, immobilier professionnel et investisseurs institutionnels  
**Une banque multi-services alliée de l'entrepreneur**

26 L'encours des financements accordés par l'entité Entreprises et clients institutionnels, pour l'essentiel aux entreprises moyennes et grandes à Genève et en Suisse, a connu une augmentation appuyée de 8.3% à CHF 6 milliards. De leur côté, les créances hypothécaires en faveur des professionnels de l'immobilier ont progressé de 9.3% à CHF 3.6 milliards. Ces avances ont eu lieu dans un environnement économique propice, un repli modéré des prix de l'immobilier et des conditions de financement attractives.



Yves Spörri,  
chef de la division  
Entreprises et clients  
institutionnels,  
membre de la  
direction générale

## Croissance du financement de l'entreprise

Les nouvelles affaires ont connu une croissance satisfaisante au cours de l'exercice sous revue, la propension à l'investissement des entreprises étant à nouveau manifeste. Le taux d'équipement par client a progressé grâce à une gamme élargie de services et à la production de solutions dédiées.

## Augmentation des créances hypothécaires

Bien que toujours à un niveau élevé, les prix de l'immobilier enregistrent une érosion depuis plusieurs années à Genève, en particulier pour les immeubles commerciaux. Cependant, pour ces derniers, les surfaces vacantes ont reculé en 2017. Par ailleurs, l'augmentation de la production de logements, avec un nombre de transactions immobilières substantiellement accru, couplée à un léger fléchissement de la croissance démographique, a engendré une hausse du taux de vacance qui atteint 0.51% pour les logements. La baisse des prix et le niveau historiquement bas des taux d'intérêt restent favorables au marché. **Dans ce contexte, la BCGE a augmenté ses créances hypothécaires, de 9.3% à CHF 3.6 milliards pour les professionnels de l'immobilier**, tout en sélectionnant ses risques.

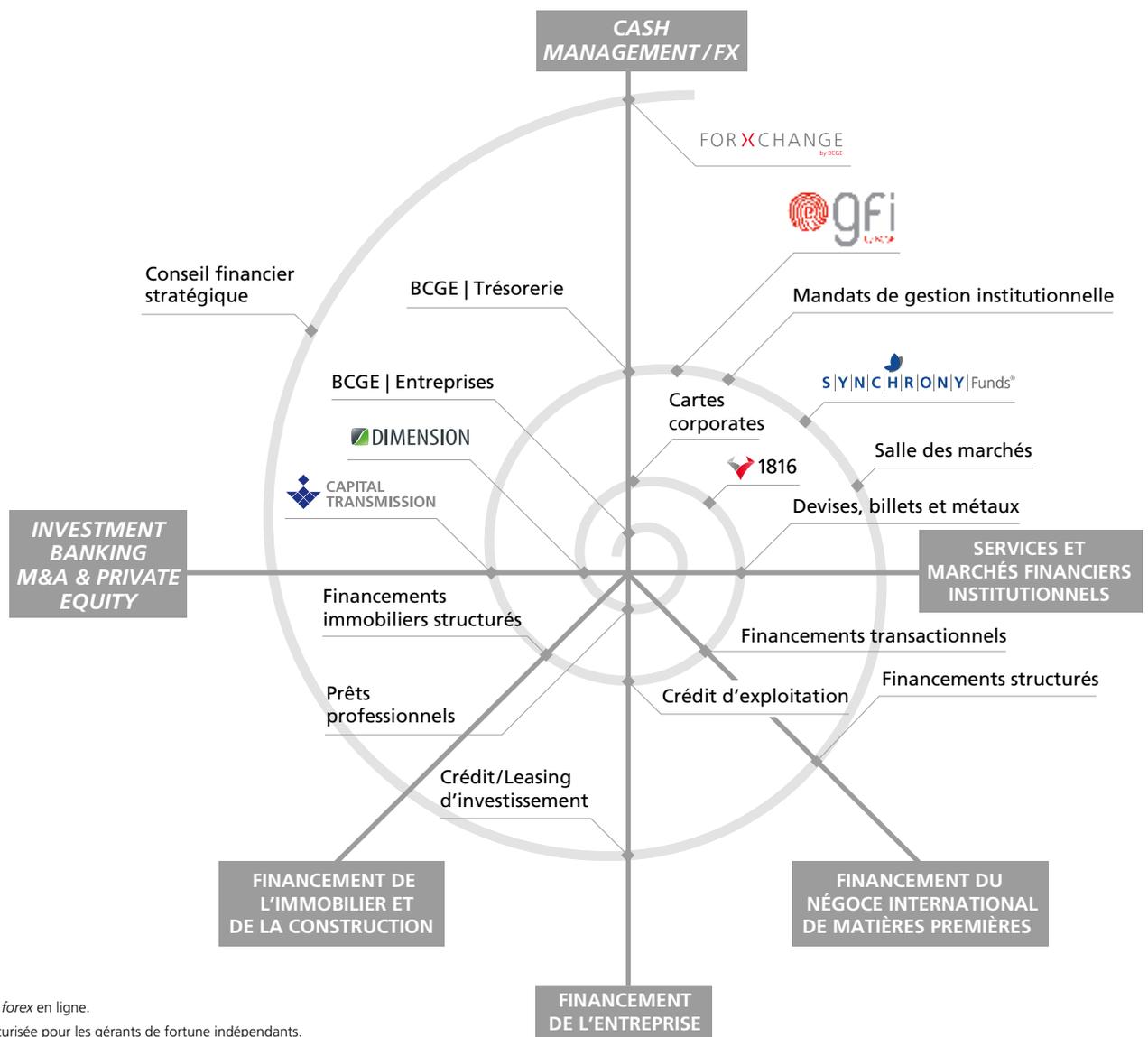
## Une année de succès sur le marché des investisseurs institutionnels et l'axe économique franco-suisse

Le département Investisseurs institutionnels a pour mission de faire valoir les compétences de la banque en matière de gestion d'actifs mobiliers (*asset management*) auprès des institutionnels (caisses de pension, de fondations, de *family office* ou de fortunes gérées par des entreprises). En plus des traditionnels mandats de gestion, la banque propose également des **investissements en *private equity***. La BCGE est aussi au service de la clientèle d'organisations internationales, de multinationales, de Frontaliers, d'expatriés et de Suisses résidant en France. Interlocuteur de référence de près de 700 clients, le département Entreprises France a augmenté ses encours de 11.4%, à CHF 869 millions, dans des projets immobiliers et commerciaux franco-suisse.

### Au service des dirigeants et des multinationales et institutions internationales

Le département Personal finance propose un appui personnalisé pour toutes questions financières liées à la gestion, **la planification ou la transmission patrimoniale**, il accompagne une clientèle de dirigeants disposant de très peu de temps. Pour sa part, le département Multinationales et institutions internationales s'adresse aux multinationales, aux institutions et aux associations ayant une activité transnationale. Elle bénéficie notamment de **l'expertise de la banque**, en matière de financements, de marché des capitaux, de *forex*, de trésorerie et d'*asset management*.

### Gamme d'équipement pour les entreprises et les institutions



<sup>1</sup> Plateforme de *forex* en ligne.

<sup>2</sup> Plateforme sécurisée pour les gérants de fortune indépendants.

<sup>3</sup> Gamme de fonds de placement professionnelle pour investisseurs institutionnels.

<sup>4</sup> Fusions et acquisitions.

<sup>5</sup> Financements en fonds propres.

# Développement des affaires 2017

International

Une banque au service du rayonnement économique Suisse et genevois dans le monde

La division Clientèle internationale regroupe, dans le cadre d'unités d'affaires distinctes, les métiers du *private banking* international, du financement du négoce international de matières premières (*global commodity finance*) et des relations avec les banques et les assurances.



Pierre-Olivier Fragnière, chef de la division Clientèle internationale, membre de la direction générale

## Une croissance sélective et structurée conduisant à une bonne résilience

L'année 2017 s'est traduite par une croissance effective pour l'ensemble des métiers de la division Clientèle internationale. Ainsi, les actifs sous gestion connaissent une augmentation régulière et qualitative. Grâce à une stricte maîtrise des charges et des risques opérationnels, **le niveau de ses revenus a été préservé**, en dépit des frais induits par les contraintes réglementaires et la très forte concurrence. 2017 a été marquée **par l'optimisation du dispositif organisationnel avec la création du département Clientèle privée internationale**, regroupant les clients résidant hors de Suisse, dont les avoirs déposés ne répondent pas strictement aux critères d'une activité de *private banking* international. **L'offre de service Xpatbking.ch** est orientée vers le conseil patrimonial, la prévoyance et le *cross selling* à destination des expatriés ayant un ancrage patrimonial ou familial avec la Suisse. Ce concept a conduit à **la signature d'un partenariat avec l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)**. Afin de mieux servir la clientèle exigeante des gérants de fortune indépendants, **une plateforme e-GFI** a été déployée et ses fonctionnalités renforcées en 2017.

**La dimension nationale et internationale de la BCGE se renforce année après année** grâce aux deux succursales de Zürich et Lausanne et aux deux bureaux de représentation à Dubaï et Hong Kong, dont les équipes ont été renforcées en 2017.

## Expansion du *global commodity finance* et des relations bancaires et institutionnelles

La BCGE est active depuis 18 ans dans le financement du négoce international de matières premières, principalement dans le domaine de l'énergie (environ 65%). Son unité d'affaires *Global commodity finance* accompagne environ **230 clients de la branche, principalement basés à Genève, en Suisse ou dans les principales places de référence à l'étranger**. L'année 2017 s'est traduite par une augmentation sélective des volumes traités et une diversification des relations d'affaires. L'unité d'affaires Banques et assurances regroupe **386 banques, réparties dans 57 pays**. L'amélioration du contexte macroéconomique mondial lui a permis de renforcer, courant 2017, ses relations d'affaires. L'unité d'affaires opère également avec d'importantes **compagnies d'assurances internationales**.

# Développement des affaires 2017

Finances et *asset management*

## Les fonds de placements Synchrony gagnent en puissance

La BCGE a renforcé ses fonds propres par l'émission d'emprunts subordonnés à des taux très attractifs. Les activités du front ont bénéficié du savoir-faire de haut niveau de la division, à travers les prestations financières, de gestion du bilan et de gestion des mandats. Le développement de la gamme de fonds Synchrony s'affirme avec la création de huit nouveaux fonds. Elle est à quelques encablures des CHF deux milliards et demi.



Eric Bourgeois,  
chef de la division  
Finances et contrôle  
des risques,  
membre de la  
direction générale

### Un cadre financier compétitif

La mission de la division Finances et de son unité d'*asset management* est d'assurer un cadre financier générant des conditions compétitives pour la banque, les unités de front et, in fine, au bénéfice des clients. Elle développe la réputation de l'*asset management* et des fonds de placement par un niveau de performance élevé des actifs gérés. Elle met en œuvre les processus nécessaires à prévenir ou à détecter les plus grands risques et à garantir l'efficacité des systèmes de conformité et de contrôle interne.

### Marchés des capitaux, bourses et change

Les activités d'émission pour les collectivités publiques suisses, pour la **Centrale de lettres de gage ainsi que pour les entreprises ont bénéficié de la légère remontée des taux**. L'année 2017 a permis de réaliser un nombre d'émissions record pour la banque. Elle a émis simultanément, en première mondiale, **deux emprunts subordonnés (A71 et T2) totalisant CHF 200 millions** et permettant de conforter ses fonds propres. Au moment de l'émission les taux de le l'A71 était le plus compétitif jamais obtenu sur les marchés.

### Fort afflux net de capitaux en faveur de Synchrony

La banque dispose d'une plateforme de 61 classes de fonds adaptés aux marchés suisse et européen totalisant CHF 2.5 milliards à fin 2017. En cinq ans, les fonds Synchrony ont drainé près de CHF 1.3 milliard d'actifs, dont CHF 306 millions en 2017, **une croissance très largement supérieure à la moyenne du marché suisse**. Parmi les nouveautés, la banque a lancé une première mondiale: le fonds thématique Synchrony Silk Road Zone Stocks. Il permet aux investisseurs de s'associer aux meilleures entreprises engagées dans la construction des nouvelles routes de la soie. Synchrony se veut une marque haut de gamme, à contre-courant d'une partie de l'industrie qui opère dans la gestion industrielle bon marché, comme la plupart des *ETF*.

### Des performances de gestion remarquables

Les actifs confiés à la BCGE en gestion discrétionnaire sont en forte croissance à plus de CHF 6.7 milliards (mandats privés, mandats institutionnels et fonds de placement). Les fonds et mandats gérés par BCGE Asset Management ont réalisé **d'excellentes performances de gestion en 2017, tant en termes absolus que relatifs**.

 **SYNCHRONY** Funds®  
made in Geneva



# Développement des affaires 2017

Banque digitale et innovation

Une banque bionique qui met la technologie  
au service de la personne

En parallèle au réseau de communication traditionnel, la BCGE a choisi d'offrir l'accès aux interfaces numériques tout en affirmant la prépondérance de conseil personnalisé. Elle vise à développer des applications ciblées tout en assurant la sécurité des données.



## Banque quotidienne en ligne

Netbanking est une plateforme sûre et pratique pour effectuer ses paiements, consulter ses comptes et dépôts dans le monde entier, 24h/24 et 7j/7. Toutes les opérations bancaires (consultation, paiements, achat et vente de titres, réception des e-documents, etc.) sont exécutées aisément et à moindres frais. La plateforme, disponible en français, anglais et allemand, est gratuite. Elle offre de nombreuses fonctionnalités opérationnelles et une sécurité optimale des connexions et des transactions.



Fin 2017, la BCGE a lancé la plateforme *web* **avantageservice.ch** pour la clientèle privée domiciliée en Suisse. **Autour du compte d'épargne gravitent le prêt hypothécaire en ligne**, la prévoyance individuelle, les fonds de placement et le mandat de gestion. Le nouveau site comprend bien plus que le désormais classique prêt hypothécaire en ligne, quand bien même c'est un financement ferme en moins de 15 minutes qui peut être contractualisé avec un processus digital sécurisé. Cette solution offre un bouquet de prestations à portée de clic et l'ouverture spontanée de celles-ci en ligne en toute autonomie.

Au **centre d'appel et conseil en ligne BCGE**, plus de 25 collaborateurs offrent un conseil d'orientation du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 16h00. Les clients bénéficient d'une prise en charge rapide et efficace pour leurs besoins bancaires au quotidien, par téléphone (058 211 21 00) ou par messagerie électronique.

## Trading online

Caractérisée par sa simplicité d'utilisation et son coût avantageux, la **plateforme de trading online 1816** ne cesse d'attirer de nouveaux utilisateurs, avec 8'135 dépôts ouverts au 31 décembre 2017 (+16.3%). Intégrée à Netbanking et Mobile banking, elle permet l'achat et la vente de titres en direct sur les marchés financiers. L'investisseur dispose ainsi d'un cockpit financier complet.



BCGE

## Banque mobile

Grâce à la fonction *touch ID*, l'application pour smartphone **Mobile Netbanking** est simple et rapide d'utilisation pour la saisie d'ordres permanents et la gestion des paiements. L'application **Twint**, dédiée aux transferts d'argent immédiats avec d'autres clients bancaires en Suisse, permet de payer auprès de nombreux commerces et sites marchands sur internet. Le compte **BCGE Twint est débité ou crédité en quelques secondes. Il devient aisé de déposer de l'argent sur le compte d'autrui, d'en recevoir sur son compte ou d'en emprunter à un tiers.** Les transactions, gratuites, sont limitées à CHF 500 par jour (avec des limites mensuelles).



## Plateformes de transactions spécialisées en ligne

En collaboration avec la fintech Finastra, la banque a développé la plateforme de change en ligne **ForXchange**, destinée aux opérations de change au comptant et à terme, avec un accès optimisé aux *market makers*. Principalement dédiée aux PME et entreprises ayant des activités avec l'étranger, elle facilite la gestion en ligne des opérations en devises. Les clients peuvent traiter 14 devises et les principaux métaux précieux (or, argent, platine et palladium) à un tarif avantageux, réaliser des opérations *spot*, à terme et *swap*, en temps réel, et saisir des ordres limités selon une plage horaire étendue.



Les gestionnaires de fortunes indépendants traitant avec la banque disposent de la plateforme sécurisée **eGFI**, leur permettant de consulter les positions et les opérations en ligne de leur clientèle.

BCGE (France)

Une banque au service de la présence économique genevoise en France

La filiale BCGE (France) obtient une rentabilité élevée, elle est de 9.5 % selon le ratio du rendement des fonds propres, *return on equity (ROE)*. Les encours de crédits ont progressé de 15.7%.

## Banque Cantonale de Genève (France)



Eric Wesse,  
président du directoire

### Croissance des financements dans un environnement favorable

Dans un contexte de reprise de l'activité économique, la banque française a poursuivi le développement de ses activités de financement, **tant pour les professionnels de l'immobilier, dans un marché très actif, que pour les entreprises**. Dans ce domaine, BCGE (France) a affirmé sa volonté de renforcer sa présence auprès des entreprises de taille intermédiaire et des dirigeants de sociétés. Les encours de crédits ont atteint EUR 604 millions, en progression de EUR 82 millions sur l'exercice.

### Développement renforcé de la gestion privée

Dans un environnement de concurrence accrue et d'une bonne tenue des marchés financiers, la banque a renforcé ses équipes en s'adjoignant des ressources supplémentaires. Elle a également profité de la qualité du conseil délivré à ses clients et de la rigueur de sa philosophie d'investissement **pour poursuivre le développement de ses encours sous gestion à un rythme soutenu. Ils atteignent un niveau de EUR 400 millions**, en croissance nette de près de EUR 50 millions sur l'exercice.

### Maintien d'un haut niveau de rentabilité

Le résultat net de BCGE (France) est de EUR 5.1 millions (-3.3%) et les produits d'exploitation sont en forte progression sur toutes les lignes de métier et ont atteint EUR 19 millions (+5.0%). Malgré une hausse des charges d'exploitation, engagées pour accompagner la croissance de la banque sur le long terme, le *cost income ratio* (55%) reste à un très bon niveau, meilleur que la moyenne du secteur. La rentabilité, exprimée par un rendement des fonds propres, *return on equity (ROE)*, de 9.5% demeure élevée. La qualité de ces performances témoigne de la capacité de la filiale française à préparer les bases de la croissance future.

Le renforcement continu des fonds propres depuis plusieurs années **a permis à BCGE (France) d'amorcer une politique de dividendes en 2017, qui sera confirmée en 2018 par le bon résultat 2017**. En matière de refinancement, la filiale française continue de bénéficier du soutien de sa maison mère.

### Des dirigeants avec des compétences complémentaires

Le conseil de surveillance de BCGE (France) compte huit membres: Blaise Goetschin, président, Eric Bourgeaux, vice-président, la BCGE, représentée par Yves Spörri (dès le 11 avril 2017) et Claude Bagnoud, (jusqu'au 11 avril 2017), Alain Bochet, Constantino Cancela, Georges Canto et Manuel Riera.

Le directoire est composé de quatre membres: Eric Wesse, président, Christian Stampfli, secrétaire général, Alain Besse, directeur du développement financements et Jérôme Monnier, (dès le 11 avril 2017), directeur du développement gestion privée. Le directoire est assisté d'un comité de direction composé, en sus des membres du directoire, de Stéphanie Lachgar, responsable des financements immobiliers, Philippe Bouganim, responsable de l'offre produits, Guillaume Bénet, responsable du contrôle interne et Franck Martin, responsable comptabilité, finance et *reporting*. Cet organe est chargé de la direction opérationnelle, de la mise en œuvre de la stratégie ainsi que du suivi des performances et des résultats.

[www.bcgef.fr](http://www.bcgef.fr)





# UNE BANQUE QUI SE BAT POUR LES ENTREPRISES

Aux côtés des entrepreneurs,  
avec constance, technicité et créativité.

- Financement de l'investissement
- Gestion de la trésorerie et des changes
- *Global commodity finance*
- Fusions et acquisitions
- Financement des fonds propres

Cette filiale de la banque, fondée en 2008, dispose d'une capacité d'investissement en fonds propres qui lui permet de financer l'expansion à long terme d'entreprises ou de faciliter leur transmission. Avec un bénéfice de CHF 4.1 millions, elle apporte une contribution importante au succès financier du groupe.



Virginie Fauveau,  
directrice

## Un acteur genevois du capital investissement

Capital Transmission SA est une société de capital investissement dont la mission est de créer une **valeur ajoutée durable** aux sociétés investies. Elle poursuit une politique de risque équilibrée en investissant dans des sociétés **matures et profitables**. L'équipe de Capital Transmission, composée de professionnels du *private equity*, apporte un réel savoir-faire dans la structuration d'opérations ainsi que dans le soutien aux entrepreneurs. Au fil des années Capital Transmission s'est affirmé comme un partenaire de premier plan pour accompagner des équipes dirigeantes dans leurs stratégies d'expansion.

## Trois nouveaux investissements réalisés

Lors de la vente des filiales d'un groupe suisse, Capital Transmission SA a **accompagné les managers-repreneurs** de deux *business unit* en apportant un complément en fonds propres. Groupe historiquement implanté à Zug, cette entreprise est aujourd'hui un des **leaders européens en matière de placement et de formation de personnel navigant et de maintenance** auprès de compagnies aériennes. Cette transmission permet d'assurer la pérennité du groupe, tout en consolidant les bases de son futur développement.

Capital Transmission a également pris part à l'**opération de management-buy-in** d'un groupe spécialisé dans la conception et la production de petites pièces techniques en plastique ou en métal. Grâce à cette opération, l'avenir du groupe est désormais pérenne et son plan de développement, notamment en Suisse, peut désormais prendre forme.

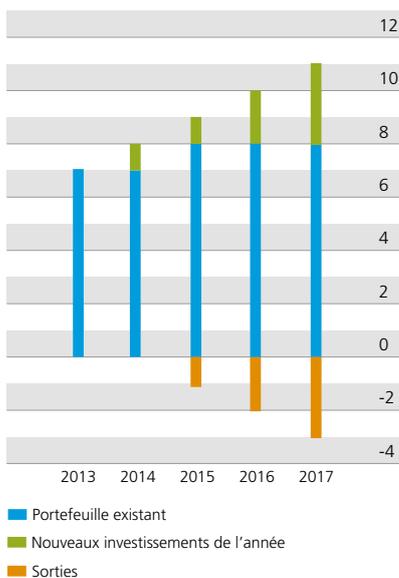
En parallèle, Capital Transmission a également participé à l'**opération de management-buy-out** d'un acteur présent dans le traitement des eaux de piscines et l'installation d'équipements. Cette opération permet au groupe d'assurer son développement futur, à l'export notamment.

## Trois sorties de portefeuille réalisées

Capital Transmission a également vu son portefeuille évoluer en termes de sorties. Il convient de mentionner qu'une participation a fait l'objet d'un rachat par un investisseur stratégique suisse à des conditions très favorables. En parallèle, deux prêts mezzanines ont été également remboursés en intégralité. Au 31 décembre 2017, le portefeuille de Capital Transmission se composait de **10 investissements** pour un montant de près de **CHF 23 millions**. **Pour 2018, son enveloppe a été augmentée de CHF 50 à 75 millions, preuve de sa bonne santé financière et des perspectives de croissance.**

[www.capitaltransmission.ch](http://www.capitaltransmission.ch)

Evolution du portefeuille de Capital Transmission SA en nombre de participations



## Dimension SA

### Une banque qui entretient un dialogue stratégique avec les entrepreneurs

Dimension SA est spécialisée dans l'évaluation et la transmission d'entreprises. C'est un acteur reconnu des fusions et acquisitions en Suisse romande depuis 1994. C'est une filiale à 100% du groupe BCGE depuis 2015.



Claude Romy,  
directeur général

#### Cent quatre-vingt-huit transactions

Partenaire expérimenté et pragmatique, Dimension SA est l'interlocuteur privilégié du propriétaire d'entreprise pour analyser le potentiel de valorisation et réaliser des opérations de transmission d'entreprises. Dimension SA met en valeur l'entreprise, affûte la stratégie de négociation et prépare la mise sur le marché de celle-ci afin de maximiser le résultat pour les vendeurs. Depuis sa fondation, Dimension SA a aidé 188 entrepreneurs à transmettre ou acquérir une entreprise.

#### Processus de vente pour sept sociétés suisses

En 2017, Dimension SA a accompagné la vente de sept entreprises. A titre d'exemple, la vente d'une **PME** active dans la **technologie financière** basée en Suisse romande. Cette entreprise désirait accélérer la croissance de ses activités en s'appuyant sur un partenaire stratégique pour son développement commercial, dans le but d'offrir de nouveaux services aux consommateurs et d'élargir sa base clients à de nouveaux sites marchands actifs dans l'e-commerce. **Le rôle de Dimension a été de planifier les étapes du processus:** appui aux dirigeants de la PME pour présenter au repreneur des scénarios de développement, préparation de la due diligence et conseils lors des négociations finales. Dimension SA a aussi appuyé une **entreprise industrielle neuchâteloise** spécialisée dans la production de tours automatiques. Pour assurer la pérennité, la continuité et le développement de cette entreprise, l'actionnaire a décidé de transmettre la société à son dirigeant appuyé par un groupe d'investisseurs suisses. **Dimension a conçu et mis en place l'opération de management buy out** qui assure la pérennité de cette PME.



#### Augmentation de la participation dans [www.pme-successions.ch](http://www.pme-successions.ch)

En 2017, Dimension SA a pris part à l'augmentation de capital de [www.pme-successions.ch](http://www.pme-successions.ch), permettant ainsi **d'élargir l'offre de prestations auprès des PMI et PME**. Cette société sœur (détenue à 50%) offre une plateforme professionnelle pour accompagner les clients PMI ou PME, les fiduciaires, les avocats et les notaires. En 2017 [www.pme-successions.ch](http://www.pme-successions.ch) a réalisé une dizaine d'opérations dans des secteurs aussi variés que : fromagerie, cabinet vétérinaire, industrie métallurgique et dans plusieurs secteurs de la construction.

[www.dimension.ch](http://www.dimension.ch)

## L'innovation est permanente

L'automatisation des processus progresse et de nombreux équipements ont été renouvelés, notamment les appareils de banquette permettant les versements et les prélèvements.



Jean-Marc Joris,  
chef de la division  
Organisation,  
informatique et  
opérations,  
membre de la  
direction générale

### Optimisation des processus

**Le déploiement des solutions digitales avantageservice.ch et d'entrée en relation par internet**, réalisé par la banque, a pour vocation de simplifier et d'optimiser l'ensemble des processus administratifs liés à ces activités. L'utilisation d'un outil de *business process management*, fourni par Appway, dans la construction de ces solutions a permis **d'automatiser intégralement les tâches de saisie et de contrôle des informations contractuelles**. La banque a ainsi réduit significativement les temps de traitement.

**La banque a poursuivi ses travaux d'optimisation des processus** visant à améliorer la productivité et l'efficacité plus spécifiquement dans le domaine de la gestion des avances à terme fixe, du contrôle et de la révision des échéances des garanties de crédit, la gestion des ordres sur le marché des capitaux ou le contrôle des flux de paiement.

### Modernisation des infrastructures

En collaboration avec Swisscom, le département informatique a **renouvelé l'ensemble des infrastructures de son réseau local, local area network (LAN)**. Les technologies déployées permettent de soutenir l'augmentation du trafic à haut débit et ainsi soutenir le déploiement de solutions technologiques basées sur la voix ou la vidéo. Par ailleurs, la banque a renouvelé intégralement son parc d'imprimantes en partenariat avec la société Canon. **Le nombre de copieurs a été réduit et permet de produire des impressions à un coût unitaire par page significativement inférieur**. Enfin, la banque a remplacé l'ensemble des 22 terminaux de banquette permettant à la fois les versements et les prélèvements.

### Investissements dans la gestion de la sécurité des infrastructures de la banque

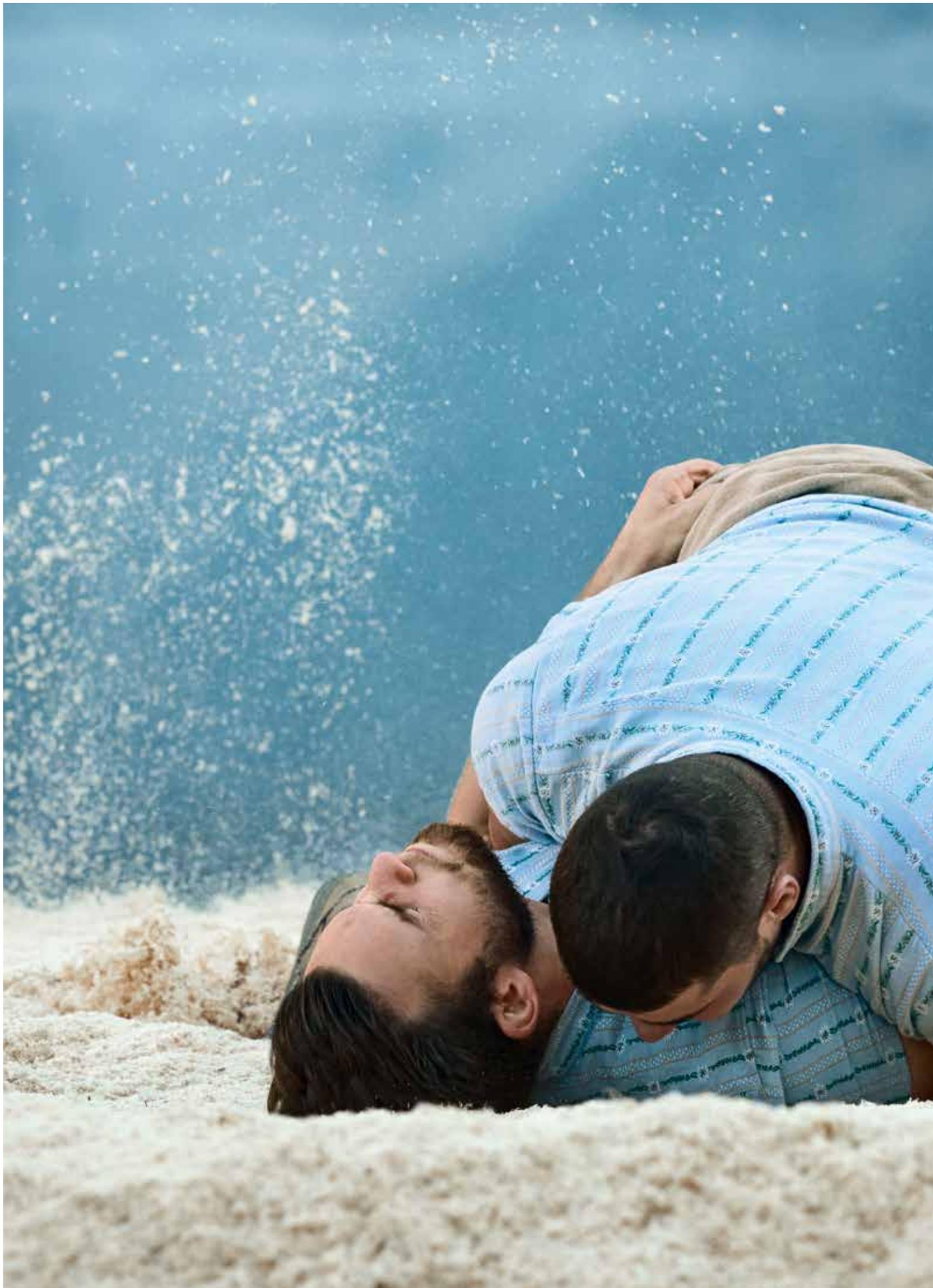
**La banque s'est dotée en 2017 d'une nouvelle infrastructure de gestion de crise.** Ce dispositif basé sur la méthode de conduite Transfer (voir page 46) est équipé avec un dispositif technologique de haut niveau garantissant une réactivité et efficacité de la banque en cas de déclenchement du plan de continuité.

Le dispositif de bancatique de la banque a été renforcé par **l'ajout de plusieurs équipements de sécurité** permettant la détection d'insertion de gaz, l'identification de perturbation sur le lecteur de carte, le déclenchement automatique de maculature des billets et l'encryption de flux de communication.

### Mise en œuvre des dispositions légales et harmonisation des paiements

L'exercice 2017 a été marqué par le déploiement de nombreux chantiers relatifs aux nouvelles exigences réglementaires, normatives et fiscales. La banque a mis en place, au 31 décembre, les **dispositifs de reporting exigés par le *foreign account tax compliance act (FATCA)* et ceux requis pour l'échange automatique de renseignements (EAR)**. Par ailleurs, dans le domaine des marchés financiers, la banque a mis en œuvre les dispositions et les processus de **reporting exigés dans le cadre de la Loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF) et des directives *European market infrastructure regulation (EMIR)***.

La banque poursuit activement le processus d'harmonisation du trafic des paiements en collaboration avec ses partenaires Finnova, Swisscom et Bottomline. La deuxième phase s'est déroulée en 2017 et a permis la bascule des opérations remises par la clientèle de la banque sur la nouvelle norme ISO20022.





## UNE BANQUE QUI S'ENGAGE EN FAVEUR DES PME

Aux côtés des entrepreneurs et des innovateurs  
avec concentration, leadership et endurance.

- Financement (immobilier, professionnel,  
fonds propres, leasing)
- Transmission d'entreprises
- *Private equity*
- Fusions et acquisitions
- Gestion de trésorerie

# Contrôle des risques

## Un *monitoring* synthétique et systématique

Le contrôle des risques est omniprésent dans la banque à différents niveaux. Les unités de front sont les premières responsables des risques attachés aux affaires, appuyées dans ces tâches par les activités de support. S'y ajoutent les départements spécialisés de contrôle, dit de second niveau, qui surveillent les risques sur une base agrégée. Il s'agit plus particulièrement des départements de Conformité et de Contrôle des risques. Ces unités opèrent un contrôle des risques et les modélisent pour que la banque puisse conserver le bon équilibre entre risques et revenus. Leur rôle est aussi de suivre et de rapporter au plus haut niveau l'information sur le respect du cadre réglementaire et des limites fixées par le champ normatif et les instances compétentes de la BCGE et des autorités externes à la banque. Ces départements relaient, à travers différents comités opérationnels, leurs analyses, la surveillance des processus mis en place et les informations nécessaires à la gestion de chaque nature de risque.

Le comité des risques (voir page 72) analyse chaque mois l'état des risques. Cet inventaire est fait sous la forme de rapports et d'examen des positions. Pour la filiale BCGE (France), un comité des risques examine mensuellement la situation et un autre le fait pour les risques liés à l'activité de financement du négoce international. Un comité de supervision de la gestion du bilan et des risques de taux, le comité *Asset and liability management (ALM)*, se tient également sur une base mensuelle. **Il contrôle l'état d'exposition aux risques de taux, les mesures de sensibilité des revenus et de sensibilité de la valeur nette actualisée des fonds propres et analyse les marges de taux de cession interne (TCI).**

Les *stress tests* (technique évaluant la résistance d'une institution financière à un choc sur ses activités) au niveau de l'ensemble du portefeuille font partie intégrante du suivi. Au niveau réglementaire, le *liquidity coverage ratio (LCR)* est publié, les calculs préparatoires au *net stable funding ratio (NSFR)* ainsi qu'au *leverage ratio* ont été effectués.

La BCGE est classée dans la "catégorie 3" selon la circulaire de la Finma 2011/2 qui fixe un seuil minimal de 12% de couverture en fonds propres, à respecter en tout temps, auquel est rajouté 0.5% pour le volant anticyclique, ce qui porte l'exigence réglementaire à un ratio de 12,5%. La planification des affaires tient compte de ces contraintes dans la projection de la croissance afin de garantir ce niveau de couverture des fonds propres. Le seuil minimal de 12.5% est largement couvert. A fin 2017, la couverture des fonds propres de la maison mère était de 14.94% et de 15.02% pour le groupe.

Les exigences de publication liées aux fonds propres seront disponibles sur le site de la banque ([www.bcge.ch/exigences-publications](http://www.bcge.ch/exigences-publications)) et sont résumées en page 106. Le besoin en fonds propres pour couvrir les risques de crédit, les risques de marché, les risques sans contrepartie pondérés, le volant anticyclique et les risques opérationnels est calculé régulièrement et publié trimestriellement à l'interne.

### Le risque de crédit (voir également page 115)

Etablir une planification roulante des fonds propres pour les prochaines années demande une excellente coordination entre les entités de front et le contrôle des risques. Le choix de la banque de distribuer des enveloppes de fonds propres par domaines d'activité stratégique constitue une base solide pour que les objectifs puissent être atteints tout en respectant le niveau de couverture. Pour l'ensemble des activités répertoriées au sein des plans financier et stratégique, **des enveloppes de risque sont établies afin de fixer le maximum acceptable d'exposition par type d'activité.** Ces enveloppes de risque, planifiées sur trois ans, sont actualisées chaque année. Le rendement des opérations en termes de revenus d'intérêts et de revenus de commissions est mis en balance face aux coûts de l'opération et aux risques encourus, mesurés par les montants potentiellement à risque et leurs probabilités d'occurrence.

Les supputations sur une éventuelle surchauffe du marché immobilier et l'inquiétude exprimée par le régulateur au sujet de cette problématique demeurent. La banque continue de maintenir sa politique de prudence dans l'octroi de crédits. Le taux d'affaires dérogeant aux normes internes (également connues sous le nom d'*exception to policy, ETP*) pour les nouvelles affaires est stable.

### La répartition des crédits

La répartition des crédits selon les tranches de montant est stable. Comme pour les années précédentes, on constate pour les crédits inférieurs à CHF 1 million une large distribution avec un mode – soit le nombre le plus fréquent – qui s'établit à environ CHF 0.5 million. La répartition des crédits entre CHF 1 million et CHF 10 millions montre une décroissance constante, tandis que celle des crédits de montants supérieurs à CHF 10 millions dénote de quelques points d'accumulation isolés.

**Pour les prêts hypothécaires à usage d'habitation, ceux à taux fixes représentaient toujours environ les quatre cinquièmes de l'ensemble** et les taux en base Libor totalisaient environ 8% du total. Les proportions étaient un peu différentes pour les prêts hypothécaires commerciaux, où les prêts sur base Libor représentaient 3% du total.

### Les risques par pays

Les risques sur les pays sont bien diversifiés. Mis à part la France, où la banque a une activité significative à travers sa filiale française BCGE (France) SA, les limites sur les pays sont restreintes à l'utilisation du négoce international et à l'utilisation de banques clientes.

**Les limites commerciales par pays sont en place pour l'activité de négoce international; elles sont contrôlées journalièrement** par le département Contrôle des risques. Les limites pays pour risques directs (lieu d'incorporation du débiteur) et indirects (lieu du risque économique) ont été régulièrement revues tout au long de l'année; une révision annuelle globale a eu lieu fin 2017.

Les risques indirects, soit les risques liés aux pays pertinents pour la transaction considérée, sont également pris en compte. Ils font l'objet d'un rapport hebdomadaire. Une attention particulière est dévolue au contrôle des prorogations d'échéance pour des transactions qui sont en principe limitées à 90 ou 180 jours. Les risques indirects sont suivis notamment dans les pays de l'Europe de l'Est et d'Asie Centrale. Ils sont liés principalement aux activités sur le négoce de *commodities*.

### Les risques concentrés (voir également page 115)

Au sens strictement réglementaire, l'Etat de Genève continue à apparaître naturellement dans la catégorie des "gros risques", ceci de manière récurrente. Il en est de même pour la ZKB et quelques groupes d'assurances.

### Le risque de marché (voir également page 115)

Vu l'activité volontairement réduite de *trading* pour le compte de la banque (nostro), les risques de marché en négoce sont limités. La principale position de ce portefeuille est composée d'environ 76'000 actions BCGE fin 2017 (contre environ 45'000 à fin 2016 avant l'introduction de l'action nominative et le split dans le proportion de deux pour une) pour laquelle la banque est *market-maker* (elle accompagne la liquidité du titre). Les contrôles sur l'évolution du titre et sur les quantités détenues sont quotidiens.

### Le risque de taux (voir également page 116)

La sensibilité du bilan à l'effet de valeur (valeur économique des fonds propres) se situe à l'intérieur de la limite fixée par le conseil d'administration en fin d'année. Les taux d'intérêt CHF restent plutôt en zone négative. **La banque dispose d'un portefeuille de swaps afin de contenir la sensibilité à une hausse brutale hypothétique** des taux.

### Le risque de change (voir également page 116)

Le CHF représente plus des quatre cinquièmes du bilan de la BCGE, l'USD et l'EUR le complétant. La banque est peu exposée au risque de transaction sur les devises étrangères. Elle suit et couvre quotidiennement les positions en devises et les stocks de billets.

### Le risque de liquidité (voir également page 116)

La banque dispose d'une haute liquidité. Cette liquidité s'est accrue depuis les dernières années avec les taux négatifs. Le bilan de la banque a dépassé les CHF 22 milliards.

### Le risque sur le portefeuille d'immobilisations financières (voir également page 116)

Le portefeuille d'immobilisations financières s'élevait, en décembre 2017, à CHF 6 milliard. C'est une protection contre les risques de liquidité; **il s'agit de compenser la rentabilité très faible des créances comptables** de la Confédération et, donc, d'optimiser les positions afin qu'elles procurent une très grande résilience au risque, tout en ayant une contribution positive par leur rendement. Grâce à ce portefeuille, la banque diversifie ses engagements. Plus de 67% du portefeuille d'immobilisations financières était noté AAA, les autres titres oscillant entre AA+ à A-.

### Le risque opérationnel (voir également page 116)

Comme dans nombre d'établissements, les risques opérationnels sont surveillés activement et des mesures supplémentaires sont mises en place pour faire face aux évolutions. Le système de contrôle interne évolue en fonction des besoins de la banque. Avec son système d'indicateurs des risques-clés, *key risk indicators*, la banque choisit un processus évolutif pour détecter les risques opérationnels. Ce tableau se décline au niveau de la banque et des divisions; il présente au moins un indicateur des risques-clés par processus.

### Le risque de non-conformité (voir également page 117)

Le département Conformité, en charge du respect des obligations de conformité (*compliance*) au sein de la banque, chapeaute cinq sections. La première, Réglementation prudentielle et veille, définit le cadre réglementaire interne et assure la veille réglementaire. La deuxième, Activités transfrontières, assure le respect des règles en matière de fourniture de services et produits financiers. La section Lutte contre le blanchiment d'argent prévient et traque le risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. De son côté, Surveillance et contrôles, contrôle l'application du dispositif normatif interne. Pour terminer, Helpdesk et formation, assure une permanence (*hotline*) et la formation continue en *compliance*.

Cette structure permet de couvrir de manière optimale tous les risques relevant de la conformité réglementaire, de manière transversale. Cette organisation centralisée est complétée par des spécialistes directement rattachés aux divisions de front, permettant aux conseillers d'obtenir un appui immédiat dans l'exécution des tâches opérationnelles.



# UNE BANQUE QUI MONTE EN LIGNE

Aux côtés de la nouvelle consommation bancaire, avec sécurité, simplicité et personnalisation.

- Banque et paiement en ligne (Netbanking)
- Banque (BCGE Mobile Netbanking) et paiement mobiles (BCGE Twint)
- Prêt hypothécaire et compte épargne en ligne ([avantageservice.ch](http://avantageservice.ch))
- Plateforme de change automatisée (ForXchange)
- *Trading online 1816*

## Une banque qui soutient l'accomplissement et la performance de chaque collaborateur

La BCGE propose un cadre professionnel favorisant l'épanouissement de chacun et permet à ses collaborateurs d'évoluer dans un environnement professionnel entrepreneurial, innovant et équitable. De multiples programmes de développement existent, mais la banque attend de chacun qu'il trace son parcours, qu'il soit force de proposition et qu'il se profile sur les opportunités proposées. Pour répondre aux attentes de la clientèle, le collaborateur de la BCGE est compétent, responsable, exemplaire et professionnel. 82 % des collaborateurs sont actionnaires de la banque.

### Stabilité des effectifs en 2017

A fin 2017, 799 collaborateurs travaillent pour le groupe BCGE, soit 748 en équivalent plein temps. Les effectifs sont stables d'une année sur l'autre (en 2016 le groupe comptait 791 collaborateurs représentant 738 en équivalent plein temps). Les charges de personnel reflètent aussi les exigences croissantes requises par les métiers bancaires et leur haute qualification. Elles ont augmenté de 2.3% à CHF 134.3 millions (contre CHF 131.3 millions en 2016).

### Politique de rémunération variable transparente

Environ 300 collaborateurs du front bénéficient d'un modèle de rémunération variable à dominante mathématique. En fonction du métier (private banking, *global trade finance*, réseau d'agences, investisseurs institutionnels, front crédits...) des modèles spécifiques ont été développés en cohérence avec les objectifs stratégiques, ils sont alignés avec les intérêts du client et de la banque et valorisent une gestion administrative rigoureuse et disciplinée.

### En faveur de la formation des jeunes

La BCGE soutient la formation bancaire à Genève par la mise à disposition d'un nombre important de postes de travail pour de nouveaux entrants sur le marché du travail. Qu'il s'agisse **d'apprentis-sages, de stages universitaires, de formations "maturantes" ou de places de formation au poste de travail** (métiers des crédits), la banque fournit un investissement intense, financier et de soutien pratique.

La BCGE permet également à des jeunes, étudiant ou résidant à Genève, d'acquérir une première expérience bancaire et des revenus accessoires, puisqu'elle offre plusieurs dizaines de postes de stagiaires d'été chaque année (en 2017, 6 personnes ont occupé des postes de cette nature pour l'équivalent de 57 mois de travail).

### Développement continu des compétences

Dans le cadre de sa stratégie de formation, la BCGE poursuit le développement continu des compétences. En 2017, 532 collaborateurs ont suivi des formations métiers ou managériales d'une durée moyenne de 5.2 jours. C'est ainsi plus de 2'786 jours qui ont été consacrés à la formation.

Avec 50 nouvelles certifications délivrées en 2017 dans les domaines du financement, de la prévoyance ou de l'investissement, le taux de certification interne des conseillers clientèle est de 83%. La BCGE se conforme à la norme de la Swiss Association for Quality, SAQ ISO 17024, qui vise au renforcement des compétences des conseillers bancaires, **21 collaborateurs ont obtenu, en 2017, cette certification.**

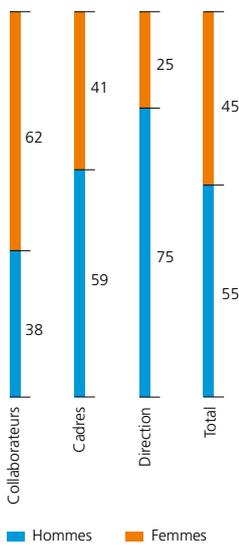
### Prêts pour la gestion de crise

En 2017, 30 collaborateurs ont suivi une formation Transfer<sup>1</sup> et 60 spécialistes déjà formés ont été impliqués dans un exercice de gestion de crise sur le site de la banque. Ces derniers ont ainsi pu exercer, dans un environnement réel, les compétences acquises dans ce cursus de formation en management, axé sur la gestion de crise. **Dans le but de renforcer l'esprit d'entreprise de sa relève, la BCGE a lancé, à l'automne 2017, une nouvelle volée micro-MBA.** 20 candidats suivent actuellement ce cursus qui enseigne l'agilité et les outils de gestion nécessaires pour identifier et exploiter les opportunités du marché.



<sup>1</sup> [www.vtg.admin.ch/fr/organisation/kdo-ausb/fsca/zs/mika.html](http://www.vtg.admin.ch/fr/organisation/kdo-ausb/fsca/zs/mika.html).

Proportion d'hommes et de femmes en %



### Nombreux diplômes de qualité

Six apprentis ont obtenu leur certificat fédéral de capacité (dont deux avec maturité professionnelle commerciale), une collaboratrice a obtenu un diplôme de *compliance officer* spécialiste marchés financiers, délivré par la société VisionCompliance, une autre le certificat de spécialiste QI/FATCA, attribué par cette même entité. La BCGE a également eu le plaisir de féliciter un *master* en commerce international, un diplôme de *certified auditor* ainsi qu'un *certificate in investment performance measurement (CIPM)*.

### Les mêmes chances pour tous

Les femmes occupent 45% des postes, 41% de ceux de cadres et **25% de ceux de direction**; la BCGE est l'une des banques suisses qui compte la plus forte proportion de femmes dans son encadrement. **L'identification de talents prévaut sur toute considération lors des décisions d'engagement ou de nomination.** La sélection suit une politique de nomination neutre et l'identification des talents internes est réalisée par un comité spécifique. Par ailleurs, la BCGE dispose d'outils d'accompagnement comme la facilitation du temps partiel pour tous – 26% du personnel sont au bénéfice de cette possibilité – ou le congé parental. Au moyen d'un *benchmarking* des rémunérations du marché bancaire, la BCGE contrôle périodiquement que ses politiques de rémunération ne sont pas discriminantes selon une multitude de critères (âge, ancienneté, sexe, niveau hiérarchique, domaine d'activité, etc.). En 2017, la banque a reçu **le prix du Cercle Suisse des Administratrices, la récompensant pour la proportion de femmes au sein du conseil d'administration (4 sur 11 sièges)**, mais également pour son engagement en faveur de la progression des femmes au sein de l'ensemble de ses instances.

### Des récompenses internes appréciées

La BCGE dispose notamment d'un plan d'*incentive* à l'excellence qui inclut divers prix résumés ci-dessous.

### Les prix distribués aux collaborateurs

<i>Avantage service</i>	Equipe	Soutenir la diffusion de BCGE		
		Avantage service	2	60'000
<i>Check-up</i>	Equipe	Mettre en avant la qualité des conseils prodigués lors des entretiens BCGE Check-up	2	60'000
<i>Hubble</i>	Individuel	Promouvoir les moyens modernes de gestion de ses avoirs	2	31'300
<i>Nouveaux clients</i>	Equipe	Récompenser l'acquisition et la rétention de la clientèle	1	30'000
<i>Intrapreneur</i>	Individuel	Encourager l'imagination et la créativité	2	38'200
<i>Oberon</i>	Individuel	Récompenser une idée innovante mise en œuvre	variable	2'300
<i>Service center</i>	Individuel	Favoriser les réalisations orientées sur l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts	2	18'000
<i>Service à la clientèle</i>	Individuel	Appuyer l'excellence du service à la clientèle	2	55'300

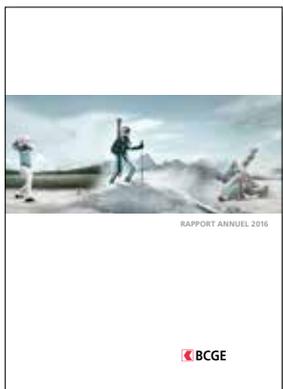
## Une information plurielle et continue

La BCGE a à cœur de communiquer régulièrement et par différents canaux à l'ensemble de ses parties prenantes. A ce titre, elle a mis en place divers vecteurs d'information lui permettant d'interagir avec un large public au sein et au-delà du canton. Son statut de banque cantonale et de société cotée, nécessite la diffusion d'une information claire, transparente et régulière à l'endroit de ses publics cibles. La BCGE dispose d'un département Communication et relations investisseurs qui assume le rôle de porte-parole de la banque avec l'appui de la direction générale et des collaborateurs du groupe afin d'entretenir un dialogue continu et ouvert avec les actionnaires, les clients et institutions externes, les partenaires de la banque et tous les Genevois.



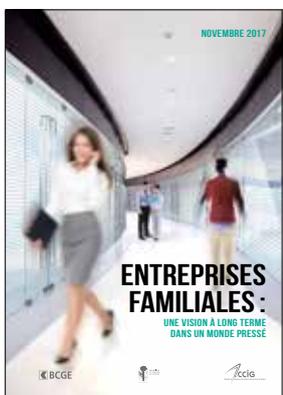
### Des relais médiatiques et des canaux d'information diversifiés

La protection de la réputation et le développement de l'image de la BCGE sont primordiaux pour assurer la pérennité de l'institution. Pour y parvenir, le département Communication et relations investisseurs opère au quotidien dans la conception, la rédaction et la transmission d'informations relatives à la banque et à son évolution (prestations, actualités, produits), à la place financière et à l'économie régionale via de nombreux canaux (médias, internet, publications, événements, relations publiques, productions audiovisuelles, présentations, réseautage). En contact continu avec les médias romands et suisses, il fait paraître, notamment, des chroniques bancaires et boursières régulières dans plusieurs quotidiens romands (260 chroniques en 2017) et organise trimestriellement des conférences de presse dans le but d'informer le public de façon approfondie sur les résultats de la banque ou des sujets liés à l'expertise BCGE. En 2017, près de 800 articles relatifs à la BCGE ont été publiés dans la presse et les médias électroniques suisses et internationaux, témoignant du rayonnement de l'institution et des relations de confiance qu'elle entretient avec le monde des médias. Publié à 17'300 exemplaires, trois fois par an, le magazine clientèle *Dialogue* présente les réalisations et les services de la banque ainsi que des informations d'intérêt général sur l'économie, avec un accent particulier sur Genève et sa région. Une cinquantaine de publications et de présentations institutionnelles font état de l'organisation, de l'expertise et des métiers de la banque. La mobilité et l'accessibilité des vecteurs d'information étant essentielles au XXI<sup>e</sup> siècle, la banque étoffe en permanence les données reportées sur son site internet ([www.bcge.ch](http://www.bcge.ch)) et ceux de ses filiales (plus de 7.5 millions de pages d'information ont été vues en 2017). Le site du groupe BCGE est également accessible sur application mobile. La banque dispose également de sa chaîne *YouTube* relayant certaines de ses conférences et ses productions audiovisuelles. En sus de ces relais d'information, la BCGE a conçu et réalisé un film qui raconte l'ADN de la banque, ses valeurs et son expertise sur le long terme. D'authentiques athlètes suisses de lutte et de ski de randonnée s'y illustrent dans des paysages helvétiques réels, faisant suite à la campagne image institutionnelle débutée en 2016 par voie d'affichage notamment.



### Des liens étroits avec les communautés de clients, actionnaires et investisseurs

La BCGE accorde une importance primordiale aux relations et rencontres avec ses actionnaires et investisseurs. A ce titre, elle organise, chaque année, des événements qui leur sont spécialement destinés; parmi eux l'Assemblée générale annuelle et des *roadshows* qui permettent d'élargir leur cercle. En parallèle, la banque produit des publications à l'intention de ses clients, actionnaires et investisseurs afin de leur présenter ses perspectives macroéconomiques et ses recommandations en matière de placement. En 2017, elle a édité plus de 240 publications financières et économiques. En partenariat avec des institutions cantonales, la BCGE coédite chaque année deux études portant sur un thème d'actualité économique intéressant la communauté régionale. En 2017, son étude *Entreprises familiales: une vision à long terme dans un monde pressé*, réalisée avec la Chambre de commerce, de services et d'industrie de Genève et l'OCSTAT, a été citée en référence par les milieux économiques. En tant qu'entreprise cotée, elle publie ses résultats sur une base semestrielle et annuelle.



## Un réseau de partenaires régionaux et internationaux

Plus de 40 événements rassemblant près de 4'300 personnes ont été organisés en 2017. Parmi eux, l'événement Jeunes a attiré 220 jeunes qui ont pu découvrir Lucas Tramèr, médaillé d'or d'aviron aux Jeux olympiques de 2016 à Rio et Julien Donzé (alias le Grand JD), *YouTubeur* professionnel.



Les clients BCGE ont eu l'occasion, via le cycle de conférences BCGE L'essentiel de la finance, de rencontrer des personnalités d'envergure internationale. En 2017, le scientifique et écrivain français, Joël de Rosnay, et le médecin et chef d'entreprise français, Laurent Alexandre, ont partagé leur vision en matière d'intelligence artificielle et d'évolution humaine et sociétale. Les séminaires ont été relayés par les médias romands, sur la chaîne *YouTube* de la BCGE et ont fait l'objet d'une édition spéciale de la *Revue Economique et Sociale* ([www.bcge.ch/res](http://www.bcge.ch/res)). Sur le plan international, la BCGE s'est illustrée au travers des événements de son antenne à Dubaï où les représentants de la BCGE ont rencontré les autorités financières des Emirats arabes unis (EAU) à Dubaï et à Abu Dhabi et les diplomates suisses pour des échanges sur les marchés monétaires, les perspectives économiques ainsi que les opportunités et risques liés aux affaires en Suisse et au Moyen-Orient. La banque a également invité ses clients à un événement exclusif à Dubaï. Elle a présenté ses activités et les atouts de la Suisse à un public d'entrepreneurs à la Dubai Chamber of Commerce and Industry aux côtés du consulat général de Suisse dans l'émirat.



## Une information interne pour tous

Près de 800 collaborateurs sont rassemblés sous l'égide du groupe BCGE et la banque privilégie une communication interne via l'humain et les différentes réunions et comités en fonction dans l'entreprise. En parallèle, elle diffuse les informations à travers plusieurs canaux d'information. Ainsi, l'intranet relaye, en sus du mail, l'actualité et l'information liée à toutes les entités et activités du groupe, de manière directe et rapide. Vecteur essentiel, il permet d'accéder aux applications internes et de s'informer sur toutes les nouveautés en cours, règlements-cadres, articles de presse, résultats, informations financières, organisationnelles, nouveaux projets, etc. Le journal interne, dématérialisé en 2017, y paraît sous forme d'articles illustrés et reportages. A rythme semestriel, les collaborateurs sont conviés à une réunion d'information par la direction générale, à l'occasion de la publication des résultats semestriels et annuels, pour mettre en exergue les actions passées et les perspectives de développement à venir. Des *business lunches* réguliers sont également organisés durant lesquels des collaborateurs et/ou des externes présentent un métier, une thématique d'intérêt général ou un projet en cours de développement.

## Vers le digital

Dans le cadre de sa stratégie digitale, la banque dispose d'un programme de surveillance web en matière de réputation et de protection de la marque. Elle maintient une présence sur certains réseaux sociaux tels que *LinkedIn* et *Facebook*. Elle a ouvert sa chaîne *YouTube* où sont dispensées certaines de ses productions audiovisuelles, la retransmission de conférences d'intérêt qu'elle a organisées ou auxquelles elle a participé. Des outils d'information ont été développés à l'interne et à l'externe via des publications, messages, rubriques spécialisées sur intranet pour les collaborateurs et internet pour les clients et partenaires.

Soucieuse des risques associés à l'utilisation des nouvelles technologies, la banque met à disposition de ses publics, sur son site internet, une section banque en ligne – Sécurité pour les informer des risques en matière de fraudes et de cybercriminalité; ceci, afin de les sensibiliser et de les encourager à adopter des comportements adéquats et des mesures de prévention lors de l'utilisation des nouvelles technologies.



A photograph of a skier's hand in a black glove holding a ski pole with a yellow and black grip. The background shows a snowy mountain slope under a clear blue sky. The image is split diagonally by a semi-transparent grey overlay.

# UNE BANQUE QUI CHEMINE AVEC VOUS

Aux côtés des Genevois avec empathie,  
disponibilité et proximité.

- 21 agences bancaires
- 125 appareils bancaires de retrait  
et versement
- 251 conseillers dans le réseau d'agences
- Une infrastructure pour simplifier  
votre vie financière
- Des experts de confiance à votre écoute

# Politique de responsabilité éthique et environnementale

## Une banque cantonale est par nature fondée sur un projet de service à une communauté

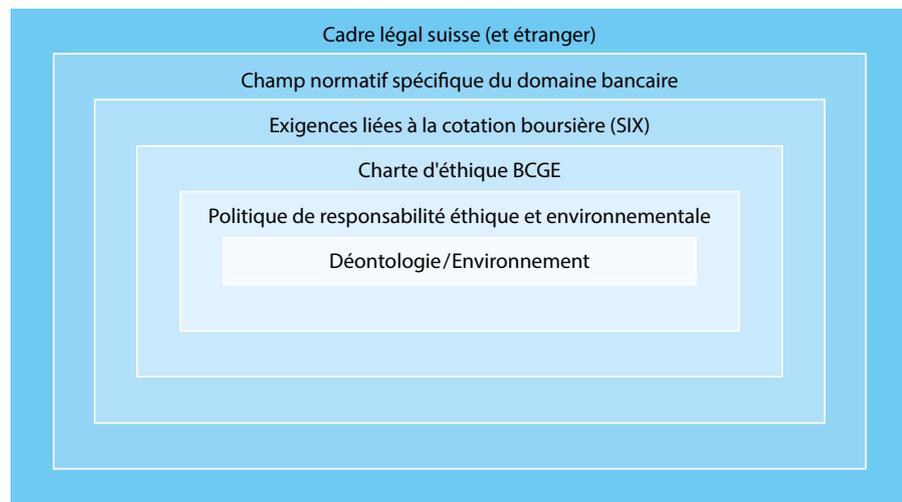
Ce service est exprimé de manière précise dans la Loi : il consiste à contribuer au développement de l'économie de Genève et de sa région. Par ailleurs, la BCGE est par la force des circonstances une banque "ordinaire" soumise aux lois du marché et dont il est attendu qu'elle soit compétitive et profitable. Sa cotation en bourse atteste de la volonté de son actionnaire public de la soumettre pleinement à l'environnement concurrentiel, sans protection ou facilité particulières. La BCGE doit donc concilier ces deux finalités avec la nécessité, condition de survie, de s'adapter à la demande très dynamique du marché bancaire et, ceci, face à plus d'une centaine de concurrents sur la place financière de Genève.

### 1. INTRODUCTION

C'est pleinement conscient de ce défi que le Gouvernement (Conseil d'Etat et le Grand Conseil par son vote) et la banque ont élaboré, en 2003, en complément à la Loi, **une charte d'éthique** adaptée aux réalités du marché bancaire actuel et aux exigences de caractère moral que suscite l'avènement des concepts de "développement durable" et de "responsabilité sociale des entreprises (RSE)".

Depuis plusieurs années, la BCGE a adopté, dans les faits, une ligne de conduite très respectueuse de ses responsabilités sociétales. Elle l'a fait autant par respect de ses propres valeurs et de ses idéaux que par intérêt stratégique et commercial. En effet, son exposition au regard de tous au sein d'une communauté économique régionale, en tant que société bancaire de droit public, cotée à la bourse et notée par une grande agence de *rating*, lui impose d'ores et déjà une contrainte de sans-faute en matière de risque de réputation.

Autre paramètre déterminant : le champ normatif du domaine bancaire suisse qui est très dense, et qui fixe de nombreuses limites (que nous éviterons de répéter dans ce chapitre, même s'il s'agit de mesures déployant des effets RSE) et la **surveillance intense exercée par la Finma principalement**, mais aussi par la BNS, ainsi que les exigences en matière de compliance (MROS, MPC, SECO, COMCO). Tout ceci détermine un cadre prescrit déjà très contraignant en matière de bonne conduite et se résume avec le graphique ci-dessous.



## 2. CADRE RÉGLEMENTAIRE

La politique de responsabilité éthique et environnementale de la BCGE se fonde en partie sur les textes fondamentaux de la banque :

- Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe),
- la Charte d'éthique de la Banque Cantonale de Genève (adoptée par l'Assemblée générale des actionnaires de la BCGE et par le Grand Conseil genevois en 2003),

et sur la documentation disponible au niveau suisse, à savoir :

- le Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise (economiesuisse, 2002, mises à jour en 2007 et 2014),
- responsabilité sociale des entreprises : le point de vue des entreprises (economiesuisse, 2015),
- position et plan d'action du Conseil fédéral concernant la responsabilité des entreprises à l'égard de la société et de l'environnement (Confédération suisse, SECO, 2015).

## 3. PRINCIPES ET PARTIES PRENANTES

### Responsabilité éthique et environnementale de l'entreprise

La responsabilité éthique et environnementale de l'entreprise (REE) regroupe un ensemble de normes qui touchent notamment au respect des Droits de l'homme, des normes relatives au travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Ces normes visent à "optimiser l'utilité des parties prenantes de l'entreprise et à éviter ou atténuer les éventuels effets négatifs de leurs activités" (SECO). Cette notion prend donc en considération l'impact des activités d'une entreprise en termes sociétal et environnemental, éléments auxquels peut être ajouté le concept de bonne gouvernance d'entreprise, considéré comme "un élément phare d'une responsabilité sociale des entreprises judicieuse" (economiesuisse, Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise).

La REE entend **dépasser les exigences réglementaires** comprises dans les textes législatifs sans pour autant prétérer la marche courante de l'entreprise, car "la réussite économique est la première – et la plus importante – fonction d'une entreprise vis-à-vis de la société, car cela lui permet de créer des emplois, de payer des impôts et de poser ainsi la base de la prospérité de la population et de l'économie" (economiesuisse). La REE vise à l'atteinte d'objectifs vis-à-vis de la communauté de façon générale, plus particulièrement vis-à-vis des parties prenantes à l'entreprise, celles qui y participent et celles qui sont sous l'influence de son activité. L'atteinte de ces objectifs assure la pérennité de la banque.

### Parties prenantes : les actionnaires

La présence d'une diversité d'actionnaires, parmi les parties prenantes, rappelle à l'entreprise qu'elle est plongée dans un système concurrentiel, non protégé par des caractéristiques monopolistiques comme les grandes régies publiques, par exemple. Les actionnaires sont essentiels, puisqu'ils fournissent la base de fonds propres nécessaires à toute activité bancaire. Il convient de les motiver par des résultats élevés et une politique de distribution bien équilibrée. On notera que l'actionnariat de la BCGE est original, car il est mixte (public et privé), avec un rôle important de l'Etat de Genève, de la Ville de Genève et des Communes genevoises ainsi qu'une **communauté croissante d'actionnaires privés**, composée notamment de clients et collaborateurs. La cotation sur le marché des capitaux de l'action BCGE constitue un gage de transparence et impose, à elle seule, un code de conduite très exigeant.

### Parties prenantes : les clients

Le client est le décideur du succès d'une banque. La BCGE entend fidéliser le client individuel et son cercle familial, si possible pour plusieurs générations. Cet engagement sur le long terme exige beaucoup de respect des intérêts de la clientèle et une qualité de conseil de très haut niveau (y compris la dimension déontologique). Les processus de production de ses services bancaires doivent tendre à la meilleure qualité et être formalisés de façon à fournir des prestations homogènes dans le temps. Le partenariat avec la clientèle vise la satisfaction de besoins d'ordre financier. Des enquêtes de satisfaction doivent attester régulièrement de **l'adéquation entre les besoins de la clientèle et les services proposés** par la banque. L'approche *marketing* et les démarches commerciales de la banque seront conçues pour satisfaire des besoins avérés, générer une utilité véritable et préserver les intérêts à long terme des clients. La banque assure, par une documentation complète et variée, la transparence de son offre de produits et de prestations. Elle informe ouvertement et régulièrement sa clientèle de son analyse de la situation économique.

### Parties prenantes : les collaborateurs

Dans une société de service et de conseil, la qualité, l'engagement et la loyauté à l'entreprise sont des conditions de survie et de développement. Une entreprise soucieuse de son développement futur s'efforce de recruter, fidéliser et dynamiser ses employés. Outre son obligation de rémunérer équitablement les compétences et performances individuelles, elle se doit de traiter les collaborateurs avec respect, de manière non discriminatoire et de les soutenir dans leur développement professionnel. La politique des ressources humaines de la BCGE met en œuvre ces principes.

### Parties prenantes : la communauté

Ce concept général recouvre de nombreux domaines, comme la distribution équitable des services (proximité non discriminante, tarifs justes, etc.), le soutien d'activités socialement responsables, la création de valeur pour les collectivités publiques (impôts, taxes, donations, masse salariale distribuée, etc.), ou encore l'exercice de la mission légale de contribution au développement de l'économie. Dans le domaine du financement, des règles d'intervention bien précises doivent permettre aux petits entrepreneurs et artisans d'être traités avec équité et respect. Dans le domaine du crédit et du placement, il s'agit de veiller à **ne pas soutenir des projets contraires aux principes de responsabilité sociétale de la banque** et, par ailleurs, d'offrir à la clientèle des véhicules d'investissements visant la préservation des ressources naturelles et/ou le soutien d'entreprises à responsabilité sociétale affirmée. Enfin, sur le plan local, la banque informe de son appréciation de l'économie genevoise et participe à des recherches thématiques régionales.

Le groupe BCGE a versé en 2017 l'équivalent de CHF 171 par ménage en dividendes et impôts au Canton de Genève et aux Communes genevoises. Il a acheté à des fournisseurs pour CHF 94.6 millions de biens et services. De cette somme, une part importante revient à des sociétés établies à Genève ou sont en faveur des entités genevoises de sociétés dont la facturation est effectuée dans d'autres cantons suisses, comme Swisscom.

## 4. OBJECTIFS VISÉS

L'**objectif principal** de l'action de la BCGE est d'assurer sa réussite économique, en lien avec sa mission de services à la communauté telle que stipulée dans l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale du 24 juin 1993.

L'**objectif complémentaire** de la BCGE est de répondre aux attentes de la société en matière éthique et environnementale qui vont au-delà des obligations purement juridiques découlant du respect des dispositions légales, des conventions entre partenaires sociaux et autres contrats.

## 5. OBJECTIFS PAR PARTIES PRENANTES ET ÉVALUATIONS 2017

### Actionnaires

Objectifs	Voies et moyens	Critères de mesure d'efficacité
Adopter une gouvernance d'entreprise conforme aux attentes les plus élevées des parties prenantes	Respecter strictement les exigences légales et réglementaires Adopter une politique de rémunération transparente et valorisant compétences et responsabilités	Eventuelles réactions aux questions sur le rapport annuel et/ou à l'Assemblée générale ★★★
Fidéliser la communauté d'actionnaires publics et privés	Arrêter un plan stratégique triennal assurant le développement de la banque à moyen terme Assurer une communication et des <i>road shows</i> réguliers Viser des publications nombreuses et détaillées	<i>Return on equity (ROE)</i> Communication aux investisseurs Fonds propres Capitalisation Nombre de clients actionnaires ★★★
Assurer les actionnaires d'une rémunération conforme au marché et compatible avec le développement à terme de la banque	Respecter le <i>Code des obligations</i> , article 663b bis Veiller à la transparence des résultats Permettre au comité de contrôle et à l'organe de révision externe de disposer de toutes les informations pertinentes	<i>Payout ratio</i> ★★★

★★★ Objectifs pleinement atteints.

★★★ Quelques améliorations.

★★★ Domaine d'amélioration prioritaire.

## Clients

### Engagements pris

### Mesures

### Critères de mesure d'efficacité

Protéger la sphère privée financière de nos clients

Respecter les normes relatives à la protection des données  
Mettre en place un dispositif interne de sécurité contre l'appropriation illicite d'information  
S'engager de ne pas utiliser les données privées des clients  
Veiller à une sécurité élevée sur le site internet

Absence d'incident de déperdition (plainte/réclamation)

★★★

Offrir des prestations compétitives et répondant à des besoins générant de la valeur

Veiller à une politique modérée en matière d'*e-brokerage* (pas d'encouragement à la spéculation)  
Informers les clients sur les avantages et risques des produits de la banque  
Assurer une politique transparente en matière de rétrocessions  
Définir une politique loyale de *marketing*

Absence de critique justifiée dans la presse spécialisée (consommateur, etc.)

★★★

Sélectionner la clientèle en évitant d'associer le nom de la banque à des pratiques critiquables

Eviter le blanchiment ou l'accusation de complicité avec un client irrégulier  
Soutenir les efforts de régularisation fiscale  
Sélectionner soigneusement la clientèle dépositante ou financée en écartant des relations d'affaires qui pourraient s'avérer critiquables  
Développer des processus d'examen systématiques pour les situations à risque réputationnel préidentifiées  
Veiller, en matière de financement du commerce international, au respect des normes RSE  
Prévenir le surendettement en matière de crédits personnels  
Octroyer des lignes de risque pays sur la base d'analyses approfondies

Nombre d'incidents de réputation

★★★

Engagements pris	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Diffuser des prestations financières de placement et de prévoyance respectant les intérêts des clients sur le long terme	<p>Rechercher les meilleures solutions de placement pour la clientèle.</p> <p>Développer des produits simples et maîtrisables, orientés sur le long terme et pas sur un jeu spéculatif à court terme</p> <p>Permettre aux investisseurs de contrôler leurs mandats à date régulière</p> <p>Appliquer des normes strictes de financement en matière de crédit</p>	<p>Absence de réclamation fondée, plainte en justice ou auprès de l'<i>ombudsman</i>, concernant les mandats, produits financiers, conseils ou tarifs de la banque</p> <p>★★★</p>
Donner accès à tous nos clients à une information vulgarisée et de qualité	<p>Publier de nombreuses brochures didactiques sur nos prestations et sur les questions financières-clés</p> <p>Organiser chaque année des conférences thématiques en libre accès</p>	<p>Tenue des événements prévus et taux d'assistance</p> <p>★★★</p>
Organiser efficacement les voies de réclamation et de plaintes	<p>Disposer d'une instruction administrative sur le traitement des réclamations et un <i>tracking</i> régulier des réclamations via un <i>reporting</i> au niveau de la direction générale</p> <p>Tenir un inventaire des plaintes contre la banque et en informer régulièrement le conseil d'administration</p> <p>Assurer un suivi régulier des taux de satisfaction de la clientèle dans les études</p> <p>Lancer des enquêtes <i>mister X</i> tous les deux ans</p>	<p>Taux de satisfaction de la clientèle</p> <p>Nombre de dossiers auprès de l'<i>ombudsman</i></p> <p>Nombre de réclamations</p> <p>★★★</p>
Considérer tous les clients sur un plan d'égalité, quel que soit leur niveau de patrimoine	<p>Appliquer une tarification homogène des prestations et services, quelle que soit la surface financière du client</p> <p>Refuser une segmentation de la clientèle qui exclut ou dégrade le traitement des clients dont le patrimoine est modeste</p> <p>Développer des programmes de fidélisation (Avantage service)</p>	<p>Si nécessaire, contrôle des tarifs par le département Contrôle de gestion</p> <p>★★★</p>
Offrir aux clients la possibilité d'accéder à des produits financiers soucieux du respect de l'environnement et de la responsabilité sociétale	<p>Offrir la possibilité de gérer des mandats institutionnels selon les principes de l'investissement socialement responsable (ISR)</p> <p>Recommander des fonds de type ISR</p> <p>Favoriser les crédits minergie</p>	<p>Présence d'une palette de produits complète</p> <p>Evolution des volumes</p> <p>★★★</p>

## Collaborateurs

### Engagements pris

### Mesures

### Critères de mesure d'efficacité

Offrir des conditions de travail permettant une créativité et une productivité de haut niveau

Donner au département Ressources humaines moyens et autorité

Eviter la présence de cahiers des charges trop répétitifs ou précaires

Coopérer avec la médiatrice et le Service social inter-entreprises

Dialoguer avec la Commission du personnel

Développer le dispositif de communication interne

Valoriser, par l'attribution de prix, l'esprit d'entrepreneurs et les performances exceptionnelles

Organiser une voie d'expression des griefs

Audits de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail

Nombre d'affaires au Tribunal des prud'hommes et qualifications de celles-ci

★★★

Assurer une égalité des chances sans distinction d'origine, de sexe, nationalité ou religion

Valoriser en priorité les talents et l'engagement

Soutenir la formation, le conseil de carrière

Assurer la neutralité politique et idéologique de la banque

Garantir un système de sélection (recrutement/promotion) exempt de tout parti pris et équitable

Dossier de non-respect de ces principes (éventuelle preuve)

★★★

Donner des chances de progression dans les cursus

Définir une politique de formation (avec plan annuel) bien déterminée et exigeante

Suivre les talents et assurer la préparation aux progressions de carrière

Evaluer les performances de manière objective et confidentielle

Inciter les collaborateurs au maintien et au développement de leurs compétences

Evolution du budget formation

★★★

Aligner les rémunérations sur le seul intérêt de l'entreprise et des actionnaires

Mettre en place des réglementations internes bien précises

Aligner les politiques de rémunération sur les stratégies à long terme et l'intérêt des actionnaires

Taux de rotation

Perte de talents

★★★

Favoriser la mobilité douce

Soutenir financièrement l'achat d'un abonnement annuel des transports publics genevois (TPG)

Favoriser le covoiturage

Inciter à l'utilisation du train pour les déplacements professionnels

Suivi de ce programme

★★★

Engagements pris	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Valoriser une attitude intègre et l'approche RSE dans le management	<p>Cours <i>Horizon Direction</i> donné à tous les niveaux dirigeants avec modèle <i>BCGENOMICS</i> (vision d'ensemble des valeurs, stratégies, méthodes et terminologies en usage au sein de la banque)</p> <p>Valeurs des <i>managers</i> BCGE : courage et indépendance d'esprit, intégrité, engagement et force de travail, soin du détail et capacité de concrétisation</p> <p>Valorisation du <i>team building</i> dans le championnat de management annuel</p>	<p>Tenue régulière des cours/<i>events</i> listés ici</p> <p>★★★</p>

## La Communauté

Engagements pris	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Créer de la valeur pour les collectivités publiques	Assurer le développement à long terme de la banque	<p>Impôts, taxes, masse salariale, emploi, autres contributions</p> <p>★★★</p>
Soutenir l'investissement à Genève	Suivre les investissements et dépenses importantes dans l'économie genevoise dans le tableau de bord stratégique	<p>Publication des investissements dans la communauté genevoise</p> <p>★★★</p>
Promouvoir une utilisation respectueuse des ressources naturelles	<p>Abaisser le niveau d'utilisation des ressources naturelles dans le cadre des rénovations</p> <p>Promouvoir le recyclage des déchets</p> <p>Favoriser un comportement respectant l'environnement par le personnel</p> <p>Sélectionner les fournisseurs en fonction de leur respect des normes de la Loi sur le travail et des normes environnementales</p> <p>Réduire l'utilisation de ressources par une politique active d'<i>outsourcing</i></p> <p>Opérer la production bancaire avec des partenaires de grande taille ayant des politiques respectueuses</p>	<p>Respect des directives internes</p> <p>★★★</p>

Engagements pris	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Soutenir les actions de proximité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver des services de proximité</li> <li>Assurer une aide aux handicapés dans les agences</li> <li>Soutenir les actions sociales locales par un budget particulier</li> <li>Soutenir le sport populaire, en priorité dans le cadre du <i>sponsoring</i></li> </ul>	Nombre de clients à facultés réduites ★★★
Veiller au respect de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des objectifs à niveau stratégique sont fixés dans le plan stratégique (chauffage, consommation de papier, traces carbone, etc.)</li> <li>Par rapport à la taille de la banque, les mesures d'éco-efficacité sont de niveau élevé. Elles sont largement inspirées par la norme ISO 14001 sur le management environnemental</li> <li>Le rapport annuel contient des indications précises</li> </ul>	Bilan écologique ★★★
Disposer d'une politique de responsabilité éthique et environnementale en ligne avec les réalités extérieures	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivre les évolutions du débat societal</li> </ul>	Participation à des séminaires Adaptation éventuelle de la politique ★★★

## 6. FONDATION DE SOUTIEN CULTUREL, SOCIAL ET SPORTIF

La Fondation immobilière "Patrimoine" avait été fondée par la Caisse d'épargne de la République et Canton de Genève et la Banque hypothécaire du Canton de Genève avec pour but de soutenir des activités culturelles, sociales et sportives d'intérêt général dans le canton de Genève et dans sa région. A cet effet, la fondation avait acquis divers immeubles provenant du patrimoine anciennement issu des fondatrices. La gestion des immeubles dégage les ressources qui permettent, après paiement des intérêts et de l'amortissement usuel des prêts et crédits, d'une part, et des charges liées à l'entretien et à l'amortissement normaux des bâtiments, d'autre part, d'attribuer le revenu net de la fortune au but de la fondation. Dans le cadre de ses soutiens, la fondation a notamment aidé, en 2017, le *skipper* suisse Alan Roura, arrivé 12<sup>e</sup> au Vendée Globe, tour du monde à la voile, qu'il a bouclé pour la première fois à l'aube de son 24<sup>e</sup> anniversaire, mais également Paloma Mello-Héritier, espoir suisse junior en natation synchronisée, diverses associations caritatives, des spectacles vivants et une entreprise artisanale primée pour ses efforts en matière d'apprentissage. François Kirchhoff et Patrick Senger, respectivement directeur et directeur adjoint de la BCGE, représentent la banque au sein du conseil de fondation, aux côtés de Lucien Lazzarotto, avocat, son président, et de deux architectes, Serge Vuarraz et Bénédicte Montant. Dans les années à venir, la fondation entend soutenir de manière plus importante les activités culturelles, sociales et sportives d'intérêt général dans le canton de Genève et sa région.

## 7. MISSION, RÔLES ET RESPONSABILITÉS

### Mission

La politique de responsabilité éthique et environnementale de l'entreprise de la BCGE constitue un cadre supplémentaire allant au-delà des exigences réglementaires fixées par les lois et les autorités de surveillance (Banque nationale suisse, Finma, etc.) et permettant à la banque d'ancrer son activité de manière harmonieuse avec chacune de ses parties prenantes, sans prêter la marche de ses affaires.

### Rôles et responsabilités par entité

Le conseil d'administration adopte la politique de responsabilité éthique et environnementale de l'entreprise et informe les actionnaires sur son application au travers du rapport annuel. La direction générale fixe les objectifs opérationnels de cette politique au niveau de la banque, contrôle leur atteinte et établit un rapport succinct au conseil d'administration.

### Fiscalité responsable

La conduite de la banque en matière fiscale s'attache à supporter toutes les obligations fiscales directes et indirectes, en tant qu'entreprise et employeur, dans tous les pays où elle opère et d'attribuer les revenus et les charges en lien avec le lieu d'enregistrement des opérations

Canton de Genève et Communes genevoises	16'658	69.47%	12.98%
Autres Cantons et Communes suisses	110	0.46%	0.09%
Confédération	7'357	30.68%	5.73%
Etranger	3'553	14.82%	2.77%
Total	27'677	100.00%	21.57%

Voir également le point 5.39 en pages 136 et 163

## 8. GESTION OPÉRATIONNELLE

### Un travail quotidien

Au quotidien, la BCGE **réduit son empreinte environnementale** par la diminution de la consommation d'énergie, de papier, de cartouches d'encre, de matériel de bureau ainsi que de déchets dont elle améliore sans cesse la gestion. Par exemple, les imprimantes de la banque sont programmées pour effectuer des impressions recto verso par défaut.

### Informatique et consommation d'énergie

La BCGE adhère au concept du green IT (informatique verte), car elle tient compte des contraintes et des coûts en énergie au niveau de l'alimentation électrique et de la climatisation des matériels informatiques. Son objectif est d'améliorer la performance énergétique des outils de production informatique. Lorsqu'elle doit opter pour des équipements, la BCGE **prend ses décisions de manière économique et écologique**. Le renouvellement soutenu de l'ensemble des infrastructures permet de disposer des technologies les plus récentes (virtualisation, stockage centralisé, partage des puissances de calcul) en conformité avec les futures normes écologiques du centre de calcul.

Par souci de simplification et d'optimisation, la BCGE a ainsi choisi d'héberger l'essentiel de son infrastructure informatique dans un centre de calcul externe, réduisant ainsi la consommation d'électricité et le dégagement de chaleur. L'externalisation permet l'utilisation de technologies de virtualisation des serveurs, décomposant les différents appareils en petites unités virtuelles. Cette option permet de réunir des composants de taille modeste au sein d'un même système logique de dimension plus importante. La gestion centralisée des serveurs permet aussi d'adapter leurs performances en fonction de l'énergie disponible, tout en respectant le niveau de services convenu.

### Gestion des déchets et des transports

Dans le cadre du recyclage, les services généraux de la BCGE poursuivent leur mission de manière responsable en centralisant et en triant les consommables professionnels (papier, cartouches d'encre usagées, composants informatiques) dans les bâtiments de la banque. Les collaborateurs y participent en jetant leurs déchets personnels (piles, pet, aluminium) dans des points de collecte. Chacun d'entre eux dispose de deux poubelles, une pour le papier, l'autre pour les déchets non recyclables.

Lors de l'achat, de la reprise de biens d'équipement ou de la commande de consommables, le département Logistique suit les conditions générales d'achat du groupe BCGE qui vise le **respect de l'environnement**. Il se base sur le guide des achats professionnels responsables diffusé par le Service cantonal du développement durable (SCDD).

L'essentiel du transport du courrier entre les bâtiments de la banque est confié à un prestataire qui se doit d'utiliser des véhicules appartenant à la classe la moins polluante de la norme Euro N5. En ville, le courrier léger est acheminé par un prestataire travaillant avec des coursiers à vélo.

Achat papier (nombre de feuilles) dont:	6'011'000	6'393'000	6'445'000	6'960'000	6'595'000
<i>Fibres de bois FSC</i>	61'000	67'000	45'000	35'000	70'000
<i>Fibres d'eucalyptus FSC</i>	4'175'000	4'251'000	3'300'000	5'775'000	4'325'000
<i>100% recyclé</i>	1'775'000	2'075'000	3'100'000	1'150'000	2'200'000
Destruction papier (en tonnes)	60.9	53.7	59.1	60.7	46.1
Récupération PET (en kg)	1'336	1'198	1'227	1'188	987
Composants informatiques (en kg) <sup>1</sup>	292	781	68	1	1'700

<sup>1</sup> Les composants informatiques ne sont pesés que quand ils sont livrés à l'usine de recyclage; avant cela, ils sont entreposés.

### Rénovation des infrastructures

La section Travaux de la BCGE poursuit les transformations et les rénovations de locaux de manière économique et écologique, en collaboration avec les autorités cantonales, les architectes et les bureaux d'ingénieurs. Dans le cadre de son partenariat avec l'Office cantonal de l'énergie, l'étude du raccordement de son bâtiment du quai de l'Île à la solution thermique Genilac a été réalisée et devrait conduire à optimiser l'efficacité énergétique. Lors de travaux, la BCGE se soucie particulièrement de l'impact des matériaux employés, que ce soit dans ses achats ou dans ceux de ses sous-traitants et du respect des fournisseurs de leur obligation de trier leurs déchets.

Lors de ses appels d'offres, la BCGE privilégie les entreprises conscientes des aspects environnementaux et œuvrant pour la proximité afin de réduire les déplacements et le volume d'émissions nocives qu'ils entraînent.

### Concentration des activités centrales de la banque sur deux sites opérationnels

Les bénéfices pour l'environnement sont visibles au travers de l'amélioration des ratios coûts-besoins environnement des infrastructures. La BCGE optimise le ratio des places de travail en concentrant ses activités hors agences. La banque a deux sites principaux : un pôle essentiellement commercial (sur le site de l'Île) et un pôle opérationnel, administratif et de formation (à Lancy).

### Optimisation des coûts environnementaux

Les options retenues, lors des études réalisées dans le cadre du projet cantonal de nouvelle offre d'électricité (NOE) du Service de l'énergie (ScanE), ont continué à porter leurs fruits, puisque les consommations d'électricité s'affichent à nouveau en baisse, avec un recul de 2% en deux ans. Afin de minimiser les effets sur l'environnement de sa consommation, la BCGE a opté pour une électricité respectueuse de l'environnement, provenant d'origine hydraulique, proposée par son fournisseur. Lors de la modernisation de ses équipements, la BCGE mène des actions d'optimisation énergétique et recherche systématiquement la mise en œuvre de solutions écoproductives. Elle participe au programme Ambition Négawatt Vision de son fournisseur d'électricité, les SIG, et a déjà réalisé plusieurs économies d'énergie. Cette année, la BCGE s'est vu décerner le Certificat éco21 "Entreprise engagée 2017" pour son engagement dans le programme d'économie d'énergie de SIG.

Centre-ville	1'394'839	1'390'569	1'393'349	4'270	1'490
Lancy	1'390'028	1'421'430	1'413'002	-31'402	-22'974
Agences	1'165'467	1'171'966	1'227'711	-6'499	-62'244
<b>Total</b>	<b>3'950'334</b>	<b>3'983'965</b>	<b>4'034'062</b>	<b>-33'631</b>	<b>-83'728</b>

Centre-ville <sup>1</sup>	989'783	993'763	998'508	-3'979	-8'725
<b>Total</b>	<b>989'783</b>	<b>993'763</b>	<b>998'508</b>	<b>-3'979</b>	<b>-8'725</b>

Centre-ville	4'942	4'286	6'484	656	-1'542
Lancy	2'245	2'154	1'912	91	333
Agences	2'494	3'214	3'609	-720	-1'115
<b>Total</b>	<b>9'681</b>	<b>9'654</b>	<b>12'005</b>	<b>27</b>	<b>-2'324</b>

Source : SIG

<sup>1</sup> En plus du siège, trois agences, sises dans des immeubles propriétés de la BCGE, sont également chauffées au gaz.

### Transports verts

La BCGE encourage l'utilisation des transports publics. Dans sa politique de mobilité, elle propose des indemnités mensuelles, sous forme par exemple d'une contribution à l'achat d'un abonnement annuel de transports publics. Ces indemnités ont totalisé CHF 65'000 et ont été distribuées à 29% des collaborateurs travaillant à Genève. La banque a également proposé, sur son site intranet, **des solutions de covoiturage**. Enfin, des conditions particulières sont offertes aux collaborateurs des sites hors Genève. La banque prescrit également à son personnel d'utiliser le plus possible le train et les autres moyens de transport public terrestre pour leurs déplacements professionnels.

En outre, avec un réseau d'agences le plus dense du canton de Genève (vingt et une agences), elle favorise la proximité pour ses clients en leur permettant de minimiser leurs déplacements en voiture ou d'utiliser les transports en commun qui desservent toutes les agences du groupe.

### Gamme de prestations BCGE

Dans son offre de produits d'investissement, la BCGE a intégré des concepts visant à soutenir le financement d'une économie durable et de long terme. Elle propose une ligne de prestations bancaires, BCGE Performance responsable, qui cherche à intégrer au mieux des critères éthiques et écologiques.

### Crédits

**BCGE Simplissimmo**: ce prêt hypothécaire destiné aux particuliers finance aussi les investissements qui suivent les prescriptions du label Minergie. Cette option "verte" permet d'optimiser le confort dans le respect de l'environnement et d'obtenir un taux préférentiel.

**BCGE Leasing**: la BCGE offre un taux préférentiel pour le financement de véhicules neufs propres qui consomment peu de carburant et émettent moins de polluants. Ce taux préférentiel s'applique aux véhicules qui figurent sur la liste des véhicules les moins polluants établie par le Canton.

### Investissement et gestion des avoirs

**Synchrony LPP 40 SRI**: le fonds investit uniquement dans des actifs (actions, obligations et fonds de placement) généralement reconnus comme durables ou encore socialement responsables. Ces termes similaires désignent une approche de la gestion dans laquelle le besoin de performance économique s'accompagne du respect de l'environnement et d'un certain nombre de valeurs humaines et éthiques.

**Synchrony Swiss Small and Mid Caps (CH) et Synchrony (LU) Swiss Small and Mid Caps**

**CHF:** les fonds investissent à long terme dans environ 30 valeurs secondaires suisses (entreprises cotées hors SMI) choisies notamment sur la base de critères durables. Pour être sélectionnées, les entreprises doivent ainsi présenter des qualités financières, sociales et environnementales à la fois globalement équilibrées et individuellement supérieures à la moyenne.

**Synchrony Swiss Government Bonds:** le fonds investit dans des obligations de la Confédération pour au minimum deux tiers de sa valeur. Le solde peut être investi en obligations ou autres titres de créances émis ou garantis par une collectivité de droit public suisse ou par une centrale suisse d'émission de lettres de gage.

Ces quatre fonds de la banque réunissent une fortune de CHF 288 millions. Avec les autres mandats et fonds gérés pour le compte de clients, la BCGE gère près de CHF 840 millions d'actifs selon les principes de durabilité.

**Trade finance**

Dans le cadre de financement du négoce international, les documents internes servant à étayer les décisions d'octroi de crédit ou d'autres services bancaires intègrent les critères environnementaux sociaux et de gouvernance dans l'analyse des risques, notamment, et la sélection des partenaires.





# UNE BANQUE QUI POSITIVE LA FRONTIÈRE

Aux côtés des Frontaliers, des entrepreneurs suisses en France et des entrepreneurs français avec créativité, pragmatisme et expérience.

- Banque cantonale de Genève (France) SA
- Lyon, Annecy et Paris
- Financement de l'immobilier
- Financement de l'entreprise
- Gestion de patrimoine



# Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

<b>1.</b>	<b>STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT</b>	<b>72</b>
1.1	Structure du groupe	72
1.1.1	Structure opérationnelle	72
1.1.3	Périmètre de consolidation	74
1.2	Actionnaires importants	74
1.3	Participations croisées	74
<b>2.</b>	<b>STRUCTURE DU CAPITAL</b>	<b>75</b>
2.1	Capital	75
2.2	Capital autorisé ou capital conditionnel	75
2.3	Modification du capital	75
2.4	Actions et bons de participation	75
2.4.1	Actions et bons de participation	75
2.4.2	Politique de distribution	75
2.5	Bons de jouissance	75
2.6	Restrictions de transfert et inscription des <i>nominees</i>	75
2.6.1	Restrictions de transfert	75
2.6.2	Motifs justifiant l'octroi de dérogations	75
2.6.3	Inscription des <i>nominees</i>	75
2.6.4	Procédure	75
2.7	Emprunts convertibles et options	75
<b>3.</b>	<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>76</b>
3.1	Membres	76
3.2	Autres activités et groupements d'intérêt	80
3.3	Ordonnance contre les rémunérations abusives	80
3.4	Election et durée du mandat	80
3.5	Organisation interne	81
3.5.1	Répartition des tâches au sein du conseil d'administration	81
3.5.2	Comités du conseil d'administration	81
3.5.3	Méthodes de travail	81
3.6	Compétences du conseil d'administration et de la direction générale	82
3.7	Instruments d'information et de contrôle	83
<b>4.</b>	<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>86</b>
4.1	Membres	86
4.2	Autres activités et groupements d'intérêt	87
4.4	Contrats de management	88
<b>5.</b>	<b>RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS</b>	<b>88</b>
5.1	Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation	88
5.3	Transparence	90
<b>6.</b>	<b>DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES</b>	<b>90</b>
6.1	Limitation et représentation des droits de vote	90
6.2	Quorum statutaire	90
6.3	Convocation de l'Assemblée générale	90
6.4	Inscriptions à l'ordre du jour	91
6.5	Inscription au registre des actions	91

<b>7.</b>	<b>PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE</b>	<b>91</b>
<b>8.</b>	<b>ORGANE DE RÉVISION EXTERNE</b>	<b>91</b>
8.1	Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable	91
8.2	Honoraires de révision	91
8.3	Honoraires supplémentaires	91
8.4	Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision	91
<b>9.</b>	<b>POLITIQUE D'INFORMATION</b>	<b>92</b>
	<b>COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DU GROUPE</b>	<b>93</b>

Le rapport ci-dessous décrit les principes de conduite et de contrôle du groupe BCGE. Il est structuré selon la directive portant sur la *corporate governance* de la SIX Swiss Exchange (ci-après SIX), qui s'applique pour l'exercice au 31 décembre 2017, et reprend sa numérotation. Des sauts de numérotation indiquent que les paragraphes correspondants de la directive ne s'appliquent pas à la BCGE.

## 1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

### 1.1 Structure du groupe

#### 1.1.1 Structure opérationnelle

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève". Le siège social et la direction de la banque sont à Genève. Elle exploite des succursales et des agences. La BCGE est cotée à la SIX Swiss Exchange. Les 7'200'000 actions nominatives étant cotées, la capitalisation boursière est calculée sur la base d'un cours de CHF 163.90 au 31 décembre 2017.

Capitalisation boursière (31.12.2017)	CHF 1'180 millions
Numéro de valeur (dès le 2.2.2017)	35'049'471
Numéro ISIN (dès le 2.2.2017)	CH0350494719

L'organigramme du groupe BCGE figure en pages 18 et 19. Les principes de cette organisation sont les suivants:

- la Banque Cantonale de Genève est organisée en cinq divisions conduites par les membres de la direction générale, dont la composition et les compétences sont décrites en pages 86 et 87;
- la coordination et les synergies entre les divisions sont assurées, d'une part, par le président de la direction générale et son état-major et, d'autre part, par un fonctionnement matriciel;
- le fonctionnement de base ci-dessus est renforcé par des comités stratégiques chargés, au nom de la direction générale, d'exercer des compétences ou des contrôles importants. Il s'agit notamment des institutions décrites dans le tableau ci-dessous:

Comité des crédits
<b>Composition du comité</b>
Yves Spörri (président)
Pierre-Olivier Fragnière (vice-président)
Claude Bagnoud (2 <sup>e</sup> vice-président)
Marius Hämmig
Tanguy de Jaegere
Charles Kaeser
Raoul Monnay
Blaise Goetschin (sans droit de vote, avec droit de veto)
<b>Rôles principaux</b>
Décisions des engagements de crédit de sa compétence
Décisions du niveau de provisionnement lors d'annonces du risque du croire et du transfert des dossiers au département Contentieux ou à la section Workout

Comité des risques (CRISK)
<b>Composition du comité</b>
Eric Bourgeois (président)
Yves Spörri (vice-président)
Marc Doerks (secrétaire)
Claude Bagnoud
Pierre-Olivier Fragnière
Jean-Marc Joris
Marie-Anne Bourgoz Gorgé
<b>Rôles principaux</b>
Superviser le dispositif en matière de contrôle et de gestion des risques
Améliorer l'identification et la prévention des risques
Emettre le cas échéant des avis d'alerte à l'intention de la direction générale

### Comité de stratégie de placement

#### Composition du comité

Constantino Cancela (président)  
 Valérie Lemaigre (vice-présidente)  
 Chantal Fellay (secrétaire)  
 Jean-Paul Dellenbach  
 Nicolas Demierre  
 Amin Khamsi  
 Axel Moser  
 Marc Riou  
 Pierre Sauvagnat  
 Pierre Weiss  
 Eric Wesse

#### Rôle principal

Détermination de la stratégie de placement

### Comité *asset and liability management* (CALM)

#### Composition du comité

Blaise Goetschin (président)  
 Eric Bourgeaux (vice-président)  
 Marc Doerks (secrétaire)  
 Claude Bagnoud  
 Pierre-Olivier Fragnière  
 Yves Spörri  
 Marie-Anne Bourgoz Gorgé  
 Valérie Lemaigre  
 Pierre Sauvagnat

#### Rôles principaux

Conduite et contrôle de la politique financière, supervision de la gestion prévisionnelle du bilan et des risques de taux et de liquidité

### Comité de stratégie informatique (CSI)

#### Composition du comité

Eric Bourgeaux (président)  
 Jean-Marc Joris (vice-président)  
 Sylvie Ammann (secrétaire, sans droit de vote)  
 Blaise Goetschin  
 Yves Spörri  
 Marc Doerks  
 Michael Kropf  
 Daniel Stocco

#### Rôles principaux

Surveillance de l'implémentation de la stratégie informatique  
 Contrôle de l'utilisation du budget informatique

### Commission des crédits à risque accru (CCRA)

#### Composition du comité

Philippe Marti (président)  
 Raoul Monnay (vice-président)  
 Tanguy de Jaegere  
 Christophe Weber

#### Rôles principaux

Décisions liées aux affaires de crédits en souffrance (contentieux, *workout*)  
 Décisions/préavis aux organes supérieurs sur les abandons de créances

### Comité stratégique organisation (CSO)

#### Composition du comité

Jean-Marc Joris (président)  
 Claude Bagnoud (vice-président)  
 Michael Kropf (secrétaire)  
 Blaise Goetschin  
 Christophe Weber

#### Rôles principaux

Surveillance de l'adéquation de l'organisation  
 Suivi des grands projets d'organisation

### 1.1.3 Périmètre de consolidation<sup>1</sup>

Le périmètre de consolidation complet comprend notamment, au 31 décembre 2017, les sociétés, filiales détenues à 100% :

- Banque Cantonale de Genève (France) SA ([www.bcgef.fr](http://www.bcgef.fr)), Lyon, capital-actions de EUR 20 millions ;
- Capital Transmission SA, Genève, capital-actions de CHF 2 millions ;
- Dimension SA, Lausanne, capital-actions de CHF 300'000 ;
- Dimension Corporate Finance SA, Genève, capital-actions de CHF 160'000 ;
- Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon, capital-actions de EUR 10'000 ;
- Rhône Saône Léman SNC, Lyon, capital-actions de EUR 10'000 ;
- Swiss Public Finance Solutions SA, Genève, capital-actions de CHF 400'000.

Les annonces de prise de participation publiées au cours de l'exercice 2017 sont consultables via le lien internet suivant :

<https://www.six-exchange-regulation.com/fr/home/publications/significant-shareholders.html>

## 1.2 Actionnaires importants

Situation des actionnaires importants, telle que connue par la BCGE au 31 décembre 2017 :

### Participations détenues par les actionnaires importants

Situation au 31.12.2017

Actionnaires	Actions nominatives	Total des voix	Total valeur nominale	% en capital et en voix
Etat de Genève	3'187'715	3'187'715	159'385'750	44.27%
Ville de Genève	1'502'646	1'502'646	75'132'300	20.87%
44 Communes genevoises	534'609	534'609	26'730'450	7.43%
Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève (CEPG)	428'800	428'800	21'440'000	5.96%
<b>Total</b>	<b>5'653'770</b>	<b>5'653'770</b>	<b>282'688'500</b>	<b>78.52%</b>
<b>Capital existant</b>	<b>7'200'000</b>	<b>7'200'000</b>	<b>360'000'000</b>	<b>100%</b>

### 1.3 Participations croisées

La BCGE n'a pas connaissance de l'existence de participations croisées, de part et d'autre, dépassant 5% du capital ou de l'ensemble des actions ayant le droit de vote.

<sup>1</sup> Le périmètre de consolidation complet est présenté en page 112.

## 2. STRUCTURE DU CAPITAL

L'action unique a été introduite le 2 février 2017. Les actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 100 ont été converties (dans un rapport de un à deux), ainsi que les actions nominatives A et B d'une valeur nominale de CHF 50 (dans un rapport de un à un), contre des nouvelles actions nominatives uniques cotées d'une valeur nominale de CHF 50.

Après la conversion, le capital-actions de la Banque Cantonale de Genève de CHF 360'000'000 est resté inchangé et se compose de 7'200'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 50. Elles sont cotées à SIX Swiss Exchange.

L'introduction de l'action unique a modifié la répartition des droits de vote des actionnaires importants (voir situation ci-dessus).

### 2.1 Capital

Le capital de la banque s'élève à CHF 360'000'000.

### 2.2 Capital autorisé ou capital conditionnel

Aucune disposition statutaire ne permet au conseil d'administration d'augmenter le capital (augmentation autorisée) ou ne permet une augmentation conditionnelle du capital (droit de conversion ou d'option).

### 2.3 Modification du capital

Le capital-actions n'a pas été modifié durant les trois derniers exercices.

### 2.4 Actions et bons de participation

#### 2.4.1 Actions et bons de participation

Jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2017, le capital était composé d'actions nominatives "A" et "B" et d'actions au porteur, soit un total de 5'720'826 actions, toutes entièrement libérées:

- 2'651'032 actions nominatives "A", d'une valeur nominale de CHF 50;
- 1'590'620 actions nominatives "B", d'une valeur nominale de CHF 50;
- 1'479'174 actions au porteur, d'une valeur nominale de CHF 100.

Les actions au porteur étaient cotées à la bourse suisse SIX Swiss Exchange. Les actions nominatives étaient détenues exclusivement par les collectivités de droit public genevoises et n'étaient pas cotées. Les actions nominatives "B" conféraient à leur titulaire les mêmes droits patrimoniaux que ceux attachés aux actions au porteur.

Depuis le 2 février 2017, le capital est composé exclusivement d'actions nominatives, cotées à la bourse suisse SIX Swiss Exchange, d'une valeur nominale de CHF 50, soit un total de 7'200'000 actions, toutes entièrement libérées.

Chaque action donne droit à une voix (*one share – one vote*) ainsi qu'à une part proportionnelle des bénéfices nets de la société et du produit de liquidation. Le dividende 2017 a été versé sur la base de la nouvelle action nominative BCGE.

Il n'y a pas de capital-participation.

#### 2.4.2 Politique de distribution

Le but de la banque est de maintenir une politique de distribution de dividendes inscrite dans la continuité, basée sur le respect et la motivation des actionnaires publics et privés. Elle tente d'assurer aux investisseurs un rendement de l'action (dividende et cours) en ligne avec les conditions de marché (bourse, taux d'intérêt...) et conforme aux objectifs fixés par la planification stratégique de la banque. Elle réduit ou suspend le dividende en cas d'événement extraordinaire, notamment en vue de sauvegarder le taux de couverture des fonds propres.

### 2.5 Bons de jouissance

Il n'y a pas de bons de jouissance.

### 2.6 Restrictions de transfert et inscription des *nominees*

#### 2.6.1 Restrictions de transfert

La Constitution du Canton de Genève, dans son article 189, alinéa 2, indique que le Canton et les Communes doivent détenir la majorité des voix attachées au capital social de la banque. Par ailleurs, conformément à l'art. 3a LB, le canton doit détenir une participation de plus d'un tiers du capital et des droits de vote.

#### 2.6.2 Motifs justifiant l'octroi de dérogations

Aucune dérogation n'est accordée.

#### 2.6.3 Inscription des *nominees*

Au 31 décembre 2017, les statuts de la banque ne comprenaient pas de disposition permettant l'inscription de *nominees* au registre des actionnaires.

#### 2.6.4 Procédure

Les restrictions de transfert ne peuvent être levées que par une modification de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe, [www.bcge.ch/loi-bcge](http://www.bcge.ch/loi-bcge)), soumise au référendum.

### 2.7 Emprunts convertibles et options

La BCGE n'a émis ni emprunt convertible ni option.

### 3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### 3.1 Membres<sup>1</sup>

Le conseil d'administration est constitué de 11 membres non exécutifs. Ils sont indépendants, au sens de la circulaire Finma 2017/1 Gouvernance d'entreprise – banques.



#### **Gilbert Probst**

né le 17 septembre 1950, nationalité suisse.  
Président, désigné en 2017 par le Conseil d'Etat.

Titulaire d'un doctorat et d'un mastère en économie et sciences sociales de l'Université de Saint-Gall. Professeur honoraire de l'Université de Genève, directeur du Centre de Partenariats Public-Privé et codirecteur du programme MBA à la Geneva School of Economics and Management (GSEM), cofondateur et vice-président du Swiss Board Institute (Genève) et Institute of Directors pour la Suisse et président de SKU (Zürich). De 2007 à 2016, il était Managing Director au World Economic Forum (WEF). Il est fondateur du Centre PPP et du Geneva Knowledge Forum (Université de Genève), et du Center for Organizational Excellence (Université de Saint-Gall). Il a été membre de nombreux conseils d'administration de sociétés suisses.



#### **Patrick Mage**

né le 31 juillet 1949, nationalité suisse.  
Vice-président, désigné en 2006 par le Conseil d'Etat.  
Président du comité de Contrôle

Formation commerciale et bancaire à Genève, Zürich, Londres et aux Etats-Unis. Etudes auprès d'écoles d'administration des affaires aux USA et en Suisse. A exercé, de 1982 à 2004, des fonctions de direction dans des banques à Genève: jusqu'en 1995 à l'Union de Banques Suisses dans les affaires commerciales, puis, en 1996, comme chef du siège de la Banque Populaire Suisse et, dès 1997, au Credit Suisse, où il siégeait au comité de direction régional, en qualité de responsable successivement de la clientèle entreprises, du réseau des succursales, de la gestion de fortune.



#### **Mourad Sekkiou**

né le 5 octobre 1957, nationalités suisse, algérienne et française.  
Secrétaire, désigné en 2006 par le Conseil municipal de la Ville de Genève.

Titulaire du brevet d'avocat genevois depuis 1987, d'un mastère en droit bancaire et financier obtenu auprès de l'Université de Boston ainsi que de deux licences en droits suisse et français obtenues respectivement auprès des Universités de Genève et de Lausanne. Avocat au barreau de Genève, associé dans une étude de la place, principalement actif dans les domaines du droit bancaire, commercial et dans le contentieux.



#### **Grégoire Carasso**

né le 12 septembre 1980, nationalité suisse.  
Membre, désigné en 2014 par le Conseil municipal de la Ville de Genève. Membre du comité Risques et stratégie.

Diplômé en histoire et politique internationales (IHEID) et titulaire d'un MBA de l'Université de Genève. Après avoir travaillé au sein de plusieurs PME genevoises, il rejoint en 2007 l'Université de Genève comme adjoint du Rectorat aux affaires académiques, depuis 2013, comme administrateur du Global Studies Institute et depuis 2016 comme doctorant.



#### **Michèle Costafrolaz**

née le 2 août 1954, nationalité française.  
Membre, élue en 2017 par les actionnaires autres que les collectivités publiques. Membre du comité de Contrôle.

Diplômée de l'Ecole de Management de Lyon en Finance et Comptabilité, elle dispose d'une expertise en matière d'audit financier et de conseil d'entreprises dans le domaine comptable et financier. Débutant sa carrière en audit externe chez Deloitte Haskins & Sells à Paris en 1977, elle a occupé plusieurs postes d'encadrement dans la société avant de devenir associée-directrice audit chez Deloitte SA, Genève (1984-2013). Expert-réviseur agréé auprès de l'Autorité de Surveillance des Réviseurs, elle est actionnaire fondatrice et administratrice de MCT Audit & Advisory, Genève depuis 2013, présidente du comité d'Audit de la Fondation Global Alliance for Improved Nutrition depuis 2015 et membre du Conseil de Surveillance d'Ermewa Holding SA, France, depuis 2014.

<sup>1</sup> Aucun administrateur

- n'occupe de fonctions opérationnelles pour la BCGE ou une société de son groupe;
- ne fait ou n'a fait partie des organes de direction de la BCGE ou d'une société de son groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue;
- n'entretient de relations étroites avec la BCGE ou une société du groupe.



**Gina Empson**

née le 23 mars 1958, nationalités suisse et britannique.

Membre, désignée en 2014 par le Conseil d'Etat. Membre du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'une licence BSc en finance et économie de l'Université de Southampton, Angleterre. Membre de l'Institute of Chartered Accountants in England & Wales depuis 1983 et expert-réviseur agréé, membre d'EXPERTsuisse. Nommée par le groupe PriceWaterhouse comme auditeur à Genève en 1984. Plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la finance incluant 10 ans avec le groupe Serono/BioChem; d'abord comme analyste financier pour Fabio Bertarelli, le fondateur de Serono, puis responsable des filiales opérationnelles et commerciales du groupe. En 1999, elle a créé ICS Corporate Services SA, Genève, une fiduciaire indépendante puis, en 2009, Swiss Labour Contractors, Genève, une société de location de services.



**Jean Olivier Kerr**

né le 19 juin 1956, nationalité suisse.

Membre, élu en 2017 par les actionnaires autres que les collectivités publiques. Membre du comité Nominations et rémunération.

Détenteur de diplômes de l'Institut de Gestion Internationale Agroalimentaire (3<sup>e</sup> cycle) et de l'Institut des Hautes Etudes de Droit Rural et Economie Agricole (Paris), il dispose d'une expertise en matière de gestion des risques, analyse et exécution stratégiques, management et leadership du changement organisationnel notamment. Entré comme *trader* chez Cargill en 1980, il a occupé divers postes à Paris, Amsterdam, Milan, Genève et Minneapolis avant d'accéder successivement au poste de directeur, Cargill Europe, Genève (1999-2007), puis vice-président, Cargill International, Genève (2008-2014). Il est membre du réseau Entreprendre Suisse Romande.



**Fabienne Knapp**

née le 9 février 1965, nationalité suisse.

Membre, désignée en 2006 par le Conseil d'Etat. Membre du comité de Contrôle jusqu'en mai 2017. Membre du comité Risques et stratégie depuis mai 2017.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en informatique de l'EPFL ainsi que d'un mastère en sciences bancaires et financières de HEC Lausanne. Elle a occupé les fonctions d'ingénieur informatique, de consultante financière en organisation et stratégie bancaire ainsi que dans le domaine de la gestion des risques, notamment chez Sherwood Alliance, Reuters, André & Cie et Darier Hentsch.



**Jean-Marc Mermoud**

né le 15 juillet 1955, nationalité suisse.

Membre, désigné en 2010 par l'Association des Communes genevoises. Membre du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil. Entré dans l'entreprise en bâtiment et travaux publics F. Simond SA, dont il devient le président directeur général en 1994.



**John Tracey**

né le 29 octobre 1950, nationalités suisse et britannique.

Membre, élu en 2010 par les actionnaires autres que les collectivités publiques. Président du comité Nominations et rémunération depuis le 18 mai 2017.

Titulaire d'une licence de business studies and international marketing de l'Université de Leeds. A été actif pendant près de 35 ans auprès de Procter & Gamble à Genève, dans les domaines du marketing, de la communication et de la gestion. Ancien administrateur de Procter & Gamble International et ancien directeur des relations extérieures au siège de Genève.



**Angela de Wolff**

née le 10 juin 1968, nationalités suisse et italienne.

Membre, désignée en 2010 par le Conseil d'Etat. Présidente du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'une licence HEC et d'un MSc de l'Université de Lausanne, complétés par un mastère en gestion commerciale internationale et du certificat d'analyste financier. A occupé durant plusieurs années la fonction d'analyste financier dans plusieurs établissements, dont Lombard Odier & Cie. Cofondatrice et membre du comité exécutif de l'association Sustainable Finance Geneva, qui œuvre en faveur de la promotion des critères de responsabilité et de développement durable dans la finance.





# UNE BANQUE QUI MAÎTRISE LES HAUTS ET LES BAS DE MARCHÉ

Aux côtés des trésoriers, des *traders* et des institutionnels avec précision, rapidité et concrétisation.

- Salle des marchés
- Changes
- Trésorerie
- Conseil et transactions sur titres
- Marchés des capitaux

### 3.2 Autres activités et groupements d'intérêt

#### Gilbert Probst

Membre de Fondation Stiftung zur Förderung der systemorientierten Managementlehre, Saint-Gall.

#### Patrick Mage

Se consacre depuis sa retraite du Credit Suisse Group (Suisse), en 2004, à des activités de conseil.

#### Mourad Sekkiou

Membre des conseils d'administration d'Actipart SA, Genève; Roval SA, Genève; Firad SA, Genève et de la Société d'Etudes de Placements et Finances SA (SEPF), Genève.

#### Grégoire Carasso

Conseiller municipal, Genève. Membre du conseil d'administration de Carasso SA, Satigny.

#### Michèle Costafrolaz

Présidente du conseil d'administration d'ID Logistics SA, Genève. Membre des conseils d'administration de Coninco Explorers in Finance SA, Vevey et d'Helvetia Conseils & Révisions SA, Genève.

#### Gina Empson

Présidente du conseil d'administration d'ICS Corporate Services SA, Genève. Membre du conseil d'administration de Bruellan SA, Genève; Fondation Genesis, Genève; Association Genève-roule, Genève; Antion Biosciences SA, Genève. Gérante fondatrice de Swiss Labour Contractors Sàrl, Genève.

#### Jean Olivier Kerr

Membre des conseils d'administration d'Oceana Shipping AG, Coire et Navemar SA, Fribourg.

#### Fabienne Knapp

Consultante indépendante.

#### Jean-Marc Mermoud

Associé de la SNC Mistro et Cie, Immobilier, Meyrin. Président du conseil de la Fondation Nelly Gygax, Pregny-Chambésy. Président du conseil d'administration de F. Simond SA, Meyrin. Vice-président du conseil d'administration CGN Belle Epoque SA, Lausanne. Membre du conseil d'administration du Groupe CGN SA.

#### John Tracey

Deuxième vice-président du conseil d'administration de Genève Aéroport et président de la commission de stratégie. Membre du conseil d'administration de Swiss Land Estates SA, Genève. Senior executive coach auprès de I. J. Martin & Co Ltd, Zürich. Conseiller auprès du Conseil économique de Lancy. Membre de la commission de gestion et des finances de la Commune de Coinsins. Membre du conseil de la Fondation H. Dudley Wright, Genève.

#### Angela de Wolff

Présidente de Conser Invest SA, Genève. Membre exécutif de l'association Sustainable Finance Geneva. Vice-présidente de Swiss Sustainable Finance, Zürich. Membre du TBLI (Amsterdam) advisory Board. Membre des conseils d'administration du Swiss Investment Fund for Emerging Markets SA (SIFEM AG), Berne, et de la Fondation Audemars-Watkins, Genève.

### 3.3 Ordonnance contre les rémunérations abusives

La BCGE n'est pas soumise à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse.

### 3.4 Election et durée du mandat

Les onze administrateurs sont élus ou désignés de la façon suivante :

- cinq membres désignés par le Conseil d'Etat;
- deux membres désignés par la Ville de Genève;
- un membre désigné par les autres Communes genevoises;
- trois membres élus individuellement par les actionnaires autres que les collectivités publiques, lors de l'Assemblée générale;
- le Conseil d'Etat nomme le président parmi les administrateurs.

La durée d'un mandat d'administrateur est de quatre ans et il peut être renouvelé à deux reprises. En cas d'entrée en fonction en cours de période administrative, la durée du mandat est limitée à l'échéance de celle-ci. Le mandat prend fin au plus tard le jour de l'Assemblée générale qui suit la date à laquelle les administrateurs ont atteint l'âge de septante ans révolus. Les modalités de désignation et de dépôt des candidatures sont réglées à l'article 11 des statuts de la banque<sup>1</sup> et à l'article 12 de la LBCGe<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> [www.bcge.ch/statuts](http://www.bcge.ch/statuts).

<sup>2</sup> Loi sur la Banque Cantonale de Genève : [www.bcge.ch/loi-bcge](http://www.bcge.ch/loi-bcge).

Nom de l'administrateur	Début du premier mandat	Fin du mandat actuel	Nombre de renouvellements	Mandat renouvelable
Gilbert Probst	2017	2018	0	oui
Patrick Mage	2006	2018	2	non
Mourad Sekkiou	2006	2018	2	non
Grégoire Carasso	2014	2018	0	oui
Michèle Costafrolaz	2017	2018	0	oui
Gina Empson	2014	2018	0	oui
Jean Olivier Kerr	2017	2018	0	oui
Fabienne Knapp	2006	2018	2	non
Jean-Marc Mermoud	2010	2018	1	oui
John Tracey	2010	2018	1	oui
Angela de Wolff	2010	2018	1	oui

### 3.5 Organisation interne

#### 3.5.1 Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Président du conseil : Gilbert Probst.

Vice-président du conseil : Patrick Mage.

Secrétaire du conseil : Mourad Sekkiou.

#### 3.5.2 Comités du conseil d'administration

##### Comité Nominations et rémunération

Le comité Nominations et rémunération a pour rôle de proposer la nomination du président de la direction générale, de son remplaçant et des membres de la direction générale, et de préavis la nomination des directeurs. Il préavis la rémunération du responsable de l'audit interne sur proposition du comité de Contrôle et propose les adaptations du Règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration ainsi que la rémunération de la direction générale. Il est constitué de trois membres du conseil d'administration : John Tracey, président, Jean Olivier Kerr et Gina Empson, membres. Il se réunit lorsqu'une nomination le nécessite, mais au moins une fois par année. En 2017, il s'est réuni sept fois.

##### Comité Risques et stratégie

Le comité Risques et stratégie examine, dans le cadre d'une démarche prospective, l'environnement de risques dans lequel la banque agit ou entend agir. Il préavis à l'intention du conseil d'administration toute décision importante de nature stratégique ou relative à l'identification et à la gestion des risques. Il est constitué de quatre membres du conseil d'administration : Angela de Wolff, présidente, Fabienne Knapp (membre dès le 18 mai 2017, précédemment membre du comité de contrôle), Jean-Marc Mermoud et Grégoire Carasso, membres. En 2017, il s'est réuni cinq fois.

##### Comité de Contrôle

Le comité de Contrôle tire ses compétences et devoirs de l'art. 24 et suivants des statuts de la banque. Il a pour mission, entre autres, de superviser le respect des dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables à la banque ainsi que des usages bancaires et d'assurer la liaison et la coordination entre le conseil d'administration, l'audit interne et l'organe de révision. Il est composé de trois membres, deux administrateurs désignés par le conseil d'administration et le troisième membre désigné par le Conseil d'Etat. Le membre du comité de Contrôle désigné par le Conseil d'Etat ne peut pas faire partie de la fonction publique. Il est soumis au secret bancaire. Ses membres sont Patrick Mage, président, et Michèle Costafrolaz, tous deux administrateurs ainsi que Alain Heck, désigné par le Conseil d'Etat. Le comité de Contrôle se réunit en principe tous les quinze jours au moins. En 2017, il a tenu 25 séances ordinaires.

#### 3.5.3 Méthodes de travail

Le conseil d'administration se réunit 15 fois par an au moins. En 2017, il s'est réuni 15 fois lors de séances d'une durée moyenne de quatre heures. Le taux de participation aux séances s'est élevé à 93%. Il est présidé par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par le vice-président ou le secrétaire. Il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de quatre de ses membres ou de l'organe de révision. Le conseil ne peut prendre de décisions que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité. Il est tenu un procès-verbal de chaque réunion, signé par le président de la séance et le secrétaire, approuvé lors de la séance suivante. Les membres du conseil d'administration doivent pouvoir consulter les dossiers relatifs aux points portés à l'ordre du jour au plus tard vingt-quatre heures avant l'ouverture de la séance. Le président de la direction générale, ou son remplaçant, participe, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration, mais ne prend part ni aux votes ni aux élections. Il requiert, chaque fois qu'il le juge utile, la présence d'autres membres de la direction générale ou de tiers. En 2017, cela a été le cas à chaque séance du conseil d'administration. En cas de conflits d'intérêts, les membres du conseil d'administration doivent se récuser chaque fois qu'ils sont directement ou indirectement concernés. Il est du ressort du secrétaire de prévenir la survenance d'un éventuel conflit d'intérêts lors du traitement d'un objet particulier.

Le conseil d'administration a la possibilité de constituer des comités permanents ou ad hoc pour étudier des sujets particuliers. Ces comités n'ont pas de pouvoir décisionnel et sont chargés de faire rapport au conseil d'administration. Le président du conseil d'administration peut participer aux séances des comités. En 2017, le conseil a disposé de deux comités permanents, en plus du comité de Contrôle: un comité Nominations et rémunération et un comité Risques et stratégie. Afin de faire face à la sophistication croissante des métiers, les membres du conseil d'administration bénéficient de formations organisées régulièrement par la banque. A titre individuel, chaque membre a la possibilité de demander une formation spécifique au président qui dispose d'un budget y relatif.

### 3.6 Compétences du conseil d'administration et de la direction générale<sup>1</sup>

Les compétences et devoirs du conseil d'administration sont définis aux articles 16 des statuts de la banque et 12 de la LBCGe. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit que le conseil d'administration décide:

1. des plans stratégique et financier;
2. du budget annuel sur proposition de la direction générale;
3. d'approuver, avec le comité de Contrôle, un plan triennal des tâches à accomplir par l'audit interne pour couvrir l'intégralité des contrôles jugés nécessaires, l'avis du conseil d'administration étant prépondérant;
4. du cadre général des limites de risques;
5. de l'octroi des grandes enveloppes de risques-crédit ainsi que de l'octroi de crédits qui sont de sa compétence;
6. des politiques en matière de risques, notamment de crédit, de taux, de pays et d'assurances, sur proposition de la direction générale; il revoit ces politiques dès que les événements l'imposent;
7. de l'information à recevoir dans le domaine du contrôle des risques;
8. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale dans la fixation des taux de crédit et des taux des dépôts d'épargne;
9. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale en matière de trésorerie, d'opérations de change, de placements et dépôts de titres ainsi que d'autres valeurs;
10. de la politique de la banque en matière de patrimoine immobilier;
11. d'approuver toute acquisition ou cession de participation à titre permanent;
12. de l'acquisition et de la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles, sous réserve des compétences de la direction générale fixées à l'art 18 ch. 3 du présent règlement;
13. des abandons de créances, adhésions à des concordats extrajudiciaires, postpositions de créances ou cessions de créances pour des montants supérieurs à CHF 2'000'000 ou si l'engagement a fait l'objet d'une décision du conseil d'administration;
14. de la nomination en son sein de deux administrateurs comme membres du comité de Contrôle et de la désignation de son président;

15. de la nomination des membres de la direction générale sur proposition du comité Nominations et rémunération;
16. de la nomination des directeurs, sur préavis du comité Nominations et rémunération et des directeurs adjoints;
17. de la politique générale en matière de rémunération et de prévoyance sociale;
18. des rémunérations fixe et variable des membres de la direction générale ainsi que du responsable et des collaborateurs de l'audit interne;
19. des périodes d'interdiction d'achat et de vente d'actions de la banque, ou d'autres valeurs sensibles, pour les collaborateurs et les organes, lors de périodes critiques (*closed periods*);
20. de ratifier les propositions de nominations de représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
21. de la nomination des représentants de l'employeur au sein du conseil de la Fondation de prévoyance du personnel, sur proposition de la direction générale.

Les compétences et devoirs de la direction générale sont définis à l'article 22 des statuts de la banque. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit les devoirs suivants:

1. élaborer et soumettre au conseil d'administration les plans stratégique et financier de la banque;
2. établir les documents et propositions nécessaires aux prises de décisions des autorités supérieures de la banque;
3. élaborer le budget annuel et le soumettre au conseil d'administration;
4. veiller à ce que les structures et l'organisation de la banque soient conformes aux obligations légales et à l'usage de la profession;
5. veiller à ce que la banque soit suffisamment présente dans les milieux économiques;
6. garantir la bonne exécution des décisions des autorités supérieures de la banque;
7. proposer pour ratification la nomination des représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
8. nommer les représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations non comprises dans le périmètre de consolidation.

Le règlement de gestion et d'organisation prévoit les compétences de décider:

1. de la fixation des taux d'intérêt dans le cadre stratégique donné par le conseil d'administration;
2. des emprunts, placements de trésorerie, opérations de change et placements de titres conformément aux directives du conseil d'administration;
3. de l'acquisition et la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles qui ne sont pas destinés à l'usage de la banque, pour un montant n'excédant pas CHF 5'000'000, ce plafond ne s'appliquant pas aux titres négociables qui sont autorisés dans le cadre général des limites de risques;

<sup>1</sup> Selon le règlement tel qu'il était en vigueur en 2017. Sa modification a été approuvée par la Finma le 20 février 2018.

4. de l'entretien et de la rénovation des immeubles, à concurrence de CHF 3'000'000 par objet au maximum;
  5. de la nomination des fondés de pouvoir et des mandataires commerciaux;
  6. de la fixation du traitement de l'ensemble du personnel de la banque, à l'exception d'elle-même, du responsable et des collaborateurs de l'audit interne;
  7. des directives internes sur les opérations de banque, dans la mesure où elles ne sont pas régies par la loi, les statuts ou le présent règlement;
  8. de surveiller l'exécution des prescriptions en matière de liquidités, de fonds propres et de répartition des risques;
  9. de déterminer les prescriptions nécessaires à l'application de la politique en matière de gestion des risques et de les soumettre pour approbation au conseil d'administration;
  10. de proposer au conseil d'administration le système des limites globales pour approbation; celui-ci inclut notamment les limites pour opérations de marché, les limites banques et les limites pays;
  11. de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport sur la marche des affaires (états financiers, analyses, opérations et événements importants, etc.) ainsi que tout rapport qui pourrait lui être demandé par le conseil;
  12. d'établir un relevé trimestriel de tous les gros risques contractés au sens de l'art. 83 de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des négociants en valeurs mobilières (OFR), à l'attention du conseil d'administration.
- rapport oral sur l'activité du comité de contrôle, à chaque séance, par son président;
  - présentation semestrielle des *balanced scorecards* des divisions par leurs responsables (membres de la direction générale);
  - rapport semestriel de l'organe de révision externe.

### L'audit interne

L'audit interne est une entité indépendante de la direction générale, subordonnée directement au conseil d'administration. Il effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la banque et de ses filiales et dispose pour cela d'un droit illimité à l'information. Son organisation, son champ d'activité ainsi que son fonctionnement sont réglés aux articles 29 et 30 des Statuts et aux articles 22 à 25 du Règlement de gestion et d'organisation de la banque, par la Charte d'audit interne approuvée par le conseil d'administration, ainsi que la LBCGe.

L'audit interne répond aux exigences qualitatives posées par les autorités de surveillance et par les organisations professionnelles. A ce titre, le conseil d'administration fait procéder tous les cinq ans – en plus des diligences annuelles conduites par l'organe de révision externe – à une évaluation externe de l'audit interne. Les sociétés d'audit, autorisées par la Finma, mandatées pour ces évaluations, ont confirmé aux organes de la banque que l'audit interne exerce son activité en conformité des normes de l'Institute of Internal Auditors (IIA) et les meilleures pratiques.

La responsable de l'audit interne établit une planification triennale basée sur une cartographie des risques revue à un rythme annuel, laquelle est coordonnée avec l'organe de révision externe et approuvée par le conseil d'administration. Sur la base du plan d'activité et à la fin de ses travaux, l'audit interne émet, à l'intention de la direction générale, du comité de contrôle et du conseil d'administration, des rapports détaillés relatifs à ses contrôles et effectue un *reporting* semestriel du suivi des recommandations émises ainsi qu'un rapport annuel d'activité. Composé, au 31 décembre 2017, de 9 auditeurs, l'audit interne est placé sous la responsabilité de Monique Seiss Baudry, titulaire d'un mastère en sciences économiques et d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) en Compliance management de l'Université de Genève et des certifications Certified Internal Auditor (CIA) et Certification in Risk Management Assurance (CRMA) de l'IIA.

La surveillance et l'évaluation régulière de l'audit interne sont dévolues au comité de contrôle, lequel juge annuellement l'efficacité de l'audit interne, veille à ce qu'il dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées et qu'il exerce ses activités avec indépendance et objectivité. Les membres de l'audit interne possèdent collectivement une grande expérience professionnelle et l'ensemble des compétences nécessaires à la bonne exécution de leurs missions de contrôle.

### 3.7 Instruments d'information et de contrôle

Le conseil d'administration évalue périodiquement les moyens d'information, leur contenu et l'adéquation de ceux-ci à ses besoins ainsi que le système de contrôle interne. Il évalue son efficacité ainsi que son adéquation à l'activité et à la taille de la banque. Il met en place un système d'information entre les organes de la banque, dont le président du conseil est le garant. La direction générale informe le conseil d'administration de la marche des affaires de la banque lors de chaque séance et rapporte sur les dossiers qui le requièrent. Le président du conseil d'administration, la direction générale, le comité de Contrôle, l'audit interne et l'organe de révision externe doivent fournir au conseil d'administration toute information lui permettant d'exercer sa haute surveillance, notamment sur la marche des affaires et les activités des différents secteurs, y compris les filiales. Ceci se concrétise entre autres de la façon suivante:

- mise à disposition du président du conseil d'administration des procès-verbaux hebdomadaires des séances de la direction générale;
- compte-rendu du président de la direction générale à chaque séance du conseil d'administration sur la marche des affaires;
- rapports trimestriels sur les risques par la *chief risk officer*;
- rapport trimestriel des résultats par le CFO;
- rapports sur les missions de contrôle effectuées au sein du groupe par le responsable du comité de Contrôle et suivi semestriel des recommandations de l'audit interne et externe;





# UNE BANQUE PROTÈGE VOTRE TEMPS LIBRE ET VOS AVOIRS

Aux côtés des personnes et des familles,  
avec attention, rigueur et réactivité.

- Epargne sécurisée
- *Private banking*
- Prévoyance
- Planification patrimoniale
- Financements hypothécaires

## 4. DIRECTION GÉNÉRALE

### 4.1 Membres<sup>1</sup>

La direction générale est constituée de six membres, sous la présidence de Blaise Goetschin. Elle est nommée pour une durée indéterminée; ses membres sont mis au bénéfice de la retraite lorsqu'ils en atteignent l'âge légal, sauf accord préalable entre le membre de la direction générale concerné et le conseil d'administration.



**Blaise Goetschin**  
né le 1<sup>er</sup> septembre 1957, nationalité suisse.  
Président de la direction générale (CEO).

Titulaire d'une licence en gestion d'entreprise de l'Ecole des HEC/Uni Lausanne (1981). 1982, auditeur senior, Pricewaterhouse Genève. 1985, deputy vice president, département Capital Markets Credit Suisse, Zürich. 1988, senior vice president, département CS Corporate Banking, New York. 1990, membre de la direction, responsable de CS Corporate Finance pour les régions de Suisse romande, Berne et Bâle. 1993, head CS Corporate finance: sociétés privées en Suisse. 1995, chef du Service des finances de l'Etat, Canton de Vaud. Major aD Armée suisse. 1998, CEO Banque Fiduciary Trust International, Genève, gestion institutionnelle et privée, filiale suisse du groupe basé à New York. 1<sup>er</sup> octobre 2000, président de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève.



**Eric Bourgeois**  
né le 31 mai 1956, nationalités suisse et française.  
Responsable de la division Finances et contrôle des risques (CFO).  
Remplaçant du président de la direction générale.

Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et d'un DECS. De 1981 à 1982, auditeur et consultant auprès de KPMG, Paris. De 1982 à 1986, auditeur auprès de Pricewaterhouse, Genève. De 1986 à 1988, directeur d'Asea Capital devenu ABB World Treasury Center à Genève. De 1988 à 1996, directeur, puis directeur général de Nokia Finance International BV, Genève. De 1998 à 2000, administrateur de Clariden Bank. De 1997 à 2000, directeur chez André & Cie SA, Lausanne. Responsable de la division Finances et contrôle des risques, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2000.



**Claude Bagnoud**  
né le 1<sup>er</sup> janvier 1964, nationalités suisse et française.  
Responsable de la division Genève (appelée division Clientèle privée et PME genevoises jusqu'au 31 décembre 2017).

Titulaire d'une maturité commerciale de l'Ecole Supérieure de Commerce de Genève et d'un diplôme de l'IMD Lausanne, programme pour Executive Development (1999). Comptable auprès des Services Industriels de Genève. En 1990, collaborateur crédits commerciaux à la Banque Hypothécaire du canton de Genève. Cadre en 1991, puis chef du service Crédits commerciaux de la Banque Cantonale de Genève de 1994 à 1995. De 1996 à 1999, chef de section Crédits immobiliers et commerciaux du marché grand public. En 1996, membre de la direction. En 1999, stage à Londres. Durant l'année 2000, chef de section au département Industries, commerces et services. En mai 2001, membre de la direction générale, responsable de la division Clientèle privée et PME genevoises.



**Pierre-Olivier Fragnière**  
né le 4 juin 1958, nationalité suisse.  
Responsable de la division Clientèle internationale.

Titulaire d'un certificat fédéral de capacité d'employé de banque, option gestion-comptabilité, du diplôme de l'Ecole Professionnelle Commerciale et du diplôme de l'Ecole de Banque et de Cadres UBS. De 1981 à 1985, adjoint du responsable des affaires de crédits documentaires auprès de BNP, à Genève. De 1986 à 1988, responsable des opérations chez Gatoil, groupe actif dans les domaines du *trading*, raffinage et distribution de pétrole en Suisse et à l'international, à Genève. De 1988 à 1990, chargé de relations auprès de BBL Genève en qualité de spécialiste en affaires pétrolières. De 1990 à 2000, auprès de BNP Genève; dès 1996 chargé du développement de nouveaux marchés dans les pays de l'Est, en Asie et en Afrique, promu au rang de directeur dans le cadre de cette activité. En 2000, rejoint la Banque Cantonale de Genève, chargé de la création et du développement d'une unité spécialisée en financement de négoce international; responsable de l'unité d'affaires Global commodity finance. Depuis mars 2011, membre de la direction générale, responsable de la division Clientèle internationale.

<sup>1</sup> Aucun membre de la direction générale

- n'a exercé auparavant d'autres activités pour la BCGE ou une société de son groupe;
- n'a de fonction permanente de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants suisses ou étrangers;
- n'occupe de fonctions officielles ou ne remplit de mandats politiques.



**Jean-Marc Joris**  
né le 10 septembre 1968, nationalité belge.  
Responsable de la division Organisation,  
informatique et opérations.

Titulaire d'une licence en sciences commerciales et financières de l'ICHEC Bruxelles. A travaillé en 1993 auprès de Dexia Luxembourg, au département du Marché des Capitaux. De septembre 1993 à juin 1997, chargé de mission au département Information risk management auprès de KPMG. De juin 1997 à mars 2002, sous-directeur, Head business development, auprès d'ING Baring Private Bank à Genève. Au mois d'avril 2002, membre de la direction de la Banque Cantonale de Genève, responsable du département Organisation et responsable ad interim du département Informatique. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2003, membre de la direction générale, actuellement responsable de la division Organisation, informatique et opérations.



**Yves Spörri**  
né le 17 septembre 1968, nationalité suisse.  
Responsable de la division Entreprises et clients  
institutionnels.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur-agronome de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zürich. De 1994 à 2001, exerce différentes fonctions au sein du département Correspondant Banking de la Bank Kreiss AG à Francfort. En 2001, rejoint la section Relations banques de la Banque Cantonale de Genève en tant que cadre, membre de la direction en 2004 ; chef du département Institutions financières et collectivités publiques en 2007, responsable de l'unité d'affaires Banques et institutions internationales en 2011. Depuis juillet 2016 responsable de l'unité d'affaires Banques et assurances et du département Multinationales et institutions internationales. En janvier 2017, membre de la direction générale, responsable de la division Entreprises et clients institutionnels.

## 4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

**Blaise Goetschin** Président des conseils d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zürich, Capital Transmission SA, Genève, Dimension Corporate Finance SA, Genève et de Dimension SA, Lausanne. Président du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Vice-président de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire, Genève. Membre du comité du conseil d'administration et du comité de nominations et rémunération de l'Union des Banques Cantonales Suisses, Bâle. Membre des conseils d'administration de l'Association suisse des banquiers, Bâle et d'Investissements Fonciers SA, Lausanne. Membre des conseils de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève ; de la Fondation Genève Place Financière et de la Fondation H. Dudley Wright, Genève. Membre des comités de la Chambre Genevoise Immobilière et de la Société d'Etudes Economiques et Sociales, Lausanne.

**Eric Bourgeois** Président de Swiss Public Finance Solutions, Genève. Membre du conseil d'administration de Capital Transmission SA, Genève. Membre des conseils de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon ; la Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon et de la Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux, France.

**Claude Bagnoud** Vice-président du conseil de la Fondation Industrielle La Gravière, Lancy. Vice-président des conseils de surveillance de la Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon et de la Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux. Membre des conseils d'administration de Dimension Corporate Finance SA, Genève et de Dimension SA, Lausanne. Membre du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Membre du bureau et du conseil de la Chambre de commerce d'industrie et des services de Genève (CCIG). Membre de la commission technique de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG).

**Yves Spörri** Membre du conseil d'administration de Dimension SA, Lausanne et du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon.

#### 4.4 Contrats de management

La Banque Cantonale de Genève externalise ses principales activités informatiques auprès de Swisscom, Berne.

Les relations entre la banque et son prestataire sont régies par une convention-cadre de collaboration, conformément à la circulaire Finma 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques, assortie d'annexes détaillées qui régissent la relation entre la banque et le prestataire. Celui-ci a fourni à la banque l'essentiel des prestations informatiques comme l'exploitation, la maintenance et l'hébergement de systèmes bancaires, la gestion du parc de PC et de serveurs, le support aux utilisateurs, la gestion du réseau informatique et de la téléphonie.

Les contrats signés avec Swisscom sont valables jusqu'en 2020. Ces contrats couvrent les prestations d'hébergement et de tierce maintenance applicative. Ces dernières sont actives depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2010. En 2017, la BCGE a versé à Swisscom, pour ses prestations informatiques, un montant total de CHF 22.7 millions.

La gestion du réseau de téléphonie est également confiée à Swisscom jusqu'en 2021. Les prestations, dans le cadre de l'ensemble de ces contrats, se sont élevées à CHF 2.9 millions pour les infrastructures réseau (LAN, MAN, WAN), les frais de télécommunications (téléphonie fixe et mobile, système d'envoi de sms pour le netbanking); ce montant étant des charges d'exploitation, de support et de maintenance.

La Banque Cantonale de Genève externalise également ses principales activités de paiements et de gestion des titres auprès de Swisscom. Les contrats liés à ces activités sont renouvelables d'année en année. Les prestations de Swisscom dans le cadre de ces contrats se sont élevées à CHF 3.2 millions.

## 5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

### 5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

#### Rémunération du conseil d'administration

Le règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration de la BCGE relève de la compétence de ce dernier; il a été approuvé par le conseil le 17 septembre 2010 et est entré en vigueur rétroactivement le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

La rémunération des membres du conseil d'administration se base sur leur charge de travail, leurs responsabilités, la pratique du marché et celle des banques cantonales. Les administrateurs ne bénéficient d'aucune condition préférentielle sur les prestations de la BCGE et ne sont pas affiliés à sa Fondation de prévoyance professionnelle.

#### Rémunération fixe du conseil d'administration

A titre de rémunération de leur engagement en faveur du conseil d'administration et de ses comités, les administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire, majorée d'une indemnité fonctionnelle. Par ailleurs, le conseil peut décider de rémunérer des mandats particuliers confiés à ses membres ou commander des expertises externes; il dispose à cet effet d'un budget annuel de CHF 50'000. En 2017, le conseil n'a pas fait usage de ce budget complémentaire.

Les administrateurs bénéficient, comme les collaborateurs, de deux plans d'intéressement en actions. Ainsi, dès trois ans d'ancienneté, les administrateurs reçoivent des actions chaque année (de quatre à huit actions). Ils peuvent également, une fois par an, obtenir quatre actions gratuites moyennant l'acquisition de quatre autres à leur prix de marché.

#### Rémunération variable du conseil d'administration

Afin de renforcer leur indépendance et de promouvoir leur intérêt pour le développement à long terme de la banque, les membres du conseil d'administration ne reçoivent aucune rémunération variable.

#### Politique de rémunération de l'ensemble des collaborateurs

Le règlement relatif à la rémunération du personnel relève de la compétence du conseil d'administration. Le règlement applicable à l'année sous revue a été approuvé par le conseil le 11 novembre 2015.

La rémunération des collaborateurs comprend une rémunération fixe, une rémunération variable non systématique ainsi que des plans d'intéressement en actions. La rémunération fixe occupe une part prépondérante de la rémunération des collaborateurs et est évaluée sur plusieurs critères: *benchmarking*, offre du marché et concurrence notamment. Chaque année, le conseil d'administration décide de l'adaptation de la masse salariale fixe.

L'enveloppe de rémunération variable est décidée chaque année par le conseil d'administration au moment du bouclage des comptes. Elle intègre une enveloppe destinée aux rémunérations variables individuelles et, éventuellement, une enveloppe complémentaire si les résultats de l'année en cours sont en forte croissance par rapport aux trois années précédentes. Une part des enveloppes variables peut être distribuée en actions dans une proportion pouvant aller jusqu'à 50% dans le cas de l'enveloppe complémentaire. Ces actions sont bloquées pour une durée de cinq à dix ans.

Dans certains métiers du front, comme le *private banking*, le *trade finance*, les crédits ou la banque de réseau, des modèles de rémunération définissant la part variable du salaire, totalement ou partiellement quantitatifs, ont été mis en œuvre. Ils ont été développés en tenant compte des paramètres principaux suivants : défense de l'intérêt du client, reconnaissance de la compétence individuelle ou collective, absence d'incitation à la prise de risque exagérée, rigueur administrative, corrélation entre la rémunération variable et les revenus de la banque. Les rémunérations des fonctions de conformité et de contrôle des états-majors de division ne sont pas subordonnées aux résultats commerciaux des entités qu'elles contrôlent. Les délais de blocage des actions de la banque acquises par l'ensemble des collaborateurs de la maison mère, en vertu des plans d'intéressement, et les conditions fiscales qui leur sont liées, sont expliquées au point 5.18 des comptes de la maison mère.

Les collaborateurs bénéficient de divers avantages sur certaines prestations de la BCGE. La banque met à leur disposition des prestations sans marge ou avec une faible marge commerciale. Au-delà des montants énoncés dans le règlement du personnel, les conditions clientèle s'appliquent.

Aucun conseiller externe n'a été sollicité pour la mise en œuvre des politiques de rémunération. Par ailleurs, la banque collabore avec les autres banques cantonales sur cette question via son département des Ressources humaines.

#### Programmes de participation de l'ensemble des collaborateurs

Tous les collaborateurs de la banque, membres de la direction générale inclus, bénéficient de quatre plans d'intéressement qui leur donnent la possibilité d'aligner leurs intérêts financiers personnels à ceux de l'entreprise. Ces plans prévoient la remise gratuite ou conditionnelle d'actions BCGE bloquées sur cinq à dix ans selon le choix du collaborateur pour certains plans. Lorsque la remise d'actions gratuites implique un achat par le collaborateur, les actions acquises par ce dernier sont bloquées pour la même durée.

Ces plans sont détaillés dans le règlement du personnel, dont toute modification doit être soumise au conseil d'administration.

Plan	Critère d'attribution	Description	Durée de blocage <sup>1</sup>
<b>1 Rémunération variable</b>			
<b>ordinaire</b>	Rémunération variable ou prime exceptionnelle de minimum CHF 3'000	4 actions gratuites par tranches de CHF 3'000 conditionnées par l'achat de 2 actions à leur prix de marché	5 à 10 ans, à choix
<b>enveloppe complémentaire</b>	Niveau du résultat annuel consolidé comparativement aux résultats des trois années précédentes	50% en actions pour les membres de la direction générale et de la direction, 20% en actions pour les autres collaborateurs	5 ans <sup>2</sup>
<b>2 Ancienneté</b>	Dès 3 années d'ancienneté	de 4 à 14 actions (dès 25 ans d'ancienneté)	5 ans
<b>3 Fidélité</b>	Dès 10 ans d'ancienneté et par tranches de 5 ans	CHF 4'000 en actions	5 ans
<b>4 Participation au capital</b>	Dès une année d'ancienneté	4 actions gratuites conditionnées par l'achat de 4 actions à leur prix de marché	5 à 10 ans, à choix

<sup>1</sup> Le blocage est supprimé en cas de fin des rapports de travail, à l'exception des collaborateurs dont le contrat de travail s'interrompt par la retraite ou l'invalidité; ils peuvent alors choisir de maintenir le blocage.

<sup>2</sup> Le blocage est maintenu pour les membres de la direction générale au-delà de la fin de contrat.

### Principes de rémunération de la direction générale

La rémunération des membres de la direction générale s'inscrit dans le cadre général de la politique de rémunération de la BCGE. Elle vise à garantir la compétitivité de la banque sur une place financière très développée et lui permettre d'attirer et de retenir les meilleurs compétences et talents. Elle tient compte des responsabilités individuelles, d'une évaluation des performances et s'inscrit dans les réalités du marché.

Les membres de la direction générale perçoivent une rémunération fixe et une rémunération variable; ils ne bénéficient pas des plans d'incentive relatifs aux nouvelles affaires dans le domaine des crédits hypothécaires et de la gestion de fortune qui sont ouverts aux autres collaborateurs de la banque. De plus, les rémunérations perçues par les membres de la direction générale dans le cadre de leurs fonctions dans d'autres conseils d'administration sont intégralement reversées à la banque.

Les contrats de travail des membres de la direction générale stipulent un délai de résiliation de six à douze mois.

La rémunération des membres de la direction générale comporte les éléments suivants :

#### Rémunération fixe de la direction générale

La rémunération fixe rétribue la mission, les responsabilités de base et l'atteinte des objectifs standards. A l'engagement, cette composante est principalement déterminée en fonction des usances salariales pour des fonctions comparables dans le secteur bancaire. Par la suite, elle est ajustée en fonction de l'évolution des responsabilités et des performances selon les mêmes règles que celles applicables à l'ensemble des collaborateurs de la banque.

#### Rémunération variable de la direction générale

La rémunération variable des membres de la direction générale récompense des performances individuelles ou collectives dépassant la mission de base. L'enveloppe globale des rémunérations variables de la direction générale est déterminée par le conseil d'administration. Ce dernier prend sa décision en se référant à un modèle d'évaluation de la performance de la banque, basé sur des critères de rentabilité, de productivité, de compétitivité et de maîtrise du risque. L'enveloppe globale des rémunérations variables est ensuite répartie entre les directeurs généraux en fonction du degré d'atteinte de leurs objectifs individuels et de la performance de leur division. De plus, en cas de résultats de la banque particulièrement favorables, la direction générale reçoit une enveloppe complémentaire non récurrente versée à hauteur de 50% en actions de la banque bloquées sur cinq ans. Cette enveloppe est distribuée si le résultat opérationnel de l'année sous revue est supérieur à la moyenne des deux meilleures années parmi les trois précédentes, ce qui a été le cas en 2017. L'attribution – ou non – de l'enveloppe complémentaire peut donc provoquer une certaine volatilité de la rémunération totale des membres de la direction générale d'une année sur l'autre.

Globalement et en tendance, la part variable des rémunérations de la direction générale ne devrait pas dépasser la part fixe. En 2017, les rémunérations variables, plans d'intéressement inclus, ont représenté entre 56% et 157% des rémunérations fixes.

Les rémunérations fixes et variables de chaque membre de la direction générale sont décidées par le conseil d'administration sur proposition du président de la direction générale (à l'exclusion de sa propre rémunération) et préavis du comité Nominations et rémunération.

Comme l'ensemble des collaborateurs de la banque, les membres de la direction générale sont éligibles aux quatre plans d'intéressement présentés plus haut.

### 5.3 Transparence

Pour le détail des indemnités fixes et variables versées, des avantages tirés des plans d'intéressement, des contributions patronales à la Fondation de prévoyance professionnelle et des prêts consentis aux membres du conseil d'administration, aux membres de la direction générale et à son président, voir page 155, point 5.22 des annexes aux comptes de la maison mère.

## 6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

### 6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'existe aucune limitation des droits de vote ni de clause statutaire prévoyant l'octroi de dérogations pour les représentants institutionnels.

### 6.2 Quorum statutaire

L'Assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre des actions représentées. Elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Les décisions relatives à l'adoption et à la modification des statuts, comme celles concernant le préavis sur la fusion, la scission, la transformation et la dissolution de la banque, sont prises à la majorité des deux tiers du capital-actions. Pour les élections, si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante. En cas d'égalité des voix, celle du président de l'Assemblée générale est prépondérante. Les élections ont lieu à bulletins secrets. A la demande de 30% des voix représentées, les autres décisions sont également prises par un vote à bulletins secrets.

### 6.3 Convocation de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Une Assemblée générale extraordinaire peut être convoquée aussi souvent qu'il est nécessaire. Un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble au moins un dixième du capital social peuvent aussi requérir par écrit la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire, en indiquant le but poursuivi. Un ou plusieurs actionnaires représentant des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir par écrit, dans un délai de 40 jours avant l'Assemblée générale, l'inscription d'un objet à l'ordre du jour en indiquant leur proposition. Au besoin, l'organe de révision peut aussi convoquer une Assemblée générale extraordinaire. L'Assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration, vingt jours au moins avant la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève* et dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

### 6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Le conseil d'administration est tenu d'inscrire à l'ordre du jour les propositions individuelles qui doivent être soumises au vote, à condition qu'elles soient présentées en la forme écrite par les actionnaires, au moins vingt jours avant l'Assemblée générale. Aucune décision ne peut être prise sur les objets qui n'ont pas été portés à l'ordre du jour, hormis sur les propositions d'actionnaires de convoquer une Assemblée générale extraordinaire, d'instituer un contrôle spécial ou d'élire un organe de révision.

### 6.5 Inscription au registre des actions

La banque tient un registre des actions au siège de la société qui mentionne le nom et l'adresse des titulaires ou des usufruitiers. Seules les personnes inscrites au registre des actions comme actionnaires avec droit de vote sont considérées comme actionnaires à l'égard de la banque et peuvent exercer le droit de vote ou les autres droits y afférents.

## 7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Il n'existe pas de clause statutaire d'*opting-out*, d'*opting-up*, ni de disposition sur les prises de contrôle.

## 8. ORGANE DE RÉVISION EXTERNE

L'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2016 a renouvelé le mandat de réviseur confié à la société Deloitte, en qualité d'organe de révision externe, pour l'année 2017.

### 8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Le mandat d'organe de révision externe, qui a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2001, est renouvelé chaque année par l'Assemblée générale des actionnaires. Le réviseur responsable, selon le dispositif légal applicable aux banques, est Myriam Meissner, en fonction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### 8.2 Honoraires de révision

Ces honoraires de révision sont perçus par Deloitte en Suisse.

	31.12.2017	31.12.2016
Révision groupe BCGE	791'500	665'600
dont BCGE uniquement	777'000	651'100

### 8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires supplémentaires de révision comprennent essentiellement le coût de l'examen succinct des comptes semestriels consolidés et diverses autres certifications requises, selon des exigences légales spécifiques.

	31.12.2017	31.12.2016
Révision groupe BCGE	188'000	207'154
dont BCGE uniquement	188'000	207'154

Des honoraires supplémentaires de CHF 73'200 non liés à la révision, ont été perçus en 2017 par Deloitte en Suisse (17'000 en 2016).

### 8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Durant l'année 2017, l'organe de révision a été invité à participer partiellement à trois séances avec le conseil d'administration dans son ensemble et à 10 séances avec le comité de Contrôle. Ces entretiens ont porté sur la planification et la restitution des travaux liés à la révision du groupe BCGE.

Le conseil d'administration, le comité de Contrôle et l'audit interne reçoivent les rapports de l'organe de révision.

L'organe de révision externe est choisi selon trois critères: renommée, absence d'incompatibilité avec la banque et tarifs. L'évaluation des services supplémentaires ne relevant pas de l'audit se fait sur la base des mêmes critères. A ceux-ci s'ajoute celui des économies d'échelles possibles, quand le fournisseur de services supplémentaires et l'organe de révision sont la même entité.

## 9. POLITIQUE D'INFORMATION

Le conseil d'administration s'exprime par la voix de son président. Le président de la direction générale est le porte-parole officiel de la banque. Il délègue au département Communication et relations investisseurs la responsabilité d'en assurer la gestion. Sa responsable lui est directement subordonnée.

L'ensemble des actionnaires, de la clientèle et du public dispose du site internet [www.bcge.ch](http://www.bcge.ch) et d'une application mobile afin d'accéder à toutes les informations d'intérêt sur le groupe BCGE. Les actionnaires sont invités à adresser leurs questions au conseil d'administration ou à la direction générale, en particulier par le biais de l'adresse e-mail [actionnaires@bcge.ch](mailto:actionnaires@bcge.ch). Des communiqués de presse sont diffusés selon l'actualité et les besoins.

La banque s'adresse aussi aux journalistes suisses ainsi qu'aux analystes financiers, en tant que relais d'informations auprès des actionnaires. Elle leur présente la marche des affaires et ses perspectives à l'occasion de conférences de presse et téléphoniques, lors de la publication des résultats annuels et semestriels. La banque entretient des relations avec les collectivités publiques genevoises, notamment par le biais d'exposés et de conférences régulièrement organisés dans le courant de l'année. La banque produit et publie des documents et publications financières et institutionnelles régulières destinées aux investisseurs et actionnaires.

Canaux	Langues	Formes/destinataires	URL/adresses électroniques	Calendrier
Rapport annuel	F	Imprimé/internet	<a href="http://www.bcge.ch/rapport-annuel">www.bcge.ch/rapport-annuel</a>	16 mars 2018
	En	Imprimé/internet	<a href="http://www.bcge.ch/annual-report">www.bcge.ch/annual-report</a>	17 mai 2018
Assemblée générale	F	Actionnaires et invités	–	2 mai 2018
Site internet	F/En	Investisseurs	<a href="http://www.bcge.ch">www.bcge.ch</a>	permanent
Informations financières (lien <i>push and pull</i> )	F/En	Internet ou demande par écrit	<a href="http://www.bcge.ch/contact-investisseur">www.bcge.ch/contact-investisseur</a>	permanent
			<a href="http://www.bcge.ch/investors-contact">www.bcge.ch/investors-contact</a>	
Conférence de presse sur les résultats annuels/semestriels	F	Orale/internet	<a href="http://www.bcge.ch/resultat-financier-bcge">www.bcge.ch/resultat-financier-bcge</a>	27 février/
			<a href="http://www.bcge.ch/financial-results">www.bcge.ch/financial-results</a>	7 août 2018
Communiqués de presse	F/D <sup>1</sup> /En <sup>1</sup>	Médias écrits et électroniques, principalement suisses/internet	<a href="http://www.bcge.ch/resultat-financier-bcge">www.bcge.ch/resultat-financier-bcge</a>	ponctuel
			<a href="http://www.bcge.ch/financial-results">www.bcge.ch/financial-results</a>	
Mailboxes	F	Mail	<a href="mailto:actionnaires@bcge.ch">actionnaires@bcge.ch</a>	permanent
			<a href="mailto:communication@bcge.ch">communication@bcge.ch</a>	
			<a href="mailto:presse@bcge.ch">presse@bcge.ch</a>	
Magazine <i>Dialogue</i>	F	Imprimé/internet	<a href="http://www.bcge.ch/dialogue">www.bcge.ch/dialogue</a>	3 fois par an
Publications institutionnelles	F/En	Imprimé/internet	<a href="http://www.bcge.ch/publications">www.bcge.ch/publications</a>	régulier
			<a href="http://www.bcge.ch/publications-bcge">www.bcge.ch/publications-bcge</a>	

<sup>1</sup> Dans certains cas.

## PERSONNES DE CONTACT

### Communication et relations investisseurs

Hélène de Vos Vuadens  
Tél: +41 (0)22 809 24 11  
[communication@bcge.ch](mailto:communication@bcge.ch)

### Analystes financiers

Marc Doerks  
Tél: +41 (0)22 809 34 80  
[marc.doerks@bcge.ch](mailto:marc.doerks@bcge.ch)

### Banque et assurances

Boris Bijleveld  
Tél: +41 (0)58 211 34 73  
[boris.bijleveld@bcge.ch](mailto:boris.bijleveld@bcge.ch)

## Commentaires sur les comptes du groupe

# Commentaires sur les comptes du groupe

## Chiffre d'affaires record et hausse du dividende

94

La Banque Cantonale de Genève a enregistré d'excellents résultats en 2017. Elle a clos son exercice annuel sur une croissance de près de 16% de son résultat opérationnel qui a atteint le niveau record de CHF 128.3 millions. Son bénéfice net est en hausse à CHF 81.6 millions. Cette forte progression a été soutenue par toutes les sources de revenus, en particulier par les activités internationales. Le *cost/income* ratio s'est situé à un bon niveau, à 60.8%, grâce à la croissance des revenus (CHF 366.1 millions, +4.8%) ainsi qu'à la maîtrise des charges et des risques. La rentabilité a continué de progresser dans un contexte de taux difficile: le rendement des fonds propres (*ROE*) s'est situé à un haut niveau, à 5.6%, et le ratio du résultat opérationnel sur les fonds propres s'est établi à 8.9%. Les actifs gérés et administrés par la banque ont ascendié à CHF 26.4 milliards, tandis que ses créances hypothécaires ont suivi une progression ciblée à près de CHF 11 milliards (+6%). Pour 2018, la banque table sur une rentabilité opérationnelle proche de celle de 2017.

### Principaux chiffres consolidés de l'année 2017 (en CHF 1'000)

Résultats	31.12.2017	31.12.2016	Variation 2017-2016	
Produits d'exploitation	366'110	349'445	16'665	4.8%
Charges d'exploitation	222'735	221'555	1'180	0.5%
Résultat opérationnel	128'299	110'709	17'590	15.9%
Bénéfice net	81'604	79'008	2'596	3.3%
ROE (rendement du capital)	5.6%	5.8%	-16 points de base	-2.8%
Dividende	5.8% <sup>1</sup>	5.5%	30 points de base	5.5%

### Bilan et volumes traités

Total du bilan	22'671'315	21'392'692	1'278'623	6.0%
Créances hypothécaires	10'985'361	10'366'470	618'891	6.0%
Actifs gérés et administrés	26'380'457	23'078'096	3'302'361	14.3%
Fonds propres	1'472'199	1'386'027	86'172	6.2%

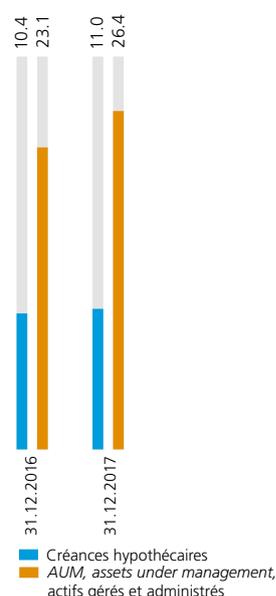
Ratio des fonds propres <i>tier 1</i>	14.03%	<sup>2</sup>	<sup>2</sup>	<sup>2</sup>
Ratio des fonds propres réglementaires disponibles	15.02%	<sup>2</sup>	<sup>2</sup>	<sup>2</sup>
Effectifs (équivalents 100%)	748	738	11 <sup>3</sup>	1.4%

<sup>1</sup> Proposition soumise à l'Assemblée générale du 2 mai 2018.

<sup>2</sup> Le ratio de couverture en fonds propres ne prend plus en compte le volant anticyclique à partir de l'année 2017. L'exigence minimale de la BCGE est passée de 12% à 12.5%, incluant ce volant anticyclique depuis cette même date.

<sup>3</sup> En raison des arrondis (les effectifs ont passé de 737.6 à 748.3).

Evolution des créances hypothécaires et des AUM en CHF milliards



### Forte progression de la rentabilité

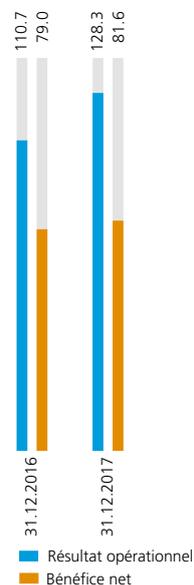
Le résultat opérationnel a atteint un niveau record à CHF 128.3 millions (+15.9%), alors que le bénéfice net en forte hausse s'est établi à 81.6 millions. Les produits d'exploitation ont gagné 4.8%, à CHF 366.1 millions, soutenus tant par les métiers traditionnels que par les nouveaux métiers. Le résultat net des opérations d'intérêts a progressé de 2.1%, à CHF 210 millions, soutenu par la croissance commerciale et un coût du risque pratiquement nul. Les charges d'exploitation, quant à elles, ont été maîtrisées et demeurent stables, absorbant les coûts de la réglementation et l'effort de digitalisation opéré par la banque. Les revenus ont bénéficié d'une forte croissance, toutes les catégories de commissions augmentant de façon marquée.

Le résultat net des opérations d'intérêts s'est apprécié de 2.1% du fait d'un coût du risque toujours faible. Les commissions profitent de la hausse des volumes en gestion de fortune et en *trade finance*. Les opérations de négoce se sont accrues de 13% grâce aux opérations sur le marché des capitaux et le *forex*. Les revenus en EUR et USD se sont montés à 27.4% du chiffre d'affaires, en augmentation constante, signe d'une diversification accrue des sources de revenus.

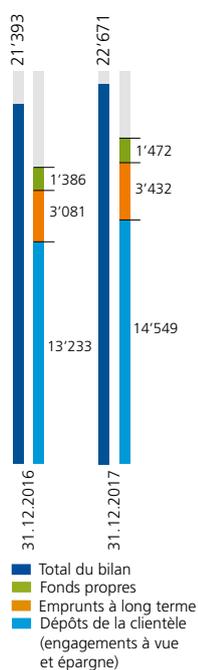
### Acteur majeur du financement de l'économie genevoise

La banque a octroyé plus de CHF 2.1 milliards de crédits supplémentaires aux entreprises et aux particuliers en trois ans. Les créances hypothécaires ont progressé de façon ciblée à près de CHF 11 milliards (+6%). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, 793 entreprises supplémentaires ont rejoint les rangs de ses clients partenaires, soit 19'349 entreprises. La part des hypothèques au total du bilan est modérée (48%) par rapport au *benchmark*, résultat d'une déconcentration recherchée de l'exposition au risque immobilier.

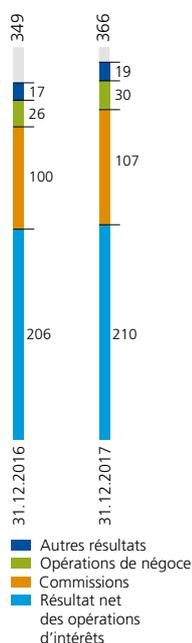
Evolution du résultat opérationnel et du bénéfice net en CHF millions



Evolution du passif  
en CHF millions



Evolution des revenus  
en CHF millions



### Accroissement des fonds gérés et administrés

Les fonds gérés et administrés ont progressé de 14.3% (CHF 3.3 milliards) pour s'établir à CHF 26.4 milliards. Le segment de la clientèle institutionnelle a augmenté de 22.1% et a franchi le cap des CHF 12 milliards. De son côté, la clientèle privée a totalisé CHF 13.9 milliards. Les activités de *private banking* ont profité, en dépit des transformations structurelles du secteur, d'importants apports de la clientèle existante, notamment dans les mandats; la gamme de produits a d'ailleurs été enrichie (*private equity*, *trackers actions*, *advisory* pour les grands portefeuilles). Enfin, les fonds de placement Synchrony ont progressé à CHF 2.5 milliards (+29%). Trois fonds axés sur les hauts dividendes ont notamment été lancés, de même que deux fonds de droit luxembourgeois.

### Hausse des fonds propres

La croissance des fonds propres a été de CHF 86.2 millions sur l'année (+6.2%), ce qui les a portés à CHF 1.47 milliard. CHF 767 millions de fonds propres supplémentaires ont été créés depuis 2005. La BCGE appartient au cercle des banques bien capitalisées et sûres.

### Près de 500 nouveaux actionnaires

L'élargissement du cercle de l'actionnariat privé et institutionnel de la banque a témoigné de sa bonne santé et de son attractivité. Le nombre de particuliers et d'entreprises qui ont rejoint les rangs de ses actionnaires a progressé fortement (+460 personnes ou entités). Au 31 décembre 2017, la banque a enregistré 14'271 actionnaires (contre 13'811 à fin 2016). A ces chiffres s'ajoutent notamment plusieurs centaines d'actionnaires qui ont déposé plus de 985'000 titres dans d'autres établissements. L'actionnariat est bien diversifié (82.9% des actionnaires connus de la banque détiennent entre 1 et 50 actions). 82% des collaborateurs sont actionnaires et détiennent 2.5% du capital de la banque.

### La capitalisation boursière a atteint un niveau record

La transformation de la structure du capital (introduction réussie d'une action nominative unique et division par deux de sa valeur nominale) le 2 février 2017 a permis de renforcer la liquidité et l'attractivité du titre sur le marché des capitaux et d'offrir une plus grande transparence de l'actionnariat. L'émission de deux emprunts subordonnés a également eu une influence positive. La performance du cours sur l'année 2017 (+10%) atteste de l'attractivité de l'établissement auprès des investisseurs. Le potentiel d'appréciation demeure important, puisque la valeur intrinsèque du titre se situe à CHF 207 et représente 126% de sa valeur boursière.

### Accroissement du dividende

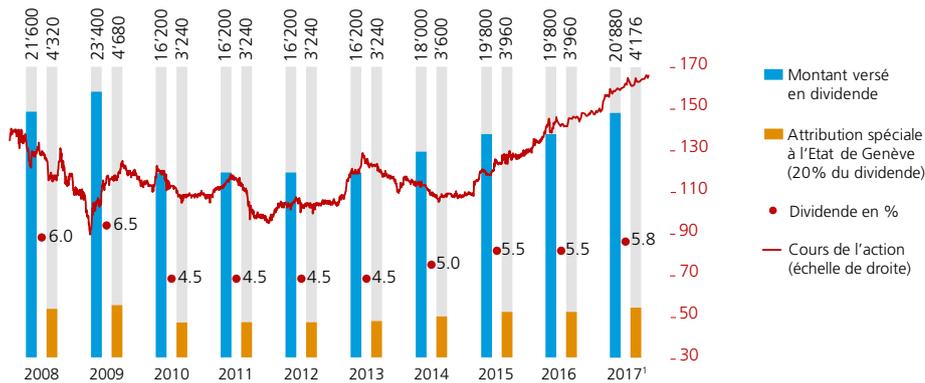
Le dividende proposé à l'Assemblée générale a été de CHF 2.90, soit une hausse de 5.5%. La contribution de valeur aux collectivités publiques, impôts et dividendes notamment, s'est montée à CHF 47 millions en hausse de 9%.

### Priorités stratégiques 2018

La banque se développe actuellement sur cinq axes stratégiques prioritaires résumés comme suit :

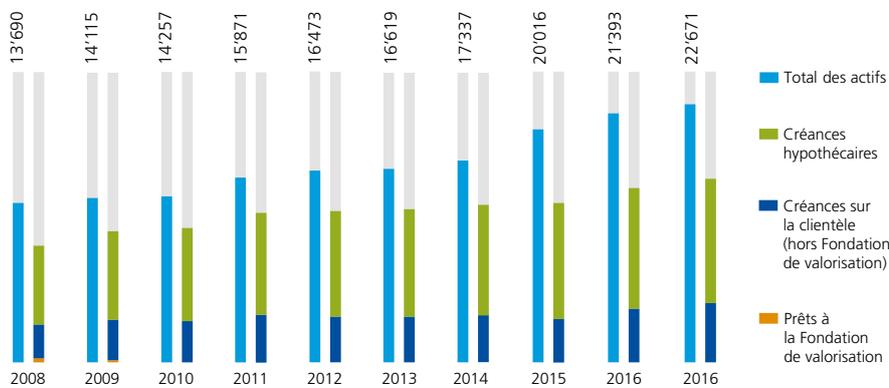
- partenaire central de l'économie régionale et des entreprises,
- croissance sélective des financements hypothécaires,
- expansion ciblée dans le *private banking* suisse et international,
- accroissement des parts de marché dans l'*asset management* et les fonds de placement sur le marché suisse et international,
- hausse de la productivité opérationnelle.

Evolution du dividende, des montants versés au titre du dividende (en milliers) et du cours de l'action BCGE en CHF

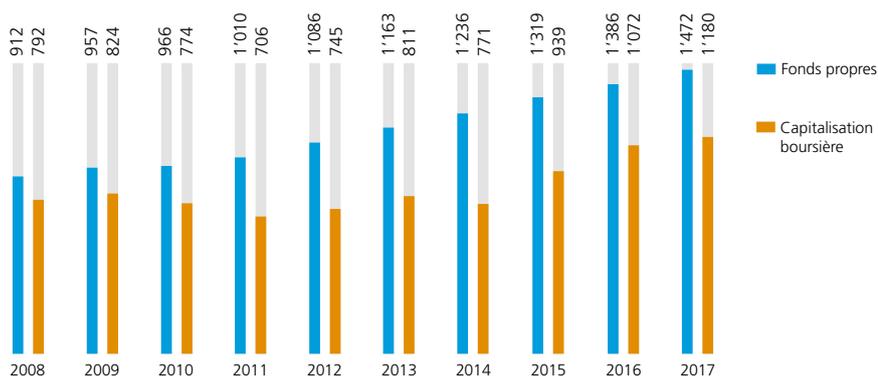


<sup>1</sup> Propositions de dividende et d'attribution spéciale à l'Etat de Genève.

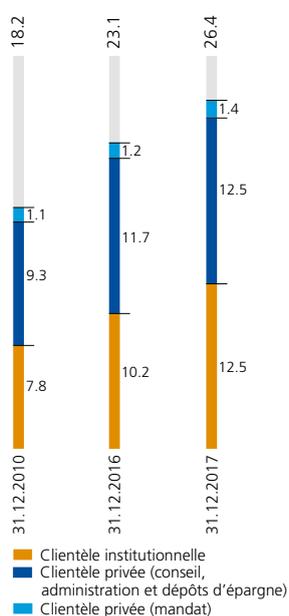
Evolution du bilan en CHF millions



Evolution des fonds propres et de la capitalisation boursière en CHF millions



Evolution des fonds gérés et administrés en CHF milliards



### Perspectives 2018

La banque entend accélérer son expansion commerciale dans une conjoncture en reprise. Elle s'appuie sur la diversité de ses compétences et sur l'adéquation de son modèle d'affaires aux spécificités de l'économie genevoise.

- La croissance des affaires à forte valeur ajoutée et la fidélité de sa clientèle confirment le positionnement stratégique favorable de la BCGE.
- La solidité financière de la banque en fait une adresse de dépôt sûre et stable.
- La banque s'attend à la persistance de taux bas et à une volatilité croissante des marchés, des phénomènes susceptibles d'influencer sa marge d'intérêts et ses revenus de commissions.
- L'augmentation des crédits restera modérée en raison de la réglementation sur les fonds propres et du volant anticyclique.
- La banque accentue le développement de ses affaires moins consommatrices de fonds propres (*private banking, asset management, fonds, fusions-acquisitions, conseils en ingénierie financière*).
- Pour l'ensemble de l'année 2018, la banque table sur un niveau de rentabilité opérationnelle proche de celui de 2017.

**Gilbert Probst**

Président du conseil d'administration

**Eric Bourgeaux**

Chief financial officer



# Comptes consolidés 2017 et annexes

## Groupe BCGE

## Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de  
**Banque Cantonale de Genève**, Genève

## Rapport sur l'audit du Groupe

### *Opinion d'audit*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (pages 107 à 136) de la Banque Cantonale de Genève et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés, le tableau des flux de trésorerie consolidés et l'annexe aux états financiers consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux prescriptions comptables pour les banques et sont conformes à la loi suisse.

### *Bases de l'opinion d'audit*

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe ».

Nous sommes indépendants du Groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)*

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Eléments clés de l'audit	Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés												
<p><b>Corrections de valeur pour risque de défaillance</b></p> <p>Les valeurs comptables des créances à la clientèle et des créances hypothécaires s'élèvent respectivement à CHF 4,707 mios et à CHF 10,985 mios sur un total de bilan de CHF 22,671 mios, soit respectivement 21% et de 48% au 31 décembre 2017. Ces totaux de crédits sont présentés nets des corrections de valeur constituées, soit :</p> <table border="1" data-bbox="245 555 842 824"> <thead> <tr> <th>CHF mios</th> <th>Créances à la clientèle</th> <th>Créances hypothécaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montants bruts</td> <td>4,814</td> <td>10,987</td> </tr> <tr> <td>Corrections de valeurs</td> <td>-107</td> <td>-2</td> </tr> <tr> <td>Montants nets</td> <td>4,707</td> <td>10,985</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'estimation des corrections de valeur se base sur le règlement des crédits de la banque. Les corrections de valeur sont évaluées individuellement et comprennent intrinsèquement une part de jugement significatif de la part de la Direction sur le niveau et le moment de la comptabilisation des corrections de valeurs. Compte tenu du volume de crédits octroyés, les corrections de valeur pour risque de défaillance sont considérées comme un élément clé de l'audit.</p> <p>Nous vous renvoyons aux pages 113 à 115 et au tableau 5.02 de l'annexe aux comptes consolidés à la page 119 pour de plus amples informations.</p>	CHF mios	Créances à la clientèle	Créances hypothécaires	Montants bruts	4,814	10,987	Corrections de valeurs	-107	-2	Montants nets	4,707	10,985	<p>Nous avons effectué des tests de cheminement afin d'évaluer l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles relatifs au processus d'octroi des crédits, au processus de suivi des crédits, ainsi qu'au processus d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance (règles de provisionnement).</p> <p>Par ailleurs, nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tester sur base d'échantillonnage les différentes natures de crédits (hypothécaires, commerciaux et financement de négoce international), y compris ceux qui n'avaient pas été identifiés par la banque comme pouvant faire l'objet d'une correction de valeur, afin de nous forger notre propre opinion et évaluer la nécessité d'une dépréciation, et le cas échéant, vérifier si elle a été correctement reconnue ;</li> <li>• Revoir les hypothèses retenues par la banque pour les corrections de valeur sur les prêts hypothécaires ;</li> <li>• Revoir les évaluations externes et les hypothèses retenues par la banque pour les corrections de valeur sur les crédits commerciaux et financement du négoce ;</li> <li>• Revoir les dossiers au bénéfice d'une surveillance particulière du fait de leur risque accru de défaillance mais ne faisant pas encore l'objet de corrections de valeur ;</li> <li>• Evaluer le degré de jugement appliqué par la banque et vérifier que les corrections de valeur ont été approuvées conformément aux compétences internes ;</li> <li>• Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés dans le cadre d'importants dossiers de recouvrement en 2017 ;</li> <li>• Revoir les rapports de la banque sur les crédits hors-normes.</li> </ul> <p>Nous avons également revu et suivi l'évolution des principaux dossiers significatifs et risqués identifiés par la banque notamment dans le domaine des crédits hypothécaires, commerciaux et de financement du négoce international. Nous avons vérifié la correcte comptabilisation de ces corrections de valeur.</p> <p>Selon les procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance.</p>
CHF mios	Créances à la clientèle	Créances hypothécaires											
Montants bruts	4,814	10,987											
Corrections de valeurs	-107	-2											
Montants nets	4,707	10,985											
<p><b>Evaluation de la provision pour litiges</b></p> <p>De par son activité de banque universelle et cantonale impliquant un nombre important de clients, la BCGE est exposée au risque juridique. Une liste des procès, procédures et poursuites est établie par la Direction. L'évaluation des provisions y relatives comprend une part intrinsèque de jugement de la part de la Direction.</p> <p>Nous vous renvoyons à la page 117 et au tableau 5.16 de l'annexe aux comptes consolidés à la page 126 pour de plus amples informations.</p>	<p>Nous avons testé l'adéquation de la conception et de la mise en place ainsi que l'efficacité des contrôles clés pour le risque juridique concernant l'identification, l'évaluation des provisions et la correcte comptabilisation des provisions pour litiges y relatives.</p> <p>Nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir la liste des procès, procédures et poursuites établie par la Direction ;</li> <li>• Avoir des entretiens avec le Responsable juridique et la Direction au sujet des litiges ouverts et significatifs ;</li> <li>• Revoir les hypothèses retenues par la Direction pour l'estimation du niveau de provision des dossiers significatifs ;</li> <li>• Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés en 2017 dans le cadre de litiges ou litiges potentiels ;</li> <li>• Vérifier la correcte comptabilisation de ces provisions.</li> </ul> <p>Selon nos procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation de la provision pour litiges.</p>												

*Autres informations du rapport de gestion*

Le conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des états financiers consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit du Groupe, il est de notre devoir de lire les autres informations et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux états financiers consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons produire un rapport. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

*Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés*

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques et les exigences légales.

Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

*Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe*

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

## Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

### Deloitte SA



Myriam Meissner  
Expert-réviseur agréée  
Réviseur responsable



Thierry Aubertin  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 22 février 2017

<b>Présentation des fonds propres et de la liquidité</b>	<b>106</b>
<b>Positions du bilan et des opérations hors bilan</b>	<b>107</b>
<b>Positions du compte de résultat</b>	<b>108</b>
<b>Présentation du tableau des flux de trésorerie</b>	<b>109</b>
<b>Présentation de l'état des capitaux propres</b>	<b>110</b>
<b>Présentation synoptique</b>	<b>111</b>
1. Raison sociale, forme juridique, siège et but	111
2. Principes de comptabilisation et d'évaluation	112
3. Contrôle des risques	114
<b>Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes consolidés<sup>1</sup></b>	<b>118</b>
5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)	118
5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	119
5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)	120
5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	120
5.05 Répartition des immobilisations financières	121
5.06 Présentation des participations	121
5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte	122
5.08 Présentation des immobilisations corporelles	122
5.09 Présentation des valeurs immatérielles	122
5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs	123
5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	123
5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	123
5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	124
5.14 Présentation des produits structurés émis	124
5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours	125
5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	126
5.17 Présentation du capital social	126
5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs	127
5.19 Indication des créances et engagements envers les parties liées	127

<sup>1</sup> Numérotation selon l'annexe 5 des *Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB)*.

5.20	Indications des participants significatifs	128
5.21	Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	128
5.22	Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art. 663c al. 3 CO applicables aux banques dont les titres de participation sont cotés	128
5.23	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	129
5.24	Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	130
5.25	Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)	131
5.26	Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	131
5.27	Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque	132
5.28	Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels	133
5.29	Répartition des crédits par engagement	133
5.30	Répartition des opérations fiduciaires	133
5.31	Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution	133
5.32	Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur	133
5.33	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique <i>Produits des intérêts et des escomptes</i> ainsi que des intérêts négatifs significatifs	133
5.34	Répartition des charges de personnel	134
5.35	Répartition des autres charges d'exploitation	134
5.36	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées	134
5.37	Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition	134
5.38	Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation	135
5.39	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	136
5.40	Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation	136

# Présentation des fonds propres et de la liquidité

Consolidé

en CHF 1'000  
ou en %

## Fonds propres

Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques	CHF	937'902
Fonds propres pris en compte	CHF	1'761'606
<i>dont fonds propres de base durs (ou CET1<sup>1</sup>)</i>	CHF	1'447'143
<i>dont fonds propres de base (ou T1<sup>2</sup>)</i>	CHF	1'645'533
Positions pondérées en fonction des risques (ou RWA <sup>3</sup> )	CHF	11'723'775
Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA <sup>3</sup> )		12.34%
Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA <sup>3</sup> )		14.04%
Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA <sup>3</sup> )		15.03%
Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA <sup>3</sup> )		0.54%
Ratio-cible CET1 <sup>1</sup> (en %) selon l'annexe 8 de l'Ordonnance sur les fonds propres, majoré du volant anticyclique		8.34%
Ratio-cible T1 <sup>2</sup> (en %) selon l'annexe 8 de l'Ordonnance sur les fonds propres, majoré du volant anticyclique		10.14%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'Ordonnance sur les fonds propres, majoré du volant anticyclique		12.54%
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)		6.91%
<b>Engagement global</b>	<b>CHF</b>	<b>23'815'753</b>

## Liquidité

Ratio de liquidité à court terme (ou LCR <sup>4</sup> ) du 4 <sup>e</sup> trimestre		156%
Numérateur du LCR <sup>4</sup> : somme des actifs liquides de haute qualité	CHF	4'478'681
Dénominateur du LCR <sup>4</sup> : somme nette des sorties de trésorerie	CHF	2'863'509
Ratio de liquidité à court terme (ou LCR <sup>4</sup> ) du 3 <sup>e</sup> trimestre		145%
Numérateur du LCR <sup>4</sup> : somme des actifs liquides de haute qualité	CHF	4'182'375
Dénominateur du LCR <sup>4</sup> : somme nette des sorties de trésorerie	CHF	2'879'244
Ratio de liquidité à court terme (ou LCR <sup>4</sup> ) du 2 <sup>e</sup> trimestre		150%
Numérateur du LCR <sup>4</sup> : somme des actifs liquides de haute qualité	CHF	4'099'210
Dénominateur du LCR <sup>4</sup> : somme nette des sorties de trésorerie	CHF	2'732'895
Ratio de liquidité à court terme (ou LCR <sup>4</sup> ) du 1 <sup>er</sup> trimestre		126%
Numérateur du LCR <sup>4</sup> : somme des actifs liquides de haute qualité	CHF	3'663'222
Dénominateur du LCR <sup>4</sup> : somme nette des sorties de trésorerie	CHF	2'911'237

<sup>1</sup> Common equity tier 1 (CET1).

<sup>2</sup> Tier 1 (T1).

<sup>3</sup> Risk weighted assets (RWA).

<sup>4</sup> Liquidity coverage ratio (LCR).

## Risque de changement de taux d'intérêts dans le portefeuille de la banque

En cas de variation de la courbe des taux d'intérêts, la valeur de marché des fonds propres de la banque oscillerait entre CHF -104.0 millions de francs (en cas de hausse des taux de 100 points de base) et CHF 107.4 millions de francs (en cas de baisse des taux de 100 points de base). L'impact sur les revenus varierait de respectivement CHF 16.5 millions de francs et CHF -17.7 millions, avec un taux plancher de référence à 0% pour les prestations de la clientèle.

L'intégralité des *Exigences de publication liées aux fonds propres* seront disponibles sur le site de la banque dès le 19.4.2018 au soir ([www.bcge.ch/exigences-publications](http://www.bcge.ch/exigences-publications)).

La banque applique l'approche standard suisse, également connue sous l'abréviation SA-CH, pour les publications réglementaires de risque de crédit et l'approche standard pour le risque de marché et le risque opérationnel.

# Positions du bilan et des opérations hors bilan

Consolidé

	Notes	31.12.2017 en CHF 1'000	31.12.2016 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
<b>ACTIFS</b>				
Liquidités	5.23	3'435'533	3'359'672	75'861
Créances sur les banques	5.23	766'360	648'223	118'137
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5.23	580'000	-	580'000
Créances sur la clientèle	5.23	4'706'766	4'606'629	100'137
Créances hypothécaires	5.23	10'985'361	10'366'470	618'891
Opérations de négoce	5.03	55'549	41'667	13'882
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.04	15'130	19'284	-4'154
Immobilisations financières	5.05	1'749'983	1'831'681	-81'698
Comptes de régularisation		29'919	44'188	-14'269
Participations	5.06	61'589	23'955	37'634
Immobilisations corporelles	5.08	129'651	133'759	-4'108
Autres actifs	5.10	155'474	317'164	-161'690
<b>Total des actifs</b>		<b>22'671'315</b>	<b>21'392'692</b>	<b>1'278'623</b>
Total des créances subordonnées		20'953	1'853	19'100
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		-	-	-
<b>PASSIFS</b>				
Engagements envers les banques	5.23	2'541'918	2'349'168	192'750
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5.23	482'846	1'031'357	-548'511
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5.23	14'548'789	13'233'386	1'315'403
Engagements résultant d'opérations de négoce	5.03	1'045	1'068	-23
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.04	3'962	19'594	-15'632
Obligations de caisse	5.23	4'043	5'431	-1'388
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	5.15	3'432'055	3'081'245	350'810
Comptes de régularisation		84'289	82'732	1'557
Autres passifs	5.10	86'461	187'203	-100'742
Provisions	5.16	13'708	15'481	-1'773
Réserves pour risques bancaires généraux	5.16	180'000	160'000	20'000
Capital social	5.17	360'000	360'000	-
Réserve issue du capital		315'949	314'912	1'037
Réserve issue du bénéfice		558'557	503'309	55'248
Propres parts du capital		-10'383	-11'882	1'499
Réserve de change		-13'528	-19'320	5'792
Bénéfice/perte (résultat de la période)		81'604	79'008	2'596
<b>Total des passifs</b>		<b>22'671'315</b>	<b>21'392'692</b>	<b>1'278'623</b>
Total des engagements subordonnés	5.15	508'055	303'760	204'295
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	5.15	308'200	108'280	199'920
<b>OPÉRATIONS HORS BILAN</b>				
Engagements conditionnels	5.28	747'945	756'917	-8'972
Engagements irrévocables	5.02	715'342	556'224	159'118
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5.02	131'018	114'151	16'867
Crédits par engagement	5.29	100'827	123'758	-22'931

# Positions du compte de résultat

Consolidé

108

	Notes	31.12.2017 en CHF 1'000	31.12.2016 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS</b>				
Produits des opérations d'intérêts et des escomptes	5.33	253'794	246'864	6'930
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		341	517	-176
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		15'972	14'441	1'531
Charges d'intérêts		-53'697	-50'675	-3'022
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>216'410</b>	<b>211'147</b>	<b>5'263</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-6'197	-5'181	-1'016
<b>Sous-total résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>210'213</b>	<b>205'966</b>	<b>4'247</b>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE</b>				
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		45'657	41'889	3'768
Produits des commissions sur les opérations de crédit		32'372	26'492	5'880
Produits des commissions sur les autres prestations de service		37'652	37'060	592
Charges de commissions		-8'781	-5'524	-3'257
<b>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>106'900</b>	<b>99'917</b>	<b>6'983</b>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR</b>				
<b>Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	5.32	<b>29'778</b>	<b>26'357</b>	<b>3'421</b>
<b>AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES</b>				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		7'286	8'003	-717
Produits des participations		6'188	2'157	4'031
Résultat des immeubles		1'151	916	235
Autres produits ordinaires		6'578	8'349	-1'771
Autres charges ordinaires		-1'984	-2'220	236
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>		<b>19'219</b>	<b>17'205</b>	<b>2'014</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>366'110</b>	<b>349'445</b>	<b>16'665</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel	5.34	-134'295	-131'282	-3'013
Autres charges d'exploitation	5.35	-88'440	-90'273	1'833
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>		<b>-222'735</b>	<b>-221'555</b>	<b>-1'180</b>
<b>Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles</b>				
	5.36	<b>-15'415</b>	<b>-14'391</b>	<b>-1'024</b>
<b>Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes</b>	5.36	<b>339</b>	<b>-2'790</b>	<b>3'129</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>128'299</b>	<b>110'709</b>	<b>17'590</b>
Produits extraordinaires	5.36	48	156	-108
Charges extraordinaires	5.36	-	-72	72
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.36	-20'000	-10'000	-10'000
Impôts	5.39	-26'743	-21'785	-4'958
<b>Bénéfice/perte (résultat de la période)</b>		<b>81'604</b>	<b>79'008</b>	<b>2'596</b>

# Présentation du tableau des flux de trésorerie

Consolidé

(en CHF 1'000)	2017		2016	
	Sources	Emplois	Sources	Emplois
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne):</b>				
- Résultat de la période	81'604	-	79'008	-
- Variation des réserves pour risques bancaires généraux	20'000	-	10'000	-
- Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	15'415	-	14'391	-
- Provisions et autres corrections de valeur	-	1'773	3'337	-
- Délimitations actives	14'269	-	-	14'610
- Délimitations passives	1'557	-	16'339	-
- Autres positions	60'948	-	-	171'209
- Dividende de l'exercice précédent	-	19'800	-	19'800
- Attribution spéciale à l'Etat de Genève	-	3'960	-	3'960
<b>Solde</b>	-	<b>168'260</b>	<b>86'504</b>	-
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres:</b>				
- Ecritures par les réserves	6'829	-	1'397	-
- Modification des propres titres de participation	1'499	-	189	-
<b>Solde</b>	-	<b>8'328</b>	-	<b>1'586</b>
<b>Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles:</b>				
- Participations	-	37'634	2'017	-
- Autres immobilisations corporelles	-	11'307	-	11'304
<b>Solde</b>	<b>48'941</b>	-	<b>9'287</b>	-
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire:</b>				
<b>Opérations à moyen et long terme (supérieures à 1 an):</b>				
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-	6'126	6'099	-
- Obligations de caisse	-	1'388	-	3'092
- Emprunts	123'810	-	-	6'899
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	227'000	-	129'000	-
- Créances sur les banques	148	-	-	101
- Créances sur la clientèle	-	151'782	-	49'535
- Créances hypothécaires	-	618'891	-	400'402
- Immobilisations financières	61'262	-	31'605	-
<b>Opérations à court terme:</b>				
- Engagements envers les banques	178'104	-	442'072	-
- Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	548'511	283'380	-
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'321'529	-	494'953	-
- Engagements résultant d'opérations de négoce	-	23	444	-
- Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	15'632	-	6'080
- Créances sur les banques	-	118'285	-	298'662
- Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	580'000	199'660	-
- Créances sur la clientèle	51'645	-	-	811'984
- Opérations de négoce	-	13'882	29'579	-
- Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4'154	-	3'646	-
- Immobilisations financières	20'436	-	-	7'041
Etat des liquidités				
- Liquidités	-	75'861	57'563	-
<b>Solde</b>	<b>127'647</b>	-	-	<b>94'205</b>
<b>Totaux des soldes</b>	<b>176'588</b>	<b>176'588</b>	<b>95'791</b>	<b>95'791</b>

# Présentation de l'état des capitaux propres

Consolidé

en CHF 1'000

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
<b>Capitaux propres au début de la période de référence</b>	<b>360'000</b>	<b>314'912</b>	<b>582'317</b>	<b>160'000</b>	<b>-19'320</b>	<b>-11'882</b>	<b>1'386'027</b>	
Acquisition de propres parts du capital						-2'845	-2'845	
Aliénation de propres parts du capital						5'131	5'131	
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts du capital		787				-787	-	
Différences de change					5'792		5'792	
Dividendes et autres distributions		250	-19'800				-19'550	
Distribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)			-3'960				-3'960	
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				20'000				20'000
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves			-					-
Bénéfice/Perte (résultat de la période)							81'604	81'604
<b>Capitaux propres à la fin de la période de référence</b>	<b>360'000</b>	<b>315'949</b>	<b>558'557</b>	<b>180'000</b>	<b>-13'528</b>	<b>-10'383</b>	<b>81'604</b>	<b>1'472'199</b>

### 1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE, SIÈGE ET BUT

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève". Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

Le groupe Banque Cantonale de Genève offre les prestations de service d'une banque universelle régionale et a notamment pour mission de contribuer au développement économique du canton et de la région.

L'activité comprend des affaires de crédits hypothécaires, crédits commerciaux et privés ainsi que des crédits dans le domaine du négoce international. Le groupe est également actif en gestion de patrimoine ainsi qu'en matière d'opérations d'émissions et de placements sur les marchés financiers.

La banque entend développer ses activités commerciales malgré un contexte financier national et international incertain. Elle s'appuie sur la diversité de ses compétences et sur l'adéquation de son modèle d'affaires aux spécificités de l'économie genevoise.

### Rapport d'activité

La partie commerciale du rapport d'activité est indiquée dans le chapitre *Commentaires sur les comptes du groupe*. La banque publie l'adéquation des fonds propres dans le document *Exigences de publication liées aux fonds propres*, selon les normes Bâle III et applique l'approche standard suisse pour le risque de crédit et l'approche standard pour le risque de marché et le risque opérationnel.

Effectif du personnel	31.12.2017	31.12.2016
En équivalent plein temps	748.3	737.6
En équivalent plein temps moyen	742.1	732.8
Effectif	799.0	791.0
Effectif moyen	794.2	785.9

La banque poursuit une stratégie d'externalisation dans le domaine des opérations afin de se concentrer sur les activités à forte valeur ajoutée à la clientèle. Les relations d'externalisation sont réglées par des contrats de services (SLA), conformément à la circulaire Finma 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques. Les mandats confiés à Swisscom concernent principalement les opérations de paiement et sur titres – ce qui permet d'assurer un service conforme à ceux des meilleurs établissements bancaires suisses – l'exploitation du système informatique central, son hébergement, le stockage des données, l'impression et l'envoi des documents de masse ainsi que la maintenance de certaines infrastructures.

Aucun événement extraordinaire n'a eu lieu en 2017.

Aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture.

### Convention avec l'actionnaire principal

L'article 33 ch. 5 des statuts de la banque, adopté lors de l'Assemblée générale du 3 mai 2005, concrétise le régime de remboursement des avances consenties par l'Etat de Genève à la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève au début des années 2000. La banque les rembourse proportionnellement aux dividendes distribués aux actionnaires (20% des dividendes payés). A la suite de la dissolution de la fondation, le Conseil d'Etat a fixé, par arrêté du 21 octobre 2011, le montant des avances restant à rembourser par la banque à CHF 370'661'634 au 31 décembre 2009. Au titre de l'exercice 2017, un montant de CHF 4.18 millions sera payé pour autant que la proposition de dividende du conseil d'administration à l'Assemblée générale soit adoptée. Dans ce cas, un montant total de CHF 33.3 millions aura été remboursé depuis 2009, portant ainsi le total des remboursements opérés par la banque à CHF 60.8 millions, depuis son assainissement en 2000.

## 2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

### Normes de référence

Les comptes consolidés du groupe sont préparés sur la base du *Code des obligations suisse*, de la Loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne et de son ordonnance d'exécution ainsi que de la circulaire Finma 2015/1 sur les prescriptions comptables pour les banques (PCB). Les comptes consolidés du groupe sont établis conformément au principe de l'image fidèle.

### Date de clôture des comptes consolidés

Le 31 décembre est la date de clôture des comptes consolidés.

### Périmètre de consolidation du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe comprend les sociétés dont la consolidation présente une importance significative.

Les banques et les sociétés sont intégrées globalement lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison mère détient une participation directe ou indirecte supérieure à 50%. Les banques et les sociétés sont mises en équivalence lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison mère détient une participation directe ou indirecte de 20 à 50%.

Total du bilan	en CHF 1'000
Banque Cantonale de Genève, Genève	22'610'403
Capital Transmission SA, Genève	38'368
Investissements Fonciers SA, Lausanne	20'904
Dimension Corporate Finance SA, Genève	1'055
Dimension SA, Lausanne	911
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	12'545
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	838'762
Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux	36'575
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	44'015
Rhône Saône Léman SNC, Lyon	9
Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon	65

### Méthode de consolidation du groupe

#### • Consolidation du capital

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans la société consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de la société est répartie entre les corrections de valeurs des éléments du bilan de la société consolidée et un écart d'acquisition. La consolidation du capital est faite selon la méthode anglo-saxonne *purchase method*. Celle-ci prévoit que le prix d'achat des participations est compensé avec la part que détient le groupe dans les capitaux propres nouvellement évalués (valeur vénale des actifs nets) au moment de l'acquisition.

#### • Goodwill

Le *goodwill* ainsi que l'écart de première consolidation sont inscrits à l'actif sous la rubrique "Valeurs immatérielles" et amortis par le biais du compte de résultat sur une durée maximum de 10 ans.

#### • Opérations réciproques

Les engagements et créances ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées sont éliminés.

#### • Traitement des différences de conversion des monnaies étrangères

Les éléments de l'actif, des fonds étrangers du bilan et les amortissements d'immobilisations corporelles des entités domiciliées hors de Suisse, établis en monnaies étrangères, sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat de ces entités, hormis les amortissements d'immobilisations corporelles, sont convertis en CHF aux cours moyens des cours de clôture des douze mois de l'année. Les fonds propres de ces entités sont convertis aux cours moyens historiques de chaque position du bilan. Les différences de conversion qui en résultent sont comptabilisées directement dans les fonds propres sous la rubrique "Réserve de change".

#### Principes d'évaluation du groupe

Les comptes consolidés du groupe sont fondés sur les comptes individuels des sociétés du groupe établis selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation. Des retraitements spécifiques, pour se conformer au principe de l'image fidèle, sont effectués principalement sur les propres parts du capital et de créance portés en déduction des positions passives correspondantes.

#### Principes de comptabilisation

Les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion.

#### Devises, billets et métaux précieux

Les postes de l'actif et du passif libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses selon les cours suivants:

Principales monnaies	Unités monnaies	Cours au 31.12.2017	Cours au 31.12.2016
Dollar américain	1	0.9764	1.0177
Euro	1	1.1703	1.0727
Livre sterling	1	1.3209	1.2565
Yen	100	0.8676	0.8704

Les charges et les produits sont convertis aux cours en vigueur à la date de transaction. Les gains et les pertes de cours résultant de cette conversion sont comptabilisés sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce".

## Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale.

## Créances et engagements sur les banques et sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances et les engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les sûretés remises en garanties sont évaluées de manière prudente, systématique et périodique, en appliquant des principes uniformes et en se basant, sauf exception, sur une valeur de marché. Dans le cadre des biens immobiliers, la banque évalue ceux-ci soit à l'aide d'un système expert (approche hédoniste), soit par des expertises internes pour les objets atypiques ou de luxe, ou soit, pour les biens de rendements, par une actualisation des *cash flows* futurs.

Les créances figurent au bilan, au plus pour la valeur qu'elles représentent pour la banque. Les provisions, constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date de clôture des comptes, sont portées en diminution des rubriques de l'actif correspondant. Les intérêts et les commissions correspondantes qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés en souffrance et sont comptabilisés directement sous "provisions" en déduction de l'actif correspondant. L'enregistrement au compte de résultat n'intervient, dans ce cas, qu'au moment du paiement effectif.

Pour les portefeuilles de crédits à la consommation (crédits personnels et leasings), constitués d'un grand nombre de petites créances homogènes, les corrections individuelles sont déterminées de manière forfaitaire sur la base des données historiques.

## Créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les opérations de créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres ou anciennement les opérations de mises/prises en pension de titres (*repurchase and reverse repurchase agreements*) sont comptabilisées comme suit :

- les liquidités qui sont échangées sont portées au bilan,
- le transfert de titres n'implique pas une comptabilisation au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés,
- l'aliénation subséquente de titres reçus implique une comptabilisation au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

## Opérations de négoce

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées au cours du marché à la date de clôture. Le résultat est comptabilisé sous la rubrique "Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur".

Selon le principe de l'image fidèle, prescrit au niveau du groupe, les propres titres de créance ne sont pas évalués à la valeur de marché, mais à la valeur nominale, et sont comptabilisés en diminution des positions passives correspondantes.

Les propres parts du capital sont comptabilisées, au niveau du groupe, en déduction des capitaux propres à concurrence du coût d'acquisition, sous la forme d'une rubrique séparée "Propres parts du capital". Le paiement des dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont attribués à la "Réserve issue du capital".

## Opérations de couverture

La banque utilise des instruments financiers dérivés pour se protéger contre les risques de marché. Les opérations de couverture sont évaluées de la même manière que les éléments couverts et le résultat est inscrit dans la même rubrique comptable.

## Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les valeurs détenues à long terme ainsi que les sociétés acquises dans un but stratégique et qui devraient être revendues à moyen terme.

Les titres de créances et de participation sont évalués, soit selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix du marché et la valeur d'acquisition, soit selon le principe de l'*accrual method* pour les titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. L'impact net des variations de valeur est enregistré dans les produits ou charges ordinaires. Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédit et destinés à la revente sont portés au bilan au prix d'acquisition diminué, le cas échéant, des correctifs de valeurs et des coûts de liquidation économiquement nécessaires selon le principe de la valeur la plus basse.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition et sont amorties linéairement, sur leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit :

Immeubles à l'usage de la banque	100 ans
Agencements	10 ans
Mobilier et aménagements	5 ans
Machines	5 ans
Logiciels et matériels informatiques	3 à 10 ans
	selon leur durée de vie

## Impôts

En fonction des résultats réalisés, une estimation des impôts dus au titre de l'exercice est comptabilisée. L'impact de la délimitation des impôts du groupe est présenté dans les impôts différés.

### Engagements envers les banques

Les engagements envers les banques sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale

### Engagements résultant des dépôts de la clientèle

Tous les engagements résultant de dépôts de la clientèle non bancaire sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale.

### Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers ouverts à la date du bilan sont évalués soit à leur valeur de marché, soit au moyen d'un modèle d'évaluation en fonction du type d'instruments financiers dérivés, dans les rubriques "Valeur de remplacement positive/négative d'instruments financiers dérivés" et sont comptabilisés en fonction de l'intention qui préside à l'origine des opérations, à savoir :

- en cas d'opérations de négoce, au compte de résultat, au prix du marché,
- en cas d'opérations de couvertures, de manière analogue à l'opération de base couverte.

### Provisions

Les provisions comprennent celles qui sont destinées à la couverture des risques nécessaires à l'exploitation, les provisions pour risques de défaillance du hors bilan ainsi que les provisions pour impôts latents.

### Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la rubrique "Variation des réserves pour risques bancaires généraux" dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Ces réserves sont imposées fiscalement.

### Engagement conditionnels

Les engagements conditionnels enregistrent notamment les engagements de couverture de crédit émis sous forme d'engagements par avals, par cautionnements et par garanties.

### Engagements irrévocables

Les engagements irrévocables portent sur l'octroi de crédits ou d'autres prestations qui ne sont pas utilisés à la date de bilan, mais qui sont octroyés de manière définitive. Les engagements de versement dans le cadre de la garantie des dépôts sont comptabilisés dans cette rubrique.

### Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Les engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires pour les actions et autres titres de participations sont enregistrés dans cette rubrique.

### Changement de principes comptables

Aucun changement de principes comptables n'a été effectué.

## 3. CONTRÔLE DES RISQUES

Le conseil d'administration fixe la politique des risques conformément aux dispositions légales. La direction générale veille à son application dans toutes les entités du groupe selon la même méthodologie. La banque a mis en place différents comités des risques pour la maison mère et pour les filiales lui permettant de mesurer, de suivre, de gérer et de contrôler les risques encourus.

Le conseil d'administration pratique une analyse annuelle des risques principaux du groupe. Dans cette analyse, il prend en compte les résultats émanant du système de contrôle interne existant, du département de Contrôle des risques, des travaux de l'audit interne et externe ainsi que des rapports de la direction générale.

### Principes directeurs

Des enveloppes de risques par types d'activité sont fixées par le conseil d'administration. Celles-ci permettent une allocation ciblée et maîtrisée des fonds propres et assurent une diversification des risques pris. De la même manière, et en respect des dispositions réglementaires, le conseil d'administration fixe les limites pays et les limites banques en tenant compte des fluctuations financières et des risques géopolitiques. La direction générale contrôle l'ensemble des risques par une supervision constante des activités et par un suivi opéré par des comités spécifiques.

Chaque membre de la direction générale est responsable des revenus et des coûts associés à la prise de risque assumée dans sa division ; il prend les dispositions préventives nécessaires pour leur maîtrise et/ou leur réduction.

Un contrôle des risques indépendant des unités opérationnelles génératrices de revenus est pratiqué dans toute la banque. Ainsi, les départements Contrôle des risques et Conformité renforcent le contrôle régulier des unités de front et des unités de contrôle spécialisées. Leur rôle est d'analyser, d'évaluer, de contrôler et d'informer les comités dédiés des impacts financiers, légaux et de *compliance* découlant de l'exposition aux risques de tout genre, en prenant soin de l'exhaustivité et de l'appréciation objective des risques encourus et des risques potentiels affectant la banque.

La BCGE appartient à la "catégorie 3" définie par la circulaire Finma 2011/2, notamment avec un bilan dépassant les CHF 15 milliards. La Finma a fixé le seuil de 12% de couverture en fonds propres pour cette catégorie auquel est rajouté 0.5% pour le volant anticyclique, ce qui porte à une exigence réglementaire pour le ratio de fonds propres de 12.5% au total. Le ratio de couverture des fonds propres consolidés est de 15.02% au 31 décembre 2017, le ratio de fonds propres de base (CET1 et AT1) se monte à 14.03%. Il est à noter que la BCGE a émis avec succès deux emprunts subordonnés fin mai 2017 : un AT1 de CHF 90 millions et un T2 de CHF 110 millions.

### Surveillance consolidée

L'organisation du contrôle des risques au sein du groupe est déclinée sur les principes de gestion de la banque à Genève afin d'obtenir une exhaustivité, une compréhension et une maîtrise uniformisées des risques au niveau consolidé.

Le département Contrôle des risques au sein de la division Finances et contrôle des risques, consolide les positions globales du groupe. La diffusion des rapports et leur revue systématique avec les divisions de front durant les comités de risques et *asset and liability management (ALM)* formalisent l'efficacité de la démarche globale.

Les résultats sont communiqués régulièrement à la direction générale et au conseil d'administration.

### Typologie des risques

#### • Risques de crédit

Les risques de crédit ou de contrepartie représentent les dommages que supporte le groupe en cas de défaillance d'une contrepartie.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système précis de délégation des compétences, basé sur le montant de l'engagement, et sont soumis à un système expert de cotation. Celui-ci prescrit des conditions différentes selon la capacité financière de l'emprunteur et selon la typologie de l'affaire.

Le comité des crédits examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants du groupe résultant des activités de prêts, d'émissions de garanties ainsi que des engagements dans le cadre des transactions de devises.

L'évaluation des risques est effectuée chaque année pour les crédits commerciaux. Pour les crédits hypothécaires, la périodicité de révision des sûretés est notamment définie par le taux d'avance et par la typologie des objets. Dans tous les cas, des indices de risques nouveaux engendrent des analyses spécifiques des dossiers de crédit concernés.

Le système expert de cotation attribue des *ratings* aux preneurs de crédits (10 notations de A+ à E-); il est tenu à jour sur des systèmes dédiés. Les *ratings* de F à I, pour les affaires en périmètre de risques, sont calculés par la banque selon les critères de son règlement des crédits. Des modèles de *ratings* sont fournis par un système dédié et utilisé en commun par une douzaine de banques cantonales et d'autres instituts d'envergure. La détérioration significative du *rating* déclenche une procédure d'examen du risque et, le cas échéant, la constitution d'une provision et le transfert du dossier à la section Workout ou au département Contentieux.

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeurs est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les créances compromises, ainsi que les sûretés obtenues, sont évaluées à la valeur de liquidation en tenant compte d'un correctif de valeur en fonction de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan sont aussi comprises dans cette évaluation.

Les risques de négoce international font l'objet d'un suivi et d'une analyse spécifiques. La connexion du système informatique dédié avec le système de contrôle des risques permet une analyse de situation où chaque client est suivi avec son *rating*, ses limites et ses encours. Les analyses par types de produits traités complètent cette surveillance.

#### • Concentration des risques

Les risques importants (gros risques selon l'art. 95 OFR) sont contrôlés constamment et sont présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration ainsi qu'à l'organe de révision externe.

Le système informatique intégré de contrôle des risques permet de calculer les besoins en fonds propres pour chaque opération et de les agréger par groupes économiques. Dans un souci de prévention, une attention accrue est portée aux concentrations possibles de crédit. Le suivi de ces positions est constant et un avis est transmis immédiatement à la hiérarchie si on s'approche de valeurs limites. Des simulations sont effectuées systématiquement a priori lorsque des opérations d'envergure sont proposées.

#### • Risques de marché

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, de taux d'intérêt, de cours de valeurs mobilières et d'indices sur l'ensemble des positions détenues par le groupe.

Le contrôle des risques de marché nécessite l'identification, la mesure et le contrôle des positions ouvertes. L'évaluation du portefeuille de négoce et la surveillance des limites sont effectuées sur un système unique, ce qui permet l'évaluation sans délai des risques encourus et un rapport est effectué sur une base journalière. Un département indépendant est chargé du suivi constant du respect des limites et du suivi des *stop-loss* de la salle des marchés. La connexion avec le système informatique de contrôle des risques permet, de plus, l'établissement synchronisé des rapports de consommation de fonds propres pour ces opérations de négoce. La banque a une politique d'exposition faible aux risques de marché dans le cadre de l'activité de négoce (*trading*). Par ailleurs, le comité ALM se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contrôle le pilotage du bilan de la banque, selon les évolutions possibles de la marche des affaires, de la situation des marchés financiers et d'autres paramètres. Le comité ALM suit et contrôle tous les risques financiers.

Les principaux risques de marché auxquels le groupe est confronté sont :

- **Risques de taux**

Les risques de taux concernent la fluctuation des valeurs des positions financières face aux variations des taux d'intérêt. L'exposition aux risques de taux provient de la non-congruence des échéances de taux et des volumes actifs avec les refinancements passifs. Ces asymétries sont à l'origine de ce risque et provoquent des effets sur les produits des intérêts ainsi que sur la valorisation des fonds propres de la banque. Les produits bancaires sans échéance de taux fixe ou à vue sont modélisés afin de répliquer au mieux la réalité des changements de taux effectués lors de mouvements de taux sur les marchés. Ces modèles sont revus périodiquement et adaptés aux conditions de marché si nécessaire. Des simulations dynamiques sont effectuées afin de surveiller les risques de revenus sur la marge d'intérêts en fonction de différents scénarios de taux. La politique de risques de taux est approuvée par le conseil d'administration qui en délègue le contrôle opérationnel à la direction générale. Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêt y sont analysés et gérés à l'intérieur de limites définies par le conseil d'administration.

- **Risques de change**

Les positions de change que doit gérer la banque concernent principalement des revenus d'intérêts et de commissions, libellés en grande partie en USD et en EUR. Les risques de change émanant du bilan, incluant les opérations de trésorerie ainsi que des transactions, sont centralisés et gérés de manière globale au niveau de la banque. Le système de couverture mis en place permet d'effectuer des transactions financières afin de protéger les positions de change identifiées tout en tenant compte des coûts relatifs.

- **Risques de liquidité**

Les limites de prêts accordés à d'autres banques sont contrôlées avec une précaution renforcée en réponse aux risques accrus. Les placements sur les marchés monétaires ont été largement remplacés par des placements de type *repurchase agreement*. Tout en respectant une grande prudence et en continuant les opérations de mises en pension, l'activité des marchés monétaires se poursuit avec certaines banques partenaires ainsi que des collectivités publiques suisses, dans le respect de limites strictes. La BCGE continue ses mesures de grande prudence en conservant des liquidités abondantes et en gérant un portefeuille obligataire largement diversifié et pouvant être mis en pension (*sale and repurchase agreements*), permettant en tout temps de trouver des facilités de crédits avec de nombreuses contreparties. Le cadre d'investissement des obligations inscrites dans la rubrique des immobilisations financières est limité entre les notes AAA et, au minimum, A- ou équivalent.

La banque gère le risque de liquidité en surveillant l'exposition à l'aide d'un échéancier des positions du bilan, de la structure du bilan et en calculant les ratios réglementaires *liquidity coverage ratio (LCR)* et le *net stable funding ratio (NSFR)*. Elle le gère également de manière dynamique, en modélisant les croissances des affaires et des refinancements nécessaires. Dans le cadre de son comité *asset and liabilities management (ALM)*, la banque surveille le risque de liquidité dans le cadre de limites fixées par le conseil d'administration.

- **Risques de cours sur actions**

Les risques de cours sur actions concernent les variations de valeur des positions sur actions ainsi que celles dont le comportement est semblable à celui des actions.

- **Risques opérationnels**

Les risques opérationnels sont définis comme étant le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Le niveau d'automatisation des processus ainsi que des mesures de contrôle interne permettent de limiter ces risques. La banque a mis en place une modélisation des processus de production permettant de suivre les points de contrôle, de séparation de fonction et de validation dans le traitement des opérations. Le contrôle des risques opérationnels s'appuie sur une section dédiée qui assure la cohérence de l'architecture de contrôle interne. Celle-ci permet de suivre et d'archiver les incidents en vue d'une amélioration continue du dispositif de contrôle interne et d'une meilleure anticipation des problèmes potentiels. Les instructions administratives et autres directives internes sont constamment mises à jour et accessibles à tous les employés sur l'intranet de la banque. En outre, la banque veille au respect des procédures ainsi qu'à l'analyse des flux d'informations. Le département Conformité (voir ci-dessous) s'assure de l'adaptation des règles internes aux prescriptions légales.

- **Risques de non-conformité**

Le risque de non-conformité (*compliance*) correspond aux manquements aux prescriptions, normes et règles, sanctions légales et réglementaires ainsi que les pertes financières ou atteintes à la réputation qui peuvent en découler. Le département Conformité a pour objectif de préserver la réputation de la banque en assurant notamment une veille des réglementations relatives aux activités transfrontalières, à la fiscalité au niveau international et en fonction du lieu de résidence de la clientèle, à la lutte contre le blanchiment, au financement du terrorisme, aux sanctions internationales et à la fraude. Elle s'assure que les activités de la banque ainsi que ses directives internes soient conformes à ces réglementations.

- **Risques juridiques**

Le département Juridique est rattaché à la direction générale. Ses missions consistent notamment à identifier les risques juridiques, à assurer la défense des intérêts de la banque et à appuyer les gestionnaires dans les relations avec la clientèle. Il intervient ainsi dès qu'un risque potentiel est décelé, contrôle sa problématique et, le cas échéant, mandate un avocat externe avec lequel il traite le dossier. Le provisionnement des risques juridiques est le résultat d'une analyse individuelle des dossiers. Les provisions nécessaires sont portées au passif sous "Provisions".

- **Autres risques**

La section de contrôle interne continue d'intensifier ses activités en matière de contrôle des fraudes.

**Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés**

La banque utilise des instruments financiers dérivés pour se protéger notamment des variations de taux d'intérêt. Ces opérations de couverture qui sont comprises dans la notion de *hedge accounting* sont décidées dans le cadre de la gestion du bilan (*asset and liability management*), elles sont évaluées de manière analogue à l'opération couverte et sont exclusivement traitées avec des contreparties externes. Dans le cas des opérations enregistrées au bilan, dont la valeur est enregistrée à la valeur nominale, la valeur de remplacement des instruments financiers dérivés est neutralisée sous les rubriques correspondantes.

- **Relation économique entre opérations de base et opérations de couverture**

A la conclusion d'une opération de couverture, la relation économique est établie entre l'instrument financier et l'opération de base concernée. La valorisation des positions évolue inversement afin de réduire l'exposition. La documentation fait état en particulier des objectifs et de la stratégie de gestion du risque lié à la transaction de couverture ainsi que de la méthode d'appréciation de l'effectivité. La relation économique entre l'opération de base et les opérations de couverture est appréciée régulièrement de façon prospective.

- **Mesure de l'effectivité de couverture**

L'effectivité de la relation de couverture est mesurée à l'aide de l'opération de base ou de la macrocouverture du portefeuille dans son ensemble et réexaminée régulièrement. Les opérations dont la relation de couverture n'est plus effective ou partiellement seulement, sont affectées au résultat du négoce. Aucune absence d'effectivité n'a été observée en 2017.

# Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes consolidés

Consolidé

118

<b>5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)</b> (en CHF 1'000)	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise de pension	580'000	–
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	482'846	1'031'357
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	484'551	1'038'041
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	484'551	1'038'041
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises de pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	582'483	1'097
<i>dont titres remis à un tiers en garantie</i>	–	–
<i>dont titres aliénés</i>	–	–

5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en CHF 1'000)	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>523'757</b>	<b>648'414</b>	<b>3'641'561</b>	<b>4'813'732</b>
<b>Créances hypothécaires</b>	<b>10'987'265</b>	–	–	<b>10'987'265</b>
<i>Immeubles d'habitations</i>	<i>8'722'347</i>	–	–	<i>8'722'347</i>
<i>Immeubles commerciaux</i>	<i>1'582'689</i>	–	–	<i>1'582'689</i>
<i>Immeubles artisanaux et industriels</i>	<i>388'798</i>	–	–	<i>388'798</i>
<i>Autres</i>	<i>293'431</i>	–	–	<i>293'431</i>
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>31.12.2017</b>	<b>11'511'022</b>	<b>648'414</b>	<b>3'641'561</b>	<b>15'800'997</b>
<b>31.12.2016</b>	<b>11'015'085</b>	<b>452'798</b>	<b>3'609'255</b>	<b>15'077'138</b>
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>31.12.2017</b>	<b>11'509'118</b>	<b>636'077</b>	<b>3'546'932</b>	<b>15'692'127</b>
<b>31.12.2016</b>	<b>11'015'085</b>	<b>449'633</b>	<b>3'508'381</b>	<b>14'973'099</b>
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	–	–	747'945	747'945
Engagements irrévocables	–	–	715'342	715'342
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	131'018	131'018
Crédits par engagements	–	–	100'827	100'827
<b>Total du hors bilan</b>				–
<b>31.12.2017</b>	–	–	<b>1'695'132</b>	<b>1'695'132</b>
<b>31.12.2016</b>	–	–	<b>1'551'050</b>	<b>1'551'050</b>
<b>Créances compromises Consolidé</b>		Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeurs individuelles
<b>31.12.2017</b>	<b>216'420</b>	<b>100'035</b>	<b>116'385</b>	<b>108'870</b>
<b>31.12.2016</b>	<b>244'750</b>	<b>132'619</b>	<b>112'131</b>	<b>104'039</b>

### 5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs) (en CHF 1'000)

Actifs	31.12.2017	31.12.2016
<b>Opérations de négoce</b>		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	1'003	2'842
<i>dont cotés</i>	1'003	2'842
Titres de participation	732	598
Métaux précieux et matières premières	53'518	36'032
Autres actifs du négoce	296	2'195
<b>Total des actifs</b>	<b>55'549</b>	<b>41'667</b>
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	–	2'017
<b>Engagements</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
<b>Opérations de négoce</b>		
Titres de participation	–	2
Autres passifs du négoce	1'045	1'066
<b>Total des engagements</b>	<b>1'045</b>	<b>1'068</b>

### 5.04 Présentation des instruments

financiers dérivés (actifs et passifs)		INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
(en CHF 1'000)							
Instruments de taux	<i>swaps</i>	1'793	1'793	28'816	24'080	121'832	5'828'621
	<i>options (OTC<sup>1</sup>)</i>	7'624	7'512	113'641	1	263	186'075
Devises/métaux précieux	contrats à terme	42'420	14'048	3'516'031	–	–	–
	<i>swaps combinés d'intérêts et de devises</i>	189	171	37'084	–	–	–
	<i>options (OTC)</i>	757	757	90'530	–	–	–
<b>Total avant prise en compte des contrats de netting</b>							
<b>31.12.2017</b>		<b>52'783</b>	<b>24'281</b>	<b>3'786'102</b>	<b>24'081</b>	<b>122'095</b>	<b>6'014'696</b>
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>		<i>10'363</i>	<i>10'233</i>	<i>270'072</i>	<i>24'081</i>	<i>122'095</i>	<i>6'014'696</i>
<b>31.12.2016</b>		<b>77'083</b>	<b>35'596</b>	<b>3'748'053</b>	<b>43'145</b>	<b>165'097</b>	<b>5'935'474</b>
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>		<i>11'746</i>	<i>11'581</i>	<i>227'874</i>	<i>43'145</i>	<i>165'097</i>	<i>5'935'474</i>

### Total après prise en compte des contrats de netting

	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
<b>31.12.2017</b>	<b>15'130</b>	<b>3'962</b>
<b>31.12.2016</b>	<b>19'284</b>	<b>19'594</b>

### Répartition selon les contreparties

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
<b>Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)</b>	<b>–</b>	<b>3'553</b>	<b>11'577</b>

<sup>1</sup> Over the counter.

**5.05 Répartition des immobilisations financières** (en CHF 1'000)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Titres de créance	1'648'384	1'731'162	1'682'158	1'767'502
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1'191'489	1'168'937	1'221'809	1'201'918
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	456'895	562'225	460'349	565'584
Titres de participation	94'107	89'693	105'449	144'748
<i>dont participations qualifiées<sup>1</sup></i>	6'300	6'300	6'300	6'300
Immeubles et véhicules	7'492	10'826	7'492	10'826
<b>Total</b>	<b>1'749'983</b>	<b>1'831'681</b>	<b>1'795'099</b>	<b>1'923'076</b>
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'297'195	1'364'454	1'325'253	1'394'837

<sup>1</sup> En cas de détention de 10% au moins du capital ou des voix.

**Répartition des contreparties selon la notation<sup>2</sup>**

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance, valeur comptable	1'515'823	123'143	–	–	–	9'418

<sup>2</sup> Selon les classes de notation S&P.

**5.06 Présentation des participations** (en CHF 1'000)

	2017								
	Amortissements cumulés et adaptations de valeur			Valeur comptable à la fin de l'année précédente		Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence / reprises d'amortissements		Valeur comptable à la fin de l'année de référence	
	Valeur d'acquisition	valeur (mise en équivalence)	fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	équivalence / reprises d'amortissements	fin de l'année de référence	Valeur de marché	
<b>Participations évaluées selon la mise en équivalence</b>									
sans valeur boursière	17'665	6'109	23'774	7'459	1'220	459	32'912	–	
<b>Autres participations</b>									
avec valeur boursière	–	–	–	37	3	–	40	40	
sans valeur boursière	181	–	181	28'463	-7	–	28'637	–	
<b>Total des participations</b>	<b>17'846</b>	<b>6'109</b>	<b>23'955</b>	<b>35'959</b>	<b>1'216</b>	<b>459</b>	<b>61'589</b>	<b>40</b>	

### 5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité		Capital social	Part du capital	Part aux voix	Détention	Détention
			(en CHF 1'000)	(en %)	(en %)	directe	indirecte
<b>Intégration globale</b>							
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	Banque	EUR	20'000	100	100	X	
Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon	Courtage immobilier	EUR	10	100	100		X
Rhône Saône Léman SNC, Lyon	Société immobilière	EUR	10	100	100		X
Capital Transmission SA, Genève	Investissements	CHF	2'000	100	100	X	
Dimension Corporate Finance SA, Genève	Transmission de patrimoine	CHF	160	100	100	X	
Dimension SA, Lausanne	Evaluation et vente d'entreprises	CHF	300	100	100		X
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	Conseils financiers	CHF	400	100	100	X	
<b>Intégration par mise en équivalence</b>							
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	Opérations immobilières	EUR	2'088	33.3	33.3		X
Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux	Opérations immobilières	EUR	12'075	33.3	33.3	X	
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	CHF	1'000	42.0	42.0	X	
<b>Autres participations</b>							
Centrale de lettres de gage							
des banques cantonales suisses SA, Zürich	Emission de lettres de gages	CHF	1'175'000	5.9	5.9	X	
SIX Group Ltd, Zürich	Fournisseur de services pour l'industrie financière	CHF	19'522	1.6	1.6	X	

### 5.08 Présentation des immobilisations corporelles (en CHF 1'000)

2017

	Valeur comptable à			2017			Valeur comptable
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	à la fin de l'année de référence
Immeubles à l'usage de la banque	134'444	-35'828	98'616	–	–	-5'897	92'719
Autres immeubles	21'801	-7'232	14'569	–	–	-397	14'172
Software acquis séparément ou développés à l'interne	23'967	-16'058	7'909	<b>7'151</b>	–	-4'713	10'347
Autres immobilisations corporelles	33'165	-20'500	12'665	4'170	-14	-4'408	12'413
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>213'377</b>	<b>-79'618</b>	<b>133'759</b>	<b>11'321</b>	<b>-14</b>	<b>-15'415</b>	<b>129'651</b>

### 5.09 Présentation des valeurs immatérielles (en CHF 1'000)

Le groupe Banque Cantonale de Genève n'a pas de valeurs immatérielles comptabilisées dans ses livres.

**5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs** (en CHF 1'000)

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Compte de compensation	75'432	107'033	–	–
Frais d'émission/emprunt sur les obligations et la CLG <sup>1</sup> à amortir	2'805	2'564	–	–
Etalement des pénalités lors de remboursement anticipé de crédit	–	–	14'101	9'890
Administration fédérale des contributions (AFC)	7'537	8'373	5'044	6'149
Etalement des gains sur instruments dérivés	25'015	36'097	16'585	18'724
Etalement sur titres selon l' "accrual method"	–	–	83	113
Titres et coupons	–	–	50	55
Opération de <i>continuous linked settlement system</i> en cours de traitement	24'798	143'589	25'063	143'075
Autres	19'887	19'508	25'535	9'197
<b>Total</b>	<b>155'474</b>	<b>317'164</b>	<b>86'461</b>	<b>187'203</b>

<sup>1</sup> Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

**5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété** (en CHF 1'000)

	Valeur comptable	Engagements effectifs
<b>Actifs nantis/cédés</b>		
BNS	111'231	–
SIX Swiss Exchange (bourse électronique suisse)	26'168	–
Euroclear	2'020	–
Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses : <i>valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément</i>	5'201'819	2'774'000

**5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle**

	Nombre <sup>1</sup>		Valeur (en CHF 1'000)	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
En qualité de banque dépositaire	–	–	37'403	25'894
Actions BCGE détenues par la fondation	60'000	60'000	9'834	8'933

<sup>1</sup> Depuis le 2.2.2017, date de l'introduction de l'action unique, la banque n'a plus que des actions nominatives à CHF 50. Le nombre d'actions au 31.12.2016 a été adapté en conséquence.

### 5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en CHF 1'000)

#### a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Le groupe BCGE n'a pas comptabilisé de réserves de contributions dans ses livres.

#### b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance (en CHF 1'000)

	l'Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence	Part économique de la		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel		
		banque/du groupe financier	31.12.2016			31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017
Plans de prévoyance avec excédent	–	–	–	–	14'010	14'050	14'119	

<sup>1</sup> Les comptes annuels audités au 31 décembre 2017 de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. L'excédent de couverture se base sur les comptes audités au 31 décembre 2016.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison mère ainsi que des filiales suisses.

### 5.14 Présentation des produits structurés émis

Aucune position n'était présente à la date de clôture de l'exercice de référence et de l'exercice précédent.

## 5.15 Présentation des emprunts obligataires

2017

## et des emprunts à conversion obligatoire et prêts

## des lettres de gage en cours (en CHF 1'000)

		Taux		Montants			Valeur comptable au bilan
		d'intérêt		émis en	Montants émis en CHF	Propres titres détenus	
		moyen pondéré	Echéances	monnaies étrangères			
Emprunt CHF émis le 10.06.2015	Non subordonné	0.500 %	10.06.24	–	150'000	–	150'000
Emprunt CHF subordonné émis le 07.11.2011	Subordonné sans clause <i>PONV</i> <sup>1</sup>	3.125 %	07.11.18	–	200'000	-145	199'855
Emprunt CHF subordonné émis le 28.06.2017	Subordonné avec clause <i>PONV</i> <sup>1</sup>	1.125 %	28.06.27	–	110'000	-190	109'810
Emprunt CHF perpétuel de type <i>AT1</i> émis le 18.06.2014	Subordonné avec clause <i>PONV</i> <sup>1</sup>	2.875 %	N/A	–	110'000	-1'610	108'390
Emprunt CHF perpétuel de type <i>AT1</i> émis le 28.06.2017	Subordonné avec clause <i>PONV</i> <sup>1</sup>	2.000 %	N/A	–	90'000	–	90'000
<b>Total</b>			–	–	<b>660'000</b>	<b>-1'945</b>	<b>658'055</b>
	Total non subordonné	0.500 %			150'000	–	150'000
	Total subordonné sans clause <i>PONV</i> <sup>1</sup>	3.125 %			200'000	-145	199'855
	Total subordonné avec clause <i>PONV</i> <sup>1</sup>	2.000 %			310'000	-1'800	308'200
<b>Total</b>		<b>2.000 %</b>	–	–	<b>660'000</b>	<b>-1'945</b>	<b>658'055</b>

<sup>1</sup> Point of non viability (*PONV*).

## Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

2017

	2017						Total
	D'ici une année	Plus d'un an et moins de deux ans	Plus de deux ans	Plus de trois ans	Plus de quatre ans	Plus de cinq ans	
			et moins de trois ans	et moins de quatre ans	et moins de cinq ans		
Emprunts obligataires (nominal)	200'000	–	–	–	–	460'000	660'000
Emprunts obligataires (selon le bilan)	199'855	–	–	–	–	458'200	658'055
<b>Montant</b>							
Les prêts des centrales de lettres de gage	2'774'000						

## 5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence (en CHF 1'000)

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Nouvelles			Etat à la fin de l'année de référence
					Intérêts en souffrance, recouvrements	constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	
Provisions pour risques de défaillance	840	-	-	76	-	1	-8	909
Provisions pour autres risques d'exploitation	1'757	-367	-	-	-	505	-	1'895
Autres provisions	12'884	-1'616	-	-	473	157	-994	10'904
<b>Total des provisions</b>	<b>15'481</b>	<b>-1'983</b>	<b>-</b>	<b>76</b>	<b>473</b>	<b>663</b>	<b>-1'002</b>	<b>13'708</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>160'000</b>		<b>-</b>	<b>-</b>		<b>20'000</b>	<b>-</b>	<b>180'000</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>104'039</b>	<b>-7'757</b>	<b>-</b>	<b>1'136</b>	<b>5'255</b>	<b>12'629</b>	<b>-6'432</b>	<b>108'870</b>
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>104'039</i>	<i>-7'757</i>	<i>-</i>	<i>1'136</i>	<i>5'255</i>	<i>12'629</i>	<i>-6'432</i>	<i>108'870</i>
<i>dont corrections de valeur pour les risques latents<sup>1</sup></i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

<sup>1</sup> Selon les normes en vigueur, les adaptations de valeur sur immobilisations financières ne sont plus présentées dans les annexes.

## 5.17 Présentation du capital social (en CHF 1'000)

	31.12.2017			31.12.2016		
	Valeur nominale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
	totale			totale		
<b>Capital social</b>						
Actions nominatives uniques à CHF 50 <sup>1</sup>	360'000	7'200'000	360'000	-	-	-
Actions nominatives "A"	-	-	-	132'552	2'651'032	132'552
Actions nominatives "B"	-	-	-	79'531	1'590'620	79'531
Actions au porteur	-	-	-	147'917	1'479'174	147'917
<b>Capital-actions/capital social</b>	<b>360'000</b>	<b>7'200'000</b>	<b>360'000</b>	<b>360'000</b>	<b>5'720'826</b>	<b>360'000</b>
<i>dont libéré</i>	<i>360'000</i>	<i>7'200'000</i>	<i>360'000</i>	<i>360'000</i>	<i>5'720'826</i>	<i>360'000</i>
<b>Total du capital social</b>	<b>360'000</b>	<b>7'200'000</b>	<b>360'000</b>	<b>360'000</b>	<b>5'720'826</b>	<b>360'000</b>

<sup>1</sup> Depuis le 2 février 2017, date de l'introduction de l'action unique, la banque n'a plus que des actions nominatives à CHF 50.

La banque n'a pas de capital conditionnel ou capital autorisé au 31.12.2017.

### 5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs (en CHF 1'000)

	Nombre		Valeur	
	Droits de participation <sup>1</sup>		Droits de participation <sup>1</sup>	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Membres du conseil d'administration <sup>2</sup>	94	106	15	16
Membres des organes de direction <sup>3,4</sup>	4'899	2'640	803	395
Collaborateurs <sup>2,5</sup>	17'680	19'856	2'789	2'973
<b>Total</b>	<b>22'673</b>	<b>22'602</b>	<b>3'606</b>	<b>3'384</b>

<sup>1</sup> Ce tableau présente les droits de participation accordés dans l'année et non plus l'ensemble des droits de participation détenus à la date de clôture (Rapport annuel 2016). De plus, les chiffres de 2016 ont été modifiés et adaptés à l'action nominative unique de CHF 50 de nominal.

<sup>2</sup> Nombre d'actions gratuites distribuées au cours de l'exercice.

<sup>3</sup> Versé en 2018 sur la base des résultats 2017, en cohérence avec les principes retenus pour le tableau 5.22.

<sup>4</sup> Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31.12.2017 de CHF 163.90.

<sup>5</sup> Pour les collaborateurs, sont pris en considération les droits de participation versés au cours de l'exercice (*cash basis*), les projections de rémunérations variables 2017 et des plans liés ne pouvant être déterminées avec fiabilité au moment de l'établissement du rapport.

Aucune option n'a été accordée sur des droits de participation aux membres du conseil d'administration, de la direction générale et aux collaborateurs. Les conditions contractuelles d'attribution des différents plans sont expliquées dans le point 5 du chapitre Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise en page 88. Les plans liés à la rémunération de la part variable ordinaire ainsi que dans le cadre du plan d'intéressement lors d'achat d'actions, sont bloqués entre 5 ans et 10 ans maximum au choix du bénéficiaire. Les autres plans d'intéressement sont bloqués 5 ans.

### 5.19 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en CHF 1'000)

	Créances		Engagements	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Participants qualifiés	62'618	122'168	63'636	82'522
Sociétés du groupe	–	1'715	1'359	458
Sociétés liées	1'329'850	1'395'484	128'150	201'622
Affaires d'organes	6'617	4'016	9'299	6'699
Autres parties liées	–	–	37'403	25'894

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués de créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés, découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

Enfin, la banque ne verse plus de rémunération au titre de la garantie accordée aux dépôts d'épargne et de prévoyance à l'Etat de Genève (CHF 1.6 million en 2016).

**5.20 Indications des participants significatifs**

	31.12.2017		31.12.2016	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
<b>Actions nominatives uniques<sup>1</sup></b>				
Etat de Genève	159'385'750	44.3	–	–
Ville de Genève	75'132'300	20.9	–	–
44 Communes genevoises	26'730'450	7.4	–	–
CPEG – Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève	21'440'000	6.0	–	–
Divers actionnaires	77'311'500	21.5	–	–
<b>Total</b>	<b>360'000'000</b>	<b>100.0</b>	–	–
<b>Actions nominatives avec droit de vote</b>				
Etat de Genève	–	–	125'522'150	34.9
Ville de Genève	–	–	60'405'300	16.8
44 Communes genevoises	–	–	26'155'150	7.3
<b>Total</b>	–	–	<b>212'082'600</b>	<b>59.0</b>
<b>Actions au porteur avec droit de vote</b>				
Etat de Genève	–	–	33'863'600	9.4
Ville de Genève	–	–	14'727'000	4.1
44 Communes genevoises	–	–	575'300	0.2
CPEG – Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève <sup>2</sup>	–	–	21'440'000	6.0
Divers actionnaires	–	–	77'311'500	21.3
<b>Total</b>	–	–	<b>147'917'400</b>	<b>41.0</b>

<sup>1</sup> Depuis le 2 février 2017, date de l'introduction de l'action unique, la banque n'a plus que des actions nominatives à CHF 50.

<sup>2</sup> Selon l'annonce faite à SIX Swiss Exchange par la CPEG, le 8 janvier 2014.

Au 31 décembre 2017, l'Etat de Genève détient 44.27% du capital social de la banque et dispose du même pourcentage des droits de vote.

**5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre****Capital propre en portefeuille**

Actions BCGE <sup>1</sup>	Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	90'686
	Achats	18'179
	Ventes	32'623
	Situation au 31 décembre 2017	76'242

Prix de transaction moyen (valeur vénale moyenne) en CHF 157

Actions au porteur détenues par son institution de prévoyance professionnelle 60'000

<sup>1</sup> Depuis le 2 février 2017, date de l'introduction de l'action unique, la banque n'a plus que des actions nominatives à CHF 50. La situation au 1<sup>er</sup> janvier 2017 a été adaptée en conséquence.

**5.22 Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse<sup>1</sup> et l'art. 663c al. 3 CO applicables aux banques dont les titres de participation sont cotés**

Voir l'annexe 5.22 des comptes de la maison mère.

<sup>1</sup> Voir le *Recueil systématique de la Confédération*, code 221.331.

5.23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (en CHF 1'000)	Echu							Total
	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans	Immobilisé	
<b>Actifs/instruments financiers</b>								
Liquidités	3'435'533							3'435'533
Créances sur les banques	188'643		509'063	68'424	230			766'360
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	580'000	–	–	–	–	580'000
Créances sur la clientèle	789'642	153'430	1'606'459	159'849	1'110'606	886'780		4'706'766
Créances hypothécaires		1'902'518	599'519	563'881	3'141'390	4'778'053		10'985'361
Opérations de négoce	55'549							55'549
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	15'130							15'130
Immobilisations financières	38'963		124'592	154'054	906'803	518'110	7'461	1'749'983
<b>Total</b>								
<b>31.12.2017</b>	<b>4'523'460</b>	<b>2'055'948</b>	<b>3'419'633</b>	<b>946'208</b>	<b>5'159'029</b>	<b>6'182'943</b>	<b>7'461</b>	<b>22'294'682</b>
<b>31.12.2016</b>	<b>4'420'984</b>	<b>1'905'142</b>	<b>2'669'048</b>	<b>1'132'835</b>	<b>5'064'521</b>	<b>5'670'269</b>	<b>10'827</b>	<b>20'873'626</b>
<b>Fonds étrangers/instruments financiers</b>								
Engagements envers les banques	432'371		1'378'032	716'869	1'953	12'693		2'541'918
Engagements résultant d'opérations de financement de titres			64'367	418'479				482'846
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	8'484'469	5'127'391	635'054	301'875				14'548'789
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'045							1'045
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3'962							3'962
Obligations de caisse			714	789	1'800	740		4'043
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage			159'000	353'855	620'000	2'299'200		3'432'055
<b>Total</b>								
<b>31.12.2017</b>	<b>8'921'847</b>	<b>5'127'391</b>	<b>2'237'167</b>	<b>1'791'867</b>	<b>623'753</b>	<b>2'312'633</b>	<b>–</b>	<b>21'014'658</b>
<b>31.12.2016</b>	<b>8'029'329</b>	<b>4'993'959</b>	<b>2'781'117</b>	<b>1'154'365</b>	<b>976'846</b>	<b>1'785'633</b>	<b>–</b>	<b>19'721'249</b>

**5.24 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile** (en CHF 1'000)

	2017		2016	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
<b>Actifs</b>				
Liquidités	3'422'309	13'224	3'322'775	36'897
Créances sur les banques	340'892	425'468	169'860	478'363
Créances résultant d'opérations de financement de titres	580'000	–	–	–
Créances sur la clientèle	2'695'130	2'011'636	3'050'786	1'555'843
Créances hypothécaires	10'592'363	392'998	9'976'135	390'335
Opérations de négoce	54'920	629	41'154	513
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	12'125	3'005	13'534	5'750
Immobilisations financières	1'219'602	530'381	1'319'790	511'891
Comptes de régularisation	28'267	1'652	42'947	1'241
Participations	36'813	24'776	8'550	15'405
Immobilisations corporelles	128'872	779	132'906	853
Autres actifs	154'434	1'040	316'311	853
<b>Total des actifs</b>	<b>19'265'727</b>	<b>3'405'588</b>	<b>18'394'748</b>	<b>2'997'944</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	800'900	1'741'018	996'251	1'352'917
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	265'816	217'030	447'418	583'939
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'543'958	3'004'831	10'870'255	2'363'131
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'045	–	1'067	1
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3'962	–	11'863	7'731
Obligations de caisse	3'971	72	5'431	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	3'432'055	–	3'081'245	–
Comptes de régularisation	80'581	3'708	80'391	2'341
Autres passifs	84'932	1'529	184'704	2'499
Provisions	13'708	–	15'481	–
Réserves pour risques bancaires généraux	180'000	–	160'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserve issue du capital	315'949	–	314'912	–
Réserve issue du bénéfice	558'557	–	503'309	–
Propres parts du capital	-10'383	–	-11'882	–
Réserve de change	-13'528	–	-19'320	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	81'604	–	79'008	–
<b>Total des passifs</b>	<b>17'703'127</b>	<b>4'968'188</b>	<b>17'080'133</b>	<b>4'312'559</b>

5.25 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile) (en CHF 1'000)	2017		2016	
	Valeur absolue	Part en%	Valeur absolue	Part en%
<b>Actifs</b>				
Europe				
• France	1'687'128	7.4	1'393'051	6.5
• Allemagne	230'929	1.0	213'494	1.0
• Luxembourg	200'684	0.9	171'567	0.8
• Royaume-Uni	131'581	0.6	152'899	0.7
• Autres pays européens	389'060	1.7	381'387	1.8
Emirats arabes unis	144'264	0.6	121'293	0.6
Singapour	136'860	0.6	64'446	0.3
Etats-Unis	122'055	0.5	74'961	0.4
Autres	363'027	1.6	424'846	2.0
<b>Actifs à l'étranger</b>	<b>3'405'588</b>	<b>15.0</b>	<b>2'997'944</b>	<b>14.0</b>
Suisse	19'265'727	85.0	18'394'748	86.0
<b>Total des actifs</b>	<b>22'671'315</b>	<b>100</b>	<b>21'392'692</b>	<b>100</b>

5.26 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque) (en CHF 1'000)	Expositions nettes à l'étranger/ fin de l'année de référence	
	Valeur absolue	Part en%
<b>Classe de notation (selon l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, Serv)</b>		
0/HI	3'011'116	85.4
2	161'349	4.6
3	78'662	2.2
4	83'118	2.4
5 et 6	99'359	2.8
7	13'328	0.4
Sans notation	76'151	2.2
<b>Total</b>	<b>3'523'083</b>	<b>100.0</b>

La notation de la Serv est reconnue par la Finma.

## 5.27 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque (en CHF 1'000)

	Monnaies					
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
<b>Actifs</b>						
Liquidités	3'370'619	60'216	2'711	737	1'250	–
Créances sur les banques	255'086	139'436	303'210	614	19'853	48'161
Créances résultant d'opérations de financement de titres	580'000	–	–	–	–	–
Créances sur la clientèle	1'852'528	1'519'408	1'284'047	19'414	31'369	–
Créances hypothécaires	10'808'180	152'400	24'781	–	–	–
Opérations de négoce	1'105	148	716	–	62	53'518
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	15'130	–	–	–	–	–
Immobilisations financières	1'264'573	407'691	74'224	1'967	1'528	–
Comptes de régularisation	28'267	1'652	–	–	–	–
Participations	42'833	18'587	169	–	–	–
Immobilisations corporelles	128'872	779	–	–	–	–
Autres actifs	128'778	25'890	–	764	42	–
<b>Total des actifs bilantaires</b>	<b>18'475'971</b>	<b>2'326'207</b>	<b>1'689'858</b>	<b>23'496</b>	<b>54'104</b>	<b>101'679</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	575'933	1'292'625	1'561'727	104'293	106'090	2'977
<b>Total des actifs</b>	<b>19'051'904</b>	<b>3'618'832</b>	<b>3'251'585</b>	<b>127'789</b>	<b>160'194</b>	<b>104'656</b>
<b>Passifs</b>						
Engagements envers les banques	168'994	1'272'274	1'025'326	15'547	1'121	58'656
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	200'000	263'318	19'528	–	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'407'512	1'463'835	1'534'825	61'222	43'753	37'642
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'045	–	–	–	–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3'962	–	–	–	–	–
Obligations de caisse	4'043	–	–	–	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	3'432'055	–	–	–	–	–
Comptes de régularisation	80'519	3'770	–	–	–	–
Autres passifs	68'534	9'394	8'494	15	24	–
Provisions	13'688	–	–	20	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	180'000	–	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–	–
Réserve issue du capital	315'949	–	–	–	–	–
Réserve issue du bénéfice	558'557	–	–	–	–	–
Propres parts du capital	-10'383	–	–	–	–	–
Réserve de change	-13'528	–	–	–	–	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	81'604	–	–	–	–	–
<b>Total des passifs bilantaires</b>	<b>16'852'551</b>	<b>3'012'591</b>	<b>2'588'173</b>	<b>76'804</b>	<b>44'898</b>	<b>96'298</b>
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2'238'478	539'450	664'191	50'876	114'278	8'186
<b>Total des passifs</b>	<b>19'091'029</b>	<b>3'552'041</b>	<b>3'252'364</b>	<b>127'680</b>	<b>159'176</b>	<b>104'484</b>
<b>Position nette par devise</b>	<b>-39'125</b>	<b>66'791</b>	<b>-779</b>	<b>109</b>	<b>1'018</b>	<b>172</b>

<b>5.28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels</b> (en CHF 1'000)	2017	2016
Engagements de couverture de crédit et similaires	81'897	89'148
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	665'348	667'069
Autres engagements conditionnels	700	700
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>747'945</b>	<b>756'917</b>

Les engagements irrévocables sont principalement liés à l'activité de crédit du *trade finance* et aux prix des matières premières.

<b>5.29 Répartition des crédits par engagement</b> (en CHF 1'000)	2017	2016
Engagements résultant de paiements différés	100'827	123'758
<b>Total des crédits par engagement</b>	<b>100'827</b>	<b>123'758</b>

<b>5.30 Répartition des opérations fiduciaires</b> (en CHF 1'000)	2017	2016
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	34'950	26'213
<b>Total des opérations fiduciaires</b>	<b>34'950</b>	<b>26'213</b>

### 5.31 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

Selon le chiffre marginal 229 de la circulaire Finma 15/1, la banque n'est pas soumise à l'obligation de publier cette annexe.

<b>5.32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur</b> (en CHF 1'000)	2017	2016
<b>Résultat de négoce provenant des</b>		
Instruments de taux (y compris les fonds)	1'948	159
Titres de participation (y compris les fonds)	48	13
Devises	27'219	25'694
Matières premières/métaux précieux	563	491
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>29'778</b>	<b>26'357</b>

### 5.33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique *Produits des intérêts et des escomptes* ainsi que des intérêts négatifs significatifs (en CHF 1'000)

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont enregistrés en réduction des produits d'intérêts et ceux concernant les opérations passives en réduction des charges d'intérêts. La banque ne fait pas usage de la possibilité de déduire le financement des positions de négoce.

<b>5.34 Répartition des charges de personnel</b> (en CHF 1'000)	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	103'814	101'327
– dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable <sup>1</sup>	3'175	3'857
Prestations sociales	26'293	26'110
Autres charges de personnel	4'188	3'845
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>134'295</b>	<b>131'282</b>

<sup>1</sup> Sur la base des distributions réalisées au cours de l'année civile 2017 (cash basis).

<b>5.35 Répartition des autres charges d'exploitation</b> (en CHF 1'000)	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Coût des locaux	9'413	11'804
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	33'846	31'597
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	240	461
Honoraires des sociétés d'audit <sup>1</sup>	1'593	1'281
– dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	1'325	1'179
– dont pour d'autres prestations de service	268	102
Autres charges d'exploitation	43'348	45'130
– dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	–	1'606
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>88'440</b>	<b>90'273</b>

<sup>1</sup> Inclus les honoraires des autres sociétés d'audit que l'organe de révision.

### **5.36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées**

Suite à l'évolution des risques, la banque a adapté les provisionnements à la nouvelle situation. Certains risques se sont éteints et les provisions y relatives ont été dissoutes dans le compte de résultat.

### **5.37 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition**

La banque n'a pas fait de réévaluation de ses participations ou de ses immobilisations corporelles.

**5.38 Présentation du résultat opérationnel  
réparti entre la Suisse et l'étranger**

selon le principe du domicile de l'exploitation (en CHF 1'000)	2017		2016	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>				
Produits des intérêts et des escomptes	237'357	16'437	230'559	16'305
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	341	–	517	–
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	15'972	–	14'441	–
Charges d'intérêts	-53'702	5	-50'334	-341
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>199'968</b>	<b>16'442</b>	<b>195'183</b>	<b>15'964</b>
Variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-4'765	-1'432	-2'768	-2'413
<b>Sous-total résultat net des opérations d'intérêts</b>	<b>195'203</b>	<b>15'010</b>	<b>192'415</b>	<b>13'551</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>				
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	44'470	1'187	40'869	1'020
Produit des commissions sur les opérations de crédit	28'372	4'000	23'228	3'264
Produit des commissions sur les autres prestations de service	36'335	1'317	35'841	1'219
Charges de commissions	-8'781	–	-5'524	–
<b>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>100'396</b>	<b>6'504</b>	<b>94'414</b>	<b>5'503</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>				
<b>Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	<b>29'778</b>	<b>–</b>	<b>26'357</b>	<b>–</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	7'286	–	8'003	–
Produit des participations	6'111	77	2'029	128
Résultat des immeubles	1'151	–	916	–
Autres produits ordinaires	6'578	–	8'349	–
Autres charges ordinaires	-1'984	–	-2'220	–
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>	<b>19'142</b>	<b>77</b>	<b>17'077</b>	<b>128</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>344'519</b>	<b>21'591</b>	<b>330'263</b>	<b>19'182</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges de personnel	-127'058	-7'237	-124'945	-6'337
Autres charges d'exploitation	-84'242	-4'198	-86'581	-3'692
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>	<b>-211'300</b>	<b>-11'435</b>	<b>-211'526</b>	<b>-10'029</b>
<b>Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles</b>	<b>-14'967</b>	<b>-448</b>	<b>-14'044</b>	<b>-347</b>
<b>Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes</b>	<b>339</b>	<b>–</b>	<b>-2'840</b>	<b>50</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>118'591</b>	<b>9'708</b>	<b>101'853</b>	<b>8'856</b>

**5.39 Présentation des impôts courants et latents,****avec indication du taux d'imposition** (en CHF 1'000)

	Taux en % <sup>1</sup>	2017	Taux en % <sup>1</sup>	2016
<b>Impôts courants</b>				
Banque Cantonale de Genève	19.3%	23'045	18.6%	18'132
Banque Cantonale de Genève (France) SA	37.4%	3'404	38.2%	3'559
Capital Transmission SA	3.1%	131	3.8%	240
Dimension SA	21.7%	8	9.3%	9
Divers non significatifs <sup>2</sup>		4		7
<b>Impôts latents</b>	33.3%	151	33.3%	-162
		<b>26'743</b>		<b>21'785</b>

<sup>1</sup> Taux moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel.<sup>2</sup> Les autres sociétés du groupe ne présentent pas de poste d'impôts significatifs.**5.40 Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation** (en CHF 1'000)

	31.12.2017	31.12.2016 <sup>1</sup>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires</b>	81'604	79'008
<b>Actions nominatives</b>		
Nombre moyen d'actions en circulation	7'200'000	7'200'000
Résultat par action (en CHF) <sup>1</sup>	11.33	10.97

<sup>1</sup> Depuis le 2 février 2017, date de l'introduction de l'action unique, la banque n'a plus que des actions nominatives à CHF 50. La situation au 1<sup>er</sup> janvier 2017 a été adaptée en conséquence.

La Banque Cantonale de Genève ne traite pas d'opérations d'instruments financiers ouvrant droit à une dilution de son résultat.

# Comptes annuels 2017 et annexes

## Maison mère



## Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de

**Banque Cantonale de Genève**, Genève

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

### *Opinion d'audit*

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 144 à 164) de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### *Bases de l'opinion d'audit*

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels ».

Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)*

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Eléments clés de l'audit	Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés												
<p><b>Evaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance</b></p> <p>Les valeurs comptables des créances à la clientèle et des créances hypothécaires s'élèvent respectivement à CHF 3,964 mios et à CHF 10,985 mios sur un total de bilan de CHF 22,610 mios, soit respectivement 17% et 49% au 31 décembre 2017. Ces totaux de crédits sont présentés nets des corrections de valeur constituées, soit :</p> <table border="1" data-bbox="137 546 715 815"> <thead> <tr> <th>CHF mios</th> <th>Créances à la clientèle</th> <th>Créances hypothécaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montants bruts</td> <td>4,058</td> <td>10,987</td> </tr> <tr> <td>Corrections de valeurs</td> <td>-94</td> <td>-2</td> </tr> <tr> <td>Montants nets</td> <td>3,964</td> <td>10,985</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'estimation des corrections de valeur se base sur le règlement des crédits de la banque. Les corrections de valeur sont évaluées individuellement et comprennent intrinsèquement une part de jugement significatif de la part de la Direction sur le niveau et le moment de la comptabilisation des corrections de valeurs. Compte tenu du volume de crédits octroyés, les corrections de valeur pour risque de défaillance sont considérées comme un élément clé de l'audit.</p> <p>Nous vous renvoyons aux pages 113 à 115 et au tableau 5.02 de l'annexe aux comptes annuels à la page 148 pour de plus amples informations.</p>	CHF mios	Créances à la clientèle	Créances hypothécaires	Montants bruts	4,058	10,987	Corrections de valeurs	-94	-2	Montants nets	3,964	10,985	<p>Nous avons effectué des tests de cheminement afin d'évaluer l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles relatifs au processus d'octroi des crédits, au processus de suivi des crédits, ainsi qu'au processus d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance (règles de provisionnement).</p> <p>Par ailleurs, nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tester sur base d'échantillonnage les différentes natures de crédits (hypothécaires, commerciaux et financement de négoce international), y compris ceux qui n'avaient pas été identifiés par la banque comme pouvant faire l'objet d'une correction de valeur, afin de nous forger notre propre opinion et évaluer la nécessité d'une dépréciation, et le cas échéant, vérifier si elle a été correctement reconnue ;</li> <li>• Revoir les hypothèses retenues par la banque pour les corrections de valeur sur les prêts hypothécaires ;</li> <li>• Revoir les évaluations externes et les hypothèses retenues par la banque pour les corrections de valeur sur les crédits commerciaux et financement du négoce ;</li> <li>• Revoir les dossiers au bénéfice d'une surveillance particulière du fait de leur risque accru de défaillance mais ne faisant pas encore l'objet de corrections de valeur ;</li> <li>• Évaluer le degré de jugement appliqué par la banque et vérifier que les corrections de valeur ont été approuvées conformément aux compétences internes ;</li> <li>• Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés dans le cadre d'importants dossiers de recouvrement en 2017 ;</li> <li>• Revoir les rapports de la banque sur les crédits hors-normes.</li> </ul> <p>Nous avons également revu et suivi l'évolution des principaux dossiers significatifs et risqués identifiés par la banque notamment dans le domaine des crédits hypothécaires, commerciaux et de financement du négoce international. Nous avons vérifié la correcte comptabilisation de ces corrections de valeur.</p> <p>Selon les procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance.</p>
CHF mios	Créances à la clientèle	Créances hypothécaires											
Montants bruts	4,058	10,987											
Corrections de valeurs	-94	-2											
Montants nets	3,964	10,985											
<p><b>Evaluation de la provision pour litiges</b></p> <p>De par son activité de banque universelle et cantonale impliquant un nombre important de clients, la BCGE est exposée au risque juridique. Une liste des procès, procédures et poursuites est établie par la Direction. L'évaluation des provisions y relatives comprend une part intrinsèque d'évaluation de la part de la Direction.</p> <p>Nous vous renvoyons à la page 117 et au tableau 5.16 de l'annexe aux comptes annuels à la page 153 pour de plus amples informations.</p>	<p>Nous avons testé l'adéquation de la conception et de la mise en place ainsi que l'efficacité des contrôles clés pour le risque juridique concernant l'identification, l'évaluation des provisions et la correcte comptabilisation des provisions pour litiges y relatives.</p> <p>Nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir la liste des procès, procédures et poursuites établie par la Direction ;</li> <li>• Avoir des entretiens avec le Responsable juridique et la Direction au sujet des litiges ouverts et significatifs ;</li> <li>• Revoir les hypothèses retenues par la Direction pour l'estimation du niveau de provision des dossiers significatifs ;</li> <li>• Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés en 2017 dans le cadre de litiges ou litiges potentiels.</li> <li>• Vérifier la correcte comptabilisation de ces provisions.</li> </ul> <p>Selon nos procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation de la provision pour litiges.</p>												

*Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels*

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

*Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels*

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

**Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**Deloitte SA**

Myriam Meissner  
Expert-réviseur agréée  
Réviseur responsable



Thierry Aubertin  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 22 février 2018

<b>Positions du bilan et des opérations hors bilan</b>	<b>144</b>
<b>Positions du compte de résultat</b>	<b>145</b>
<b>Présentation de l'état des capitaux propres</b>	<b>146</b>
<b>Présentation synoptique</b>	<b>147</b>
1. Raison sociale, forme juridique, siège et but	147
2. Principes de comptabilisation et d'évaluation	147
3. Changement de principes comptables	147
4. Contrôle des risques	147
<b>Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes annuels<sup>1</sup></b>	<b>148</b>
5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)	148
5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	148
5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)	149
5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	149
5.05 Répartition des immobilisations financières	150
5.06 Présentation des participations	150
5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte	151
5.08 Présentation des immobilisations corporelles	151
5.09 Présentation des valeurs immatérielles	151
5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs	151
5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	151
5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	152
5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	152
5.14 Présentation des produits structurés émis	152
5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours	152
5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	153
5.17 Présentation du capital social	153
5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs	153

<sup>1</sup> Numérotation selon l'annexe 5 des *Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB)*.

5.19	Indication des créances et engagements envers les parties liées	154
5.20	Indications des participants significatifs	154
5.21	Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	154
5.22	Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art. 663c al. 3 CO	155
5.23	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	157
5.24	Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	158
5.25	Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)	159
5.26	Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	159
5.27	Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque	160
5.28	Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels	161
5.29	Répartition des crédits par engagement	161
5.30	Répartition des opérations fiduciaires	161
5.31	Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution	161
5.32	Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur	161
5.33	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique <i>Produits des intérêts et des escomptes</i> ainsi que des intérêts négatifs significatifs	161
5.34	Répartition des charges de personnel	162
5.35	Répartition des autres charges d'exploitation	162
5.36	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées	162
5.37	Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition	162
5.38	Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation	162
5.39	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	163
5.40	Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation	163
	Proposition de répartition du bénéfice	164

# Positions du bilan et des opérations hors bilan

## Maison mère

144

	Notes	31.12.2017 en CHF 1'000	31.12.2016 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
<b>ACTIFS</b>				
Liquidités	5.23	3'431'086	3'347'718	83'368
Créances sur les banques	5.23	1'448'245	1'158'836	289'409
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5.23	580'000	–	580'000
Créances sur la clientèle	5.23	3'963'831	4'002'172	-38'341
Créances hypothécaires	5.23	10'985'361	10'366'470	618'891
Opérations de négoce	5.03	55'549	41'667	13'882
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.04	15'536	19'284	-3'748
Immobilisations financières	5.05	1'730'485	1'823'345	-92'860
Comptes de régularisation		25'517	42'181	-16'664
Participations	5.06	91'648	70'872	20'776
Immobilisations corporelles	5.08	128'866	132'899	-4'033
Autres actifs	5.10	154'279	316'101	-161'822
<b>Total des actifs</b>		<b>22'610'403</b>	<b>21'321'545</b>	<b>1'288'858</b>
Total des créances subordonnées		6'156	13'116	-6'960
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		–	–	–
<b>PASSIFS</b>				
Engagements envers les banques	5.23	2'619'485	2'384'873	234'612
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5.23	482'846	1'031'357	-548'511
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5.23	14'477'970	13'175'330	1'302'640
Engagements résultant d'opérations de négoce	5.03	1'045	1'068	-23
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.04	3'962	19'594	-15'632
Obligations de caisse	5.23	4'043	5'431	-1'388
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	5.15	3'432'055	3'081'245	350'810
Comptes de régularisation		78'111	80'205	-2'094
Autres passifs	5.10	78'587	183'523	-104'936
Provisions	5.16	13'708	15'481	-1'773
Réserves pour risques bancaires généraux	5.16	180'000	160'000	20'000
Capital social	5.17	360'000	360'000	–
Réserve légale issue du capital		310'890	310'890	–
<i>dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>		180'192	180'192	–
Réserve légale issue du bénéfice		500'500	453'386	47'114
Propres parts du capital		-10'224	-11'647	1'423
Bénéfice reporté/perte reportée		1'049	1'292	-243
Bénéfice/perte (résultat de la période)		76'376	69'517	6'859
<b>Total des passifs</b>		<b>22'610'403</b>	<b>21'321'545</b>	<b>1'288'858</b>
Total des engagements subordonnés	5.15	508'055	303'760	204'295
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	5.15	308'200	108'280	199'920
<b>OPÉRATIONS HORS BILAN</b>				
Engagements conditionnels	5.28	720'059	724'697	-4'638
Engagements irrévocables	5.02	637'628	504'437	133'191
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5.02	131'018	114'151	16'867
Crédits par engagement	5.29	100'827	123'758	-22'931

# Positions du compte de résultat

## Maison mère

	Notes	31.12.2017 en CHF 1'000	31.12.2016 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS</b>				
Produits des intérêts et des escomptes	5.33	236'737	231'237	5'500
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		341	517	-176
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		9'722	14'440	-4'718
Charges d'intérêts		-53'704	-50'620	-3'084
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>193'096</b>	<b>195'574</b>	<b>-2'478</b>
Variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-4'766	-2'768	-1'998
<b>Sous-total résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>188'330</b>	<b>192'806</b>	<b>-4'476</b>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE</b>				
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		44'470	40'870	3'600
Produits des commissions sur les opérations de crédit		28'372	23'229	5'143
Produits des commissions sur les autres prestations de service		35'073	34'548	525
Charges de commissions		-6'514	-5'524	-990
<b>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>101'401</b>	<b>93'123</b>	<b>8'278</b>
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR</b>				
<b>Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	5.32	<b>29'723</b>	<b>26'335</b>	<b>3'388</b>
<b>AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES</b>				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		6'946	2'082	4'864
Produits des participations		11'256	3'352	7'904
Résultat des immeubles		1'151	916	235
Autres produits ordinaires		6'968	8'625	-1'657
Autres charges ordinaires		-1'786	-2'220	434
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>		<b>24'535</b>	<b>12'755</b>	<b>11'780</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>343'989</b>	<b>325'019</b>	<b>18'970</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel	5.34	-125'987	-123'844	-2'143
Autres charges d'exploitation	5.35	-83'844	-86'465	2'621
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>		<b>-209'831</b>	<b>-210'309</b>	<b>478</b>
<b>Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles</b>				
	5.36	<b>-15'124</b>	<b>-14'359</b>	<b>-765</b>
<b>Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes</b>	5.36	<b>339</b>	<b>-2'839</b>	<b>3'178</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>119'373</b>	<b>97'512</b>	<b>21'861</b>
Produits extraordinaires	5.36	48	137	-89
Charges extraordinaires	5.36	-	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.36	-20'000	-10'000	-10'000
Impôts	5.39	-23'045	-18'132	-4'913
<b>Bénéfice/perte (résultat de la période)</b>		<b>76'376</b>	<b>69'517</b>	<b>6'859</b>

# Présentation de l'état des capitaux propres

## Maison mère

en CHF 1'000

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
<b>Capitaux propres au début de la période de référence</b>	<b>360'000</b>	<b>310'890</b>	<b>453'386</b>	<b>160'000</b>	<b>70'809</b>	<b>-11'647</b>	<b>1'343'438</b>	
Acquisition de propres parts du capital						-2'845	-2'845	
Aliénation de propres parts du capital						5'131	5'131	
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts du capital			863			-863	-	
Dividendes et autres distributions			251		-19'800		-19'549	
Distribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)					-3'960		-3'960	
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				20'000			20'000	
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves			46'000		-46'000		-	
Bénéfice/perte (résultat de la période)							76'376	
<b>Capitaux propres à la fin de la période de référence</b>	<b>360'000</b>	<b>310'890</b>	<b>500'500</b>	<b>180'000</b>	<b>1'049</b>	<b>-10'224</b>	<b>76'376</b>	<b>1'418'591</b>

### 1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE, SIÈGE ET BUT

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève". Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

#### Rapport d'activité

L'activité de la banque ainsi que les activités externalisées sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés.

Effectif du personnel	31.12.2017	31.12.2016
En équivalent plein temps	692.4	685.0
Effectif	742	737

### 2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

Les comptes de la maison mère sont présentés conformément aux principes du groupe, à l'exception des retraitements spécifiques de présentation selon le principe de l'image fidèle des comptes consolidés, soit principalement le traitement des propres titres de créance et de participation. Par ailleurs, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, présentées au point 2 de la présentation synoptique des comptes consolidés, sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements jugés nécessaires.

### 3. CHANGEMENT DE PRINCIPES COMPTABLES

Aucun changement de principes comptables n'a été effectué.

### 4. CONTRÔLE DES RISQUES

Pour les commentaires relatifs au contrôle des risques, se référer au point 3 de la présentation synoptique des comptes consolidés.

# Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes annuels

## Maison mère

148

### 5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison mère traite ces opérations.

Voir l'annexe 5.01 des comptes consolidés en page 118.

### 5.02 Présentation des couvertures des créances

et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en CHF 1'000)	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>118'665</b>	<b>371'825</b>	<b>3'567'970</b>	<b>4'058'460</b>
<b>Créances hypothécaires</b>	<b>10'987'265</b>	–	–	<b>10'987'265</b>
Immeubles d'habitation	8'722'347	–	–	8'722'347
Immeubles commerciaux	1'582'689	–	–	1'582'689
Immeubles artisanaux et industriels	388'798	–	–	388'798
Autres	293'431	–	–	293'431
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>31.12.2017</b>	<b>11'105'930</b>	<b>371'825</b>	<b>3'567'970</b>	<b>15'045'725</b>
31.12.2016	10'549'802	367'941	3'543'870	14'461'613
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>31.12.2017</b>	<b>11'104'026</b>	<b>371'825</b>	<b>3'473'341</b>	<b>14'949'192</b>
31.12.2016	10'549'802	364'776	3'454'064	14'368'642
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	–	–	720'059	720'059
Engagements irrévocables	–	–	637'628	637'628
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	131'018	131'018
Crédits par engagements	–	–	100'827	100'827
<b>Total du hors bilan</b>				
<b>31.12.2017</b>	–	–	<b>1'589'532</b>	<b>1'589'532</b>
31.12.2016	–	–	1'467'043	1'467'043

### Créances compromises

	Valeur estimée de réalisation		Montant net	Corrections de valeurs individuelles
	Montant brut	des sûretés		
<b>31.12.2017</b>	<b>177'204</b>	<b>73'825</b>	<b>103'379</b>	<b>96'533</b>
31.12.2016	205'593	103'987	101'606	92'971

### 5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.03 des comptes consolidés en page 120.

### 5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

		INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux	<i>swaps</i>	1'793	1'793	28'816	24'080	121'832	5'828'621
	options (OTC <sup>1</sup> )	7'624	7'512	113'641	1	263	186'075
Devises/métaux précieux	contrats à terme	42'826	14'048	3'520'770	–	–	–
	<i>swaps combinés</i>						
	d'intérêts et de devises	189	171	37'084	–	–	–
	options (OTC)	757	757	90'530	–	–	–
<b>Total avant prise en compte des contrats de netting</b>							
<b>31.12.2017</b>		<b>53'189</b>	<b>24'281</b>	<b>3'790'841</b>	<b>24'081</b>	<b>122'095</b>	<b>6'014'696</b>
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>		<i>10'363</i>	<i>10'233</i>	<i>270'072</i>	<i>24'081</i>	<i>122'095</i>	<i>6'014'696</i>
<b>31.12.2016</b>		<b>77'083</b>	<b>35'596</b>	<b>3'748'053</b>	<b>43'145</b>	<b>165'097</b>	<b>5'935'474</b>
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>		<i>11'746</i>	<i>11'581</i>	<i>227'874</i>	<i>43'145</i>	<i>165'097</i>	<i>5'935'474</i>

### Total après prise en compte des contrats de netting

	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
<b>31.12.2017</b>	<b>15'536</b>	<b>3'962</b>
<b>31.12.2016</b>	<b>19'284</b>	<b>19'594</b>

### Répartition selon les contreparties

Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	Banques et négociants en valeurs mobilières		Autres clients
	Instances centrales de clearing		
	–	3'553	11'983

<sup>1</sup> Over the counter.

**5.05 Répartition des immobilisations financières** (en CHF 1'000)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Titres de créance	1'638'966	1'731'162	1'672'553	1'767'502
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1'191'489	1'168'937	1'221'809	1'201'918
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	447'477	562'225	450'744	565'584
Titres de participation	84'027	82'086	95'369	137'141
Immeubles et véhicules	7'492	10'097	7'492	10'097
<b>Total</b>	<b>1'730'485</b>	<b>1'823'345</b>	<b>1'775'414</b>	<b>1'914'740</b>
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'297'195	1'364'454	1'325'253	1'394'837

**Répartition des contreparties selon la notation<sup>1</sup>**

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance, valeur comptable	1'515'823	123'143	–	–	–	–

<sup>1</sup> Selon les classes de notation S&P.**5.06 Présentation des participations** (en CHF 1'000)

2017

	Amortissements			Investisse- ments	Désinves- tisements	Amortisse- ments	Valeur	
	Valeur d'acquisition	cumulés et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente				de l'année de référence	Valeur de marché
<b>Autres participations</b>								
avec valeur boursière	–	–	–	37	3	–	40	40
sans valeur boursière	72'929	-2'057	70'872	32'042	-11'146	-160	91'608	–
<b>Total des participations</b>	<b>72'929</b>	<b>-2'057</b>	<b>70'872</b>	<b>32'079</b>	<b>-11'143</b>	<b>-160</b>	<b>91'648</b>	<b>40</b>

### 5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.07 des comptes consolidés en page 122.

### 5.08 Présentation des immobilisations corporelles (en CHF 1'000)

2017

	Valeur comptable à la fin de l'année			Investissements		Amortissements	
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence	
Immeubles à l'usage de la banque	134'444	-35'828	98'616	-	-5'897	92'719	
Autres immeubles	21'801	-7'232	14'569	-	-397	14'172	
Software acquis séparément ou développés à l'interne	23'967	-16'058	7'909	7'151	-4'713	10'347	
Autres immobilisations corporelles	29'740	-17'935	11'805	3'780	-3'957	11'628	
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>209'952</b>	<b>-77'053</b>	<b>132'899</b>	<b>10'931</b>	<b>-14'964</b>	<b>128'866</b>	

### 5.09 Présentation des valeurs immatérielles

La banque n'a pas de valeurs immatérielles comptabilisées dans ses livres.

### 5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs (en CHF 1'000)

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Compte de compensation	75'432	107'033	-	-
Frais d'émission/emprunt sur les obligations et la CLG <sup>1</sup> à amortir	2'805	2'564	-	-
Etalement des pénalités lors de remboursement anticipé de crédit	-	-	14'101	9'890
Administration fédérale des contributions (AFC)	7'537	8'314	5'044	6'096
Etalement des résultats sur instruments dérivés	25'015	36'097	16'585	18'724
Etalement sur titres selon l'"accrual method"	104	-	83	113
Titres et coupons	-	-	50	55
Opération du <i>continuous linked settlement system</i> en cours de traitement	24'798	143'589	25'063	143'075
Autres	18'588	18'504	17'661	5'570
<b>Total</b>	<b>154'279</b>	<b>316'101</b>	<b>78'587</b>	<b>183'523</b>

<sup>1</sup> Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

### 5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.11 des comptes consolidés en page 123.

## 5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.12 des comptes consolidés en page 123.

## 5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en CHF 1'000)

### a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

BCGE n'a pas comptabilisé de réserves de contributions dans ses livres.

### b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance (en CHF 1'000)

	'Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence	Part économique de la banque/du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2017	31.12.2016			31.12.2017	31.12.2016
Plans de prévoyance avec excédent	–	–	–	–	13'871	13'911	13'987

<sup>1</sup> Les comptes annuels audités, au 31 décembre 2017, de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. L'excédent de couverture se base sur les comptes audités au 31 décembre 2016.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison mère ainsi que des filiales suisses.

## 5.14 Présentation des produits structurés émis

Aucune position n'était présente à la date de clôture de l'exercice de référence et de l'exercice précédent.

## 5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, seule la maison mère émet des obligations et détient une part de ses propres obligations émises. Voir l'annexe 5.15 des comptes consolidés en page 125.

## 5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence (en CHF 1'000)

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclasi- fications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles	Dissolutions	Etat à la fin de l'année de référence
						à la charge du compte de résultat	par le compte de résultat	
Provisions pour risques de défaillance	840	–	–	76	–	1	-8	909
Provisions pour autres risques d'exploitation	1'757	-367	–	–	–	505	–	1'895
Autres provisions	12'884	-1'616	–	–	473	157	-994	10'904
<b>Total des provisions</b>	<b>15'481</b>	<b>-1'983</b>	<b>–</b>	<b>76</b>	<b>473</b>	<b>663</b>	<b>-1'002</b>	<b>13'708</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>160'000</b>		<b>–</b>	<b>–</b>		<b>20'000</b>	<b>–</b>	<b>180'000</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>92'971</b>	<b>-6'504</b>	<b>–</b>	<b>168</b>	<b>5'132</b>	<b>10'299</b>	<b>-5'533</b>	<b>96'533</b>
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>92'971</i>	<i>-6'504</i>	<i>–</i>	<i>168</i>	<i>5'132</i>	<i>10'299</i>	<i>-5'533</i>	<i>96'533</i>
<i>dont corrections de valeur pour les risques latents</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>–</i>

## 5.17 Présentation du capital social

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.17 des comptes consolidés en page 126.

## 5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs (en CHF 1'000)

	Nombre		Valeur	
	Droits de participation <sup>1</sup>		Droits de participation <sup>1</sup>	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Membres du conseil d'administration <sup>2</sup>	94	106	15	16
Membres des organes de direction <sup>3,4</sup>	4'899	2'640	803	395
Collaborateurs <sup>2,5</sup>	16'353	19'226	2'562	2'794
<b>Total</b>	<b>21'346</b>	<b>21'972</b>	<b>3'380</b>	<b>3'204</b>

<sup>1</sup> Ce tableau présente les droits de participation accordés dans l'année et non plus l'ensemble des droits de participation détenus à la date de clôture (Rapport annuel 2016). De plus, les chiffres de 2016 ont été modifiés et adaptés à l'action nominative unique de CHF 50 de nominal.

<sup>2</sup> Nombre d'actions gratuites distribuées au cours de l'exercice.

<sup>3</sup> Versé en 2018 sur la base des résultats 2017, en cohérence avec les principes retenus pour le tableau 5.22.

<sup>4</sup> Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31.12.2017 de CHF 163.90.

<sup>5</sup> Pour les collaborateurs, sont pris en considération les droits de participation versés au cours de l'exercice (*cash basis*), les projections de rémunérations variables 2017 et des plans liés ne pouvant être déterminées avec fiabilité au moment de l'établissement du rapport.

Voir l'annexe 5.18 des comptes consolidés en page 127.

### 5.19 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en CHF 1'000)

	Créances		Engagements	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Participants qualifiés	62'618	122'168	63'636	82'522
Sociétés du groupe	714'851	554'713	91'558	52'104
Sociétés liées	1'329'850	1'395'484	128'150	201'622
Affaires d'organes	6'617	4'016	9'299	6'699
Autres parties liées	–	–	37'403	25'894

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués de créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

Enfin, la banque ne verse plus de rémunération au titre de la garantie accordée aux dépôts d'épargne et de prévoyance à l'Etat de Genève (CHF 1.6 million en 2016).

### 5.20 Indications des participants significatifs

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.20 des comptes consolidés en page 128.

### 5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.21 des comptes consolidés en page 128.

## 5.22 Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse<sup>1</sup> et l'art 663c al. 3 CO

### Crédits, prêts, rémunérations et participations du conseil d'administration

	Rémunération avant impôts			Prêts <sup>2</sup>	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2017			
	Fixe/indemnités	En actions	Total		Par des			proches
	forfaitaires <sup>3</sup>	bloquées <sup>4,5</sup>			Non bloquées	Bloquées <sup>4</sup>	Total	
<b>Conseil d'administration</b>								
Gilbert Probst, président (dès le 25.4.2017)	191'110	–	191'110	650'500	–	–	–	–
Jean-Pierre Roth, président (jusqu'au 25.4.2017)	89'390	472	89'862	– <sup>6</sup>	– <sup>6</sup>	– <sup>6</sup>	– <sup>6</sup>	– <sup>6</sup>
Patrick Mage, vice-président	133'330	1'408	134'738	–	70	74	144	–
Josef Küttel, vice-président (jusqu'au 25.4.2017)	22'786	650	23'436	– <sup>6</sup>	– <sup>6</sup>	– <sup>6</sup>	– <sup>6</sup>	– <sup>6</sup>
Mourad Sekkiou, secrétaire	66'000	1'408	67'408	–	42	74	116	–
Grégoire Carasso	70'400	939	71'339	–	40	28	68	–
Michèle Costafrolaz (dès le 25.4.2017)	65'807	–	65'807	–	–	–	–	–
Gina Empson	70'400	939	71'339	–	40	28	68	20
Jean Olivier Kerr (dès le 25.4.2017)	47'367	–	47'367	4'000'000	90	–	90	–
Fabienne Knapp	81'660	1'408	83'068	–	154	58	212	128
Jean-Marc Mermoud	70'400	1'173	71'573	1'516'500	16	64	80	–
Ton Schurink (jusqu'au 25.4.2017)	24'538	685	25'223	– <sup>6</sup>	– <sup>6</sup>	– <sup>6</sup>	– <sup>6</sup>	– <sup>6</sup>
Angela de Wolff	77'000	1'173	78'173	–	16	64	80	–
John Tracey	74'498	1'173	75'671	1'000'000	56	64	120	40
<b>Total du conseil d'administration</b>	<b>1'084'685</b>	<b>11'428</b>	<b>1'096'113</b>	<b>7'167'000</b>	<b>524</b>	<b>454</b>	<b>978</b>	<b>188</b>
<b>Exercice précédent</b>								
	Rémunération avant impôts			Prêts <sup>2</sup>	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2016			
	Fixe/indemnités	En actions	Total		Par des			proches
	forfaitaires <sup>3</sup>	bloquées <sup>4</sup>			Non bloquées	Bloquées <sup>4</sup>	Total	
<b>Conseil d'administration</b>								
Jean-Pierre Roth, président	280'500	1'098	281'598	–	4	29	33	–
Josef Küttel, vice-président	76'450	1'098	77'548	350'000	24	29	53	–
Mourad Sekkiou, secrétaire	66'000	1'318	67'318	–	14	36	50	–
Grégoire Carasso	70'400	439	70'839	–	16	8	24	–
Gina Empson	70'400	439	70'839	–	20	8	28	10
Fabienne Knapp	100'100	1'318	101'418	–	74	24	98	64
Patrick Mage	126'500	1'318	127'818	–	28	36	64	–
Jean-Marc Mermoud	70'400	1'098	71'498	1'540'500	4	29	33	–
Ton Schurink	77'000	1'318	78'318	1'700'000	540	36	576	–
Angela de Wolff	77'000	1'098	78'098	–	4	29	33	–
John Tracey	70'400	1'098	71'498	1'000'000	24	29	53	40
<b>Total du conseil d'administration</b>	<b>1'085'150</b>	<b>11'640</b>	<b>1'096'790</b>	<b>4'590'500</b>	<b>752</b>	<b>293</b>	<b>1'045</b>	<b>114</b>

<sup>1</sup> Voir le *Recueil systématique de la Confédération*, code 221.331.

<sup>2</sup> Limites maximum sur les crédits lombards ou avec garanties hypothécaires.

<sup>3</sup> Les administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire majorée, selon les cas, d'une indemnité fonctionnelle. Le règlement de rémunération est appliqué ici. Il n'y a eu aucune dérogation à ses principes et procédures.

<sup>4</sup> Les titres BCGE sont bloqués pour une période de 5 ans. L'aliénation de titres bloqués est levée en cas de départ de l'entreprise. Il n'existe pas de plan de *stock options* à la BCGE.

<sup>5</sup> Montants calculés sur la base d'un cours du 13.6.2017 de CHF 157.02, en valeur escomptée de CHF 117.92 (en 2016 : cours retraité au 13.06.2016 de CHF 146.97, en valeur escomptée de CHF 109.83).

<sup>6</sup> N'est plus membre du conseil d'administration au 31.12.2017, le nombre correspondant n'est donc pas mentionné.

Rémunérations de la direction générale, avant impôt	Rémunération en liquidité			Rémunération en actions <sup>1,2,3</sup>	Rémunération totale	Charges sociales <sup>4</sup>
	Fixe	Variable <sup>1</sup>	Total	Variable	Total en CHF	Total
Blaise Goetschin, président	728'196	740'852	1'469'048	165'363	1'634'411	293'040
<b>Total de la direction générale</b>	<b>2'557'248</b>	<b>2'307'306</b>	<b>4'864'554</b>	<b>568'766</b>	<b>5'433'320</b>	<b>1'110'899</b>
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	728'196	610'000	1'338'196	68'928	1'407'124	274'550
<b>Total de la direction générale (exercice précédent)</b>	<b>2'612'064</b>	<b>1'927'000</b>	<b>4'539'064</b>	<b>263'438</b>	<b>4'802'502</b>	<b>1'072'117</b>

#### Revenus encaissés par la banque au titre de mandats d'administrateurs assumés par les membres de la direction générale

Blaise Goetschin, président	83'107
<b>Total de la direction générale</b>	<b>127'871</b>
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	83'600
<b>Total de la direction générale (exercice précédent)</b>	<b>130'030</b>

#### Nombre d'actions détenues par les membres de la direction générale ou leurs proches et prêts accordés

	Nombre d'actions bloquées au titre de l'exercice 2017			Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2017			Prêts accordés <sup>7</sup>	
	Gratuites		Achetées <sup>6</sup>	Non bloquées	Bloquées	Total	Par des	
	Sans conditions	Avec conditions <sup>5</sup>					proches	
Blaise Goetschin, président	729	832	418	4'594	10'106	14'700	80	130'000
Eric Bourgeois	–	–	–	338	9'642	9'980	80	400'000
Claude Bagnoud	–	–	–	–	2'726	2'726	–	150'000
Pierre-Olivier Fragnière	–	–	–	–	6'428	6'428	–	300'000
Jean-Marc Joris	–	–	–	–	2'130	2'130	–	40'000
Yves Spörri	–	–	–	448	662	1'110	–	635'000
<b>Total de la direction générale</b>	<b>2'299</b>	<b>2'600</b>	<b>1'310</b>	<b>5'380</b>	<b>31'694</b>	<b>37'074</b>	<b>160</b>	<b>1 655 000</b>
Blaise Goetschin, président (exercice précédent) <sup>8</sup>	10	816	410	4'028	10'236	14'264	80	130'000
<b>Total de la direction générale (exercice précédent)<sup>8</sup></b>	<b>60</b>	<b>2'580</b>	<b>1'302</b>	<b>4'994</b>	<b>33'222</b>	<b>38'216</b>	<b>120</b>	<b>1'591'333</b>

<sup>1</sup> Versé en 2018 sur la base des résultats 2017.

<sup>2</sup> Actions bloquées pour 5 à 10 ans, en valeur escomptée sur la base du cours de clôture au 31.12.2017. La BCGE n'attribue pas de *stock options*.

<sup>3</sup> Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31.12.2017 de CHF 163.90, en valeur escomptée.

<sup>4</sup> Assurances sociales et caisse de pension cumulées, chiffres projetés sur la base de la rémunération totale.

<sup>5</sup> Actions gratuites reçues par la direction générale, conditionnées à l'acquisition simultanée d'actions au prix de marché.

<sup>6</sup> Actions bloquées acquises au prix de marché dans le cadre des programmes de participation.

<sup>7</sup> Limites maximum sur les crédits lombards ou avec garanties hypothécaires.

<sup>8</sup> Depuis le 2.2.2017, date de l'introduction de l'action unique, la banque n'a plus que des actions nominatives à CHF 50. Le nombre d'actions au 31.12.2016 a été adapté en conséquence.

Les principes de rémunération sont expliqués en pages 88 et 89. Aucune indemnité n'est versée indirectement aux membres de la direction générale. Aucune indemnité n'a été versée directement ou indirectement, durant l'exercice 2017, à des anciens membres du conseil d'administration ni à des personnes proches des organes.

Il n'y a pas, au 31.12.2017, d'indemnités non conformes à la pratique du marché qui auraient été consenties à des proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

Il n'y a pas, au 31.12.2017, de prêts et autres crédits en cours non conformes à la pratique du marché qui auraient été consentis aux proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

5.23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (en CHF 1'000)	Echu							Immobilisé	Total
	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans			
<b>Actifs/instruments financiers</b>									
Liquidités	3'431'086								3'431'086
Créances sur les banques	201'988	–	1'089'176	68'472	10'578	78'031	–	–	1'448'245
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	580'000	–	–	–	–	–	580'000
Créances sur la clientèle	789'677	123'655	1'578'962	90'153	694'399	686'985	–	–	3'963'831
Créances hypothécaires	–	1'902'518	599'519	563'881	3'141'390	4'778'053	–	–	10'985'361
Opérations de négoce	55'549	–	–	–	–	–	–	–	55'549
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	15'536	–	–	–	–	–	–	–	15'536
Immobilisations financières	19'465	–	124'592	154'054	906'803	518'110	7'461	–	1'730'485
<b>Total</b>									
<b>31.12.2017</b>	<b>4'513'301</b>	<b>2'026'173</b>	<b>3'972'249</b>	<b>876'560</b>	<b>4'753'170</b>	<b>6'061'179</b>	<b>7'461</b>	<b>–</b>	<b>22'210'093</b>
<b>31.12.2016</b>	<b>4'371'342</b>	<b>1'904'350</b>	<b>3'086'686</b>	<b>1'066'612</b>	<b>4'757'708</b>	<b>5'562'697</b>	<b>10'097</b>	<b>–</b>	<b>20'759'492</b>
<b>Fonds étrangers/instruments financiers</b>									
Engagements envers les banques	509'938	–	1'378'032	716'869	1'953	12'693	–	–	2'619'485
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	64'367	418'479	–	–	–	–	482'846
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	8'429'040	5'127'391	615'565	305'974	–	–	–	–	14'477'970
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'045	–	–	–	–	–	–	–	1'045
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3'962	–	–	–	–	–	–	–	3'962
Obligations de caisse	–	–	714	789	1'800	740	–	–	4'043
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	–	–	159'000	353'855	620'000	2'299'200	–	–	3'432'055
<b>Total</b>									
<b>31.12.2017</b>	<b>8'943'985</b>	<b>5'127'391</b>	<b>2'217'678</b>	<b>1'795'966</b>	<b>623'753</b>	<b>2'312'633</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>21'021'406</b>
<b>31.12.2016</b>	<b>8'008'600</b>	<b>4'993'959</b>	<b>2'776'075</b>	<b>1'152'784</b>	<b>981'847</b>	<b>1'785'633</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>19'698'898</b>

## 5.24 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile (en CHF 1'000)

	2017		2016	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
<b>ACTIFS</b>				
Liquidités	3'422'309	8'777	3'322'343	25'375
Créances sur les banques	340'356	1'107'889	169'860	988'976
Créances résultant d'opérations de financement de titres	580'000	–	–	–
Créances sur la clientèle	2'709'003	1'254'828	3'045'963	956'209
Créances hypothécaires	10'592'363	392'998	9'976'135	390'335
Opérations de négoce	54'920	629	41'154	513
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	12'531	3'005	13'534	5'750
Immobilisations financières	1'205'948	524'537	1'312'483	510'862
Comptes de régularisation	25'517	–	42'181	–
Participations	55'900	35'748	27'598	43'274
Immobilisations corporelles	128'866	–	132'899	–
Autres actifs	154'279	–	316'101	–
<b>Total des actifs</b>	<b>19'281'992</b>	<b>3'328'411</b>	<b>18'400'251</b>	<b>2'921'294</b>
<b>PASSIFS</b>				
Engagements envers les banques	800'901	1'818'584	996'250	1'388'623
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	265'816	217'030	447'418	583'939
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'554'016	2'923'954	10'885'954	2'289'376
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'045	–	1'067	1
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3'962	–	11'863	7'731
Obligations de caisse	3'971	72	5'431	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	3'432'055	–	3'081'245	–
Comptes de régularisation	78'111	–	80'205	–
Autres passifs	78'587	–	183'523	–
Provisions	13'708	–	15'481	–
Réserves pour risques bancaires généraux	180'000	–	160'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserve légale issue du capital	310'890	–	310'890	–
Réserve légale issue du bénéfice	500'500	–	453'386	–
Propres parts du capital	-10'224	–	-11'647	–
Bénéfice reporté/perte reportée	1'049	–	1'292	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	76'376	–	69'517	–
<b>Total des passifs</b>	<b>17'650'763</b>	<b>4'959'640</b>	<b>17'051'875</b>	<b>4'269'670</b>

5.25 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile) (en CHF 1'000)	2017		2016	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<b>Actifs</b>				
Europe				
• France	1'616'414	7.1	1'320'516	6.2
• Allemagne	230'929	1.0	213'494	1.0
• Luxembourg	197'206	0.9	170'780	0.8
• Royaume-Uni	128'889	0.6	150'432	0.7
• Autres pays européens	388'767	1.7	497'002	2.3
Emirats arabes unis	144'264	0.6	121'293	0.6
Singapour	136'860	0.6	64'446	0.3
Etats-Unis	122'055	0.5	74'961	0.4
Autres	363'027	1.6	308'370	1.4
<b>Actifs à l'étranger</b>	<b>3'328'411</b>	<b>14.7</b>	<b>2'921'294</b>	<b>13.7</b>
Suisse	19'281'992	85.3	18'400'251	86.3
<b>Total des actifs</b>	<b>22'610'403</b>	<b>100</b>	<b>21'321'545</b>	<b>100</b>

5.26 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque) (en CHF 1'000)	Expositions nettes à l'étranger / fin de l'année de référence	
	Valeur absolue	Part en %
<b>Classe de notation (selon l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, Serv)</b>		
0/HI	2'899'102	85.0
2	161'349	4.7
3	78'662	2.3
4	83'118	2.5
5 et 6	99'359	2.9
7	13'328	0.4
Sans notation	76'151	2.2
<b>Total</b>	<b>3'411'069</b>	<b>100.0</b>

La notation de la Serv est reconnue par la Finma.

## 5.27 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque (en CHF 1'000)

	Monnaies					
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
<b>ACTIFS</b>						
Liquidités	3'370'619	55'769	2'711	737	1'250	–
Créances sur les banques	254'549	821'859	303'210	614	19'852	48'161
Créances résultant d'opérations de financement de titres	580'000	–	–	–	–	–
Créances sur la clientèle	1'854'964	774'036	1'284'047	19'414	31'370	–
Créances hypothécaires	10'808'180	152'400	24'781	–	–	–
Opérations de négoce	1'105	148	716	–	62	53'518
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	15'536	–	–	–	–	–
Immobilisations financières	1'250'919	401'847	74'224	1'967	1'528	–
Comptes de régularisation	25'517	–	–	–	–	–
Participations	86'020	5'459	169	–	–	–
Immobilisations corporelles	128'866	–	–	–	–	–
Autres actifs	128'778	24'695	–	764	42	–
<b>Total des actifs bilantaires</b>	<b>18'505'053</b>	<b>2'236'213</b>	<b>1'689'858</b>	<b>23'496</b>	<b>54'104</b>	<b>101'679</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	575'933	1'297'364	1'561'727	104'293	106'090	2'977
<b>Total des actifs</b>	<b>19'080'986</b>	<b>3'533'577</b>	<b>3'251'585</b>	<b>127'789</b>	<b>160'194</b>	<b>104'656</b>
<b>PASSIFS</b>						
Engagements envers les banques	168'995	1'349'840	1'025'326	15'547	1'121	58'656
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	200'000	263'318	19'528	–	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'420'074	1'380'454	1'534'825	61'222	43'753	37'642
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'045	–	–	–	–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3'962	–	–	–	–	–
Obligations de caisse	4'043	–	–	–	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	3'432'055	–	–	–	–	–
Comptes de régularisation	78'111	–	–	–	–	–
Autres passifs	68'435	1'619	8'494	15	24	–
Provisions	13'688	–	–	20	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	180'000	–	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du capital	310'890	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du bénéfice	500'500	–	–	–	–	–
Propres parts du capital	-10'224	–	–	–	–	–
Bénéfice reporté/perte reportée	1'049	–	–	–	–	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	76'376	–	–	–	–	–
<b>Total des passifs bilantaires</b>	<b>16'808'999</b>	<b>2'995'231</b>	<b>2'588'173</b>	<b>76'804</b>	<b>44'898</b>	<b>96'298</b>
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	2'242'827	539'450	664'191	50'876	114'278	8'186
<b>Total des passifs</b>	<b>19'051'826</b>	<b>3'534'681</b>	<b>3'252'364</b>	<b>127'680</b>	<b>159'176</b>	<b>104'484</b>
<b>Position nette par devise</b>	<b>29'160</b>	<b>-1'104</b>	<b>-779</b>	<b>109</b>	<b>1'018</b>	<b>172</b>

<b>5.28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels</b> (en CHF 1'000)	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Engagements de couverture de crédit et similaires	54'011	56'928
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	665'348	667'069
Autres engagements conditionnels	700	700
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>720'059</b>	<b>724'697</b>

Les engagements irrévocables sont principalement liés à l'activité de crédit du *trade finance* et aux prix des matières premières.

### 5.29 Répartition des crédits par engagement

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.29 des comptes consolidés en page 133.

### 5.30 Répartition des opérations fiduciaires

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.30 des comptes consolidés en page 133.

### 5.31 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

Selon le chiffre marginal 229 de la circulaire Finma 2015/1, la banque n'est pas soumise à l'obligation de publier cette annexe.

<b>5.32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur</b> (en CHF 1'000)	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Résultat de négoce provenant des</b>		
Instruments de taux (y compris les fonds)	1'948	159
Titres de participation (y compris les fonds)	48	13
Devises	27'164	25'672
Matières premières/métaux précieux	563	491
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>29'723</b>	<b>26'335</b>

### 5.33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique *Produits des intérêts et des escomptes* ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.33 des comptes consolidés en page 133.

<b>5.34 Répartition des charges de personnel</b> (en CHF 1'000)	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	99'108	96'929
– dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable <sup>1</sup>	2'949	3'695
Prestations sociales	23'744	23'770
Autres charges de personnel	3'135	3'145
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>125'987</b>	<b>123'844</b>

<sup>1</sup> Sur la base des distributions réalisées au cours de l'année civile 2017 (cash basis).

<b>5.35 Répartition des autres charges d'exploitation</b> (en CHF 1'000)	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Coût des locaux	8'581	11'030
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	32'570	30'684
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	149	219
Honoraires des sociétés d'audit <sup>1</sup>	1'272	1'039
– dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	1'007	937
– dont pour d'autres prestations de service	265	102
Autres charges d'exploitation	41'272	43'493
– dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	–	1'606
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>83'844</b>	<b>86'465</b>

<sup>1</sup> Inclus les honoraires des autres sociétés d'audit que l'organe de révision.

### **5.36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées**

La situation de la maison mère est identique à celle du groupe. Voir l'annexe 5.36 des comptes consolidés en page 134.

### **5.37 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition**

La banque n'a pas fait de réévaluation de ses participations ou de ses immobilisations corporelles.

### **5.38 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation**

La BCGE n'a pas de domicile d'exploitation à l'étranger. La totalité du résultat est réalisé en Suisse.

### 5.39 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition (en CHF 1'000)

	Taux en % <sup>1</sup>	2017	Taux en % <sup>1</sup>	2016
Impôts courants BCGE	19.3%	23'045	18.6%	18'132
<b>Total des impôts courants et latents</b>		<b>23'045</b>		<b>18'132</b>

<sup>1</sup> Taux moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel.

### 5.40 Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation

Voir l'annexe 5.40 des comptes consolidés en page 136.

**PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE** (en CHF 1'000)

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée le 2 mai 2018, la répartition du montant à la disposition de l'assemblée générale comme suit:

	31.12.2017	31.12.2016
Résultat de la période	76'376	69'517
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1'049	1'292
<b>Total à la disposition de l'Assemblée générale</b>	<b>77'425</b>	<b>70'809</b>
Dividende de 5% (2016: 5%)	18'000	18'000
Dividende supplémentaire de 0.8% (2016: 0.5%)	2'880	1'800
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% des dividendes payés)	4'176	3'960
<b>Total des distributions</b>	<b>25'056</b>	<b>23'760</b>
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	51'000	46'000
<b>Report sur l'exercice suivant</b>	<b>1'369</b>	<b>1'049</b>



## **Impressum**

Conception et réalisation

**Alternative communication SA** – [www.alternative.ch](http://www.alternative.ch)

Images

*Pages: couverture, 8-9, 16-17, 22-23, 32-33, 38-39, 44-45, 50-51, 66-67, 78-79, 84-85*

**Alternative communication SA**

Photographies

*Pages: couverture, 2, 8-9, 10, 16-17, 18-19, 22-23, 24, 26, 28, 29, 31, 32-33, 34, 35, 36, 38-39, 44-45, 50-51, 66-67, 76, 77, 78-79, 84-85, 86, 87*

**Loris von Siebenthal**

*Page 21*

**Didier Ruef**

Photolitho

**rs solutions**

Impression

**Atar Roto Presse SA Genève**

*Ce produit est imprimé sur du papier certifié FSC® C008839*



**Banque Cantonale de Genève SA**

Téléphone : +41 (0)58 211 21 00

E-mail : [info@bcge.ch](mailto:info@bcge.ch)

[www.bcge.ch](http://www.bcge.ch)

**21 agences à Genève**

Siège : Quai de l'Île 17 – CP 2251 – 1211 Genève 2

**BCGE Private Banking**

Quai de l'Île 17 – CP 2251 – 1211 Genève 2

Avenue de la Gare 50 – CP 159 – 1001 Lausanne

Lintheschergasse 19 – Postfach 4068 – 8021 Zürich

Téléphone : +41 (0)58 211 21 00

[privatebanking@bcge.ch](mailto:privatebanking@bcge.ch)

[www.bcge.ch/privatebanking](http://www.bcge.ch/privatebanking)

Sheikh Zayed Road, Park Place – 14th Floor – PO Box 102810 – Dubaï – EAU

Téléphone: +971 43 29 83 00

Unit 1803 18/F Alexandra House – Chater Road 18 – Central – Hong Kong – Chine

Téléphone: +852 2810 81 80

**Banque Cantonale de Genève (France) SA**

Place Louis-Pradel 20 – 69001 Lyon – France

Téléphone : +33 (0)4 72 07 31 50

[www.bcgef.fr](http://www.bcgef.fr)

**Capital Transmission SA**

Rue de la Tour-de-l'Île 4 – CP 2251 – 1211 Genève 2

Téléphone : +41 (0)58 211 21 00

[www.capitaltransmission.ch](http://www.capitaltransmission.ch)

**Dimension SA**

Rue des Fontenailles 16 – 1007 Lausanne

Téléphone: +41 (0)21 317 52 10

[www.dimension.ch](http://www.dimension.ch)

